



Gilles Boulet: nouvelle priorité

GILLES BOULET: L'UQ est «condamnée à croître»

RUDY LE COURS
de la Presse canadienne

QUEBEC — L'Université du Québec est condamnée à croître, même en cette ère de compressions budgétaires.

« Il est clair que si l'Université du Québec, à 15 ans, décidait d'arrêter de grandir, elle mourrait », affirme son président, M. Gilles Boulet, dans une entrevue à la Presse canadienne.

Le virage technologique a amené le gouvernement à faire de la recherche poussée une priorité plus grande que l'accessibilité à l'enseignement supérieur, la vocation initiale de l'UQ.

Dans la course aux subventions pour la recherche, la jeune université aux 11 constituantes subit la vive concurrence d'institutions plus anciennes, apparemment avantagées dans la mise en place de programmes de recherches de troisième cycle (doctorat), et qui n'apprécient guère le développement phénoménal qu'a connu l'UQ depuis sa naissance.

« On a toujours soutenu la priorité gouvernementale de l'accessibilité, rappelle le président de l'UQ. Maintenant que c'est devenu le doctorat, on dit seulement: donnez-nous le temps. »

M. Boulet ne peut néanmoins contenir une certaine inquiétude: « Les restrictions budgétaires et les craintes des autres universités vis-à-vis de l'Université du Québec ont pour effet qu'elle se sent bâillonée. »

Il souligne que les nouvelles compressions de \$ 22 millions pour le milieu universitaire cette année (\$ 6.23 millions pour l'UQ au cours des trois prochaines années) feront plus mal encore que les précédentes.

Le président de l'UQ constate que cette situation difficile ne rapproche pas les universités mais attise en sourdine leurs rivalités: « Dans la famine, on rencontre des saints mais surtout beaucoup de gens qui veulent le maximum de miettes. »

Alors que la concertation est un concept de plus en plus à la mode, M. Boulet ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) se donne l'autorité nécessaire à la rationalisation du développement de la recherche. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, laisse-t-il entendre.

Il s'encourage davantage par le réaménagement ministériel qui met désormais M. Yves Bérubé à la tête du nouveau ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

Voir page 8: L'UQ

Une épreuve de longue haleine s'engage

Shultz et Gromyko se disent tous deux en « mission de paix » à Genève



George Shultz

GENÈVE (Reuter) — Le secrétaire d'État américain George Shultz et son homologue soviétique Andrei Gromyko ont tous deux affirmé, à leur arrivée à Genève hier, que le but de leurs entretiens bilatéraux aujourd'hui et demain était de préserver la paix mondiale mais leurs propos ont souligné les divergences dans leur approche des négociations.

« Le président Reagan nous a envoyés ici en mission de paix. Nous rencontrerons la délégation soviétique avec un esprit positif et constructif », a déclaré M. Shultz sur la piste de l'aéroport balayée par un vent glacial.

« Nous n'avons pas l'illusion que les progrès seront faciles. Mais nous travaillerons de notre mieux pour que ces discussions débouchent sur une issue positive, a-t-il cependant ajouté. Le président Reagan a net-

tement fait savoir que les États-Unis travailleront fermement pour parvenir à un accord qui contribuera non seulement à la sécurité des États-Unis et de l'Union soviétique, mais également à celle du reste du monde. »

De son côté, M. Gromyko, arrivé quelques heures plus tard, a fait un bref discours à l'aéroport. Il a déclaré qu'il « suivrait la politique fondamentale de l'Union soviétique qui vise à renforcer la paix. »

Le chef de la diplomatie soviétique, qui s'exprimait en anglais alors qu'il parle toujours russe, d'habitude, a cependant mis immédiatement en avant le problème des armes de l'espace.

« L'Union soviétique, a-t-il dit, souhaiterait que les négociations s'orientent sur des accords, acceptables par les deux parties, qui empêche-

raient toute course aux armements dans l'espace. »

Dans le même temps, Moscou voudrait progresser « sur la question d'une réduction majeure des armes nucléaires, dans le but de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires », a-t-il ajouté.

Samedi, le chef de l'État soviétique, M. Constantin Tchernenko, avait déclaré que Washington créerait une « situation irréversible » en maintenant son programme d'initiative de défense stratégique (IDS) baptisé familièrement « guerre des étoiles. »

Hier, la Pravda, organe du PCUS, développe cette idée en écrivant que les négociations sur les armes spatiales sont inséparables des autres problèmes du désarmement et que le succès des entretiens d'aujourd'hui

Voir page 8: Shultz



Andrei Gromyko



Photo Michel Faugère, Alpha Diffusion

La terre s'est durcie au Mali et il serait vain d'espérer une solution miracle. La sécheresse accentue les problèmes.

Le Mali, un pays en sursis ?

1 - LA PLUIE-MIRACLE NE SUFFIRAIT PAS

TOMBOUCTOU — On serait tenté de dire : le Mali est un pays en sursis. Pour un mois, deux, six, peut-être plus, tout dépend de ce dont on parle. Premier thème obligé des conversations de l'étranger de passage, c'est bien sûr la sécheresse qui sévit, persiste et s'aggrave d'année en année. Mais si vous avez plus de dix minutes, vos interlocuteurs ne se feront jamais prier pour vous expliquer que cette « calamité naturelle » recouvre d'autres problèmes. Elle les accentue, simplement, et il serait vain d'espérer une solution miracle qui, telle une bonne pluie, ferait repousser l'herbe et le grain là où la terre s'était durcie.

Au coeur de la zone sahélienne, plus de la moitié des 1,204 millions de kilomètres du territoire malien, bordé par sept frontières, s'étire, désertique, dans un triangle orienté nord-ouest dont les dunes de sables se confondent avec celles de la Mauritanie, de l'Algérie et du Niger voisins. C'est le désert de toujours.

Traversé une fois l'an par les sportifs du Paris-Dakar, et plus régulièrement par les tribus nomades, Peules ou Touaregs, qui y vi-

DANIÈLE BLAIN

Avec la coopération de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, notre collaboratrice, Danièle Blain, a pu, pendant une dizaine de jours à la fin de décembre, parcourir le Mali aux prises avec la sécheresse et nous a transmis trois textes d'un reportage exclusif au DEVOIR.

vent de point d'eau en point d'eau. Mais ceux-là se font de plus en plus rares : bon nombre d'entre eux ont dû descendre vers le Sud, Tombouctou, Gourma-Rharous ou Gao où les éleveurs espéraient, il y a 10 ans, échapper à la terrible sécheresse qui, s'ajoutant au surpâturage, a pratiquement détruit leur cheptel. Trente ans après la dernière grande sécheresse de 1943 ils durent alors, comme leurs grands-pères, recommencer à zéro avec l'espoir de bénéficier un jour d'une prospérité retrouvée. Mais si la dégradation et l'érosion des sols ne sont pas partout irrémédiables, les

cycles raccourcissent et le phénomène « sécheresse » se répète à intervalles de plus en plus serrés.

Elle ne frappe pas partout chaque année de la même manière : en 1973, seuls les éleveurs avaient été touchés. Mais depuis trois ans les pluies, mal réparties dans l'espace, le sont aussi dans le temps et de longues interruptions entre la mi-juillet et la fin août ont fait, à bien des endroits, sécher les plants sur pied. Les crues des fleuves Bani et Niger, qui irriguent par inondation tout le centre du pays enregistrent depuis deux ans leur niveau le plus bas du siècle. S'ajoutant à celle des éleveurs de Gao, la situation des agriculteurs, de Mopti à Tombouctou, est devenue à son tour dramatique.

Des kilomètres de terre dure

À 180 kilomètres de Bamako, la capitale, c'est déjà la piste qui vers le Nord louvoie sur plus de 600 kilomètres jusqu'à Tombouctou : le goudron est remplacé par la terre dure, les pierres ou le sable que seuls les jeeps, ou les camions qui circulent obstinément et constamment surchargés d'un chef-lieu de

cerle à l'autre, peuvent traverser.

Autour de Niono, ville frontière entre ces deux mondes, il a plu un peu cette année, suffisamment pour reverdir pendant quelques mois les pâturages mais pas assez pour semer : 50 % des champs ont dû être abandonnés en juin et plusieurs cultivateurs sont allés vers le Sud pour chercher du travail, laissant au village les femmes, les vieillards et les enfants. Que la situation s'améliore, et ils reviendront : « Les gens ici sont attachés à leur terre d'origine », assure Sélou Kalifa Traore, administrateur civil du cercle de Nampala, de quelque 8,000 habitants, déclaré cette année zone sinistrée à 100 %.

« Les jeunes du village vont travailler comme tisserands à Niono mais, chaque année, ils remontent pour essayer de cultiver leur champ. »

Kilomètre après kilomètre, la terre s'assèche et se durcit et sous le ciel gris blanc, pâli par un vent de poussière; l'horizon est piqué d'arbres Mogty. « Lorsqu'il pleuvait ici c'était vert ? » Diarra me lance un bref regard, bien plus éloquent

Voir page 8: Le Mali

Le procès du caporal Lortie s'ouvre aujourd'hui

LIA LÉVESQUE
de la Presse canadienne

QUEBEC — C'est aujourd'hui que doit débiter le procès du caporal Denis Lortie, accusé de trois meurtres et de neuf tentatives de meurtre en rapport avec la fusillade du 8 mai à l'Assemblée nationale.

Le jeune militaire de 25 ans, résident d'Ottawa, est détenu depuis son arrestation.

Le 8 mai vers 9 h 40, un individu habillé en militaire et armé d'une mitraillette avait fait irruption dans le salon bleu de l'Assemblée nationale, tirant plusieurs dizaines de balles sur son passage.

Lorsque l'individu avait rendu les armes, en début d'après-midi, le siège s'était soldé par la mort de trois personnes. De plus, neuf autres avaient été blessés par balles.

Des préposés aux renseignements avaient été blessés, de même que des employés du service de télédiffusion des débats à l'Assemblée nationale et des employés du bureau du Directeur général des élections. Ces derniers s'approprièrent à comparaître devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

La fusillade avait semé un vent d'angoisse dans la Vieille capitale. Certains avaient remis en question le sérieux des mesures de sécurité alors déployées à l'Assemblée nationale. Depuis, des mesures de contrôle d'identité et des fouilles sont imposées à tout visiteur de la « maison du peuple ».

Le caporal Lortie comparaitra devant le juge Yvan Mignault, de la Cour supérieure de Québec, sous des accusations de meurtre prémédité sur les personnes de MM. Camille Lepage, Georges Boyer et Roger Lefrançois.

Il fait aussi face à des accusations de tentatives de meurtre sur les personnes de Mmes Jacynthe Richard et Hélène Savary, de même que MM. Denis Samson, Réjean Dionne, Michel Rhéaume, Laurent Rodrigue, Morille Roy, Gilles Coulombe et Laval Tremblay.

Lors de l'enquête préliminaire de Lortie, l'automne dernier, une ordonnance de non-publication avait été émise sur le contenu des 19 témoignages, à la requête du procureur de la Défense, Me André Royer.

La date du procès avait d'abord été fixée au 19 novembre, mais avait par la suite été reportée au 7 janvier, après que Me Royer eut fait valoir qu'il ne pouvait préparer la défense

Voir page 8: Le procès

LE WEEK-END SPORTIF

Forty Niners c. Dolphins

Les jeux sont faits: le prochain Super Bowl du football américain opposera les Forty Niners de San Francisco aux Dolphins de Miami en Californie, le 20 janvier. À San Francisco, les Forty Niners ont réussi neuf « sacs » du quart (à gauche, Steve Fuller) pour vaincre les Bears de Chicago 23-0 et à Miami, Dan Marino (à droite) a lancé quatre passes de touché pour mener les Dolphins à une victoire de 45-28 contre les Steelers de Pittsburgh. Page 16

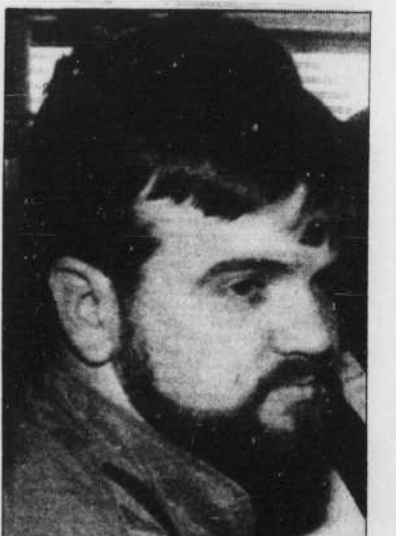


Le Canadien en léthargie

Le Canadien traverse une période difficile puisque l'équipe n'a pas remporté la victoire à ses quatre derniers matchs. La troupe de Jacques Lemaire a subi samedi une défaite de 5-4 contre les Devils du New Jersey... qui n'avaient pas battu le Canadien à leurs 16 derniers matchs à domicile. Le Tricolore a également perdu les services de Lucien Deblois pour une période d'au moins trois semaines. Il souffre d'une blessure à l'abdomen. Page 15

Les Nordiques sur une lancée

Les Nordiques de Québec se sont approchés à six points du Canadien en remportant samedi une victoire convaincante de 8-3 contre les Penguins de Pittsburgh. L'équipe de l'entraîneur Michel Bergeron présente maintenant un dossier de six victoires, un match nul et une seule défaite à ses huit derniers matchs, ayant marqué 44 buts contre 21 au cours de cette période fructueuse. L'équipe n'a pas subi la défaite à ses cinq derniers matchs. Page 15



Denis Lortie

L'architecture commerciale de Montréal

DE l'épicerie du coin de la rue jusqu'au grand magasin du centre-ville, sans oublier les centres commerciaux de la banlieue, l'architecture commerciale de la région montréalaise n'a cessé, depuis un siècle et demi, d'évoluer et de témoigner, à sa manière, de l'histoire de l'agglomération.

On peut en voir l'illustration dans une exposition de photographies présentée au Centre d'histoire de Montréal, place d'Youville, dans l'immeuble de l'ancienne caserne des pompiers.

L'exposition consiste en 68 photographies, réunies pour la plupart par la Chambre de commerce de Montréal, montrant des immeubles toujours debout aujourd'hui. Elle invite les visiteurs à poursuivre par des promenades dans le Vieux-Montréal et dans le centre-ville la découverte de l'architecture commerciale de la ville.

Le mouvement d'opinion publique qui s'est élevé, l'été dernier, à propos du projet de la société Cadillac-Fairview, avenue McGill-College, portait pour une part sur la qualité de l'architecture de sa partie commerciale, car il est admis, aujourd'hui, que l'architecture des bâtiments de commerce ayant pignon sur rue tient un rôle important dans la qualité et l'animation de la vie urbaine dans la rue.

Au début du 19e siècle, le bâtiment de commerce ne se distingue guère des autres bâtiments dans l'alignement de la rue. La rue Saint-Paul, par exemple, qui reste l'une des plus anciennes rues commerçantes du continent, conserve encore aujourd'hui plusieurs bâtiments dont l'architecture, si ce n'étaient des vitrines ajoutées après leur construction, s'apparente à l'architecture urbaine

LE PATRIMOINE

ALAIN DUHAMEL

traditionnelle. Dans ces bâtiments, l'activité de négoce occupe le rez-de-chaussée. À l'arrière, dans les combles ou à l'étage supérieur, l'espace sert à la fois à l'entreposage de l'inventaire et à la résidence du commerçant.

De nos jours, la traditionnelle épicerie du coin dans les quartiers de Montréal reprend ces caractéristiques: le bâtiment, dans lequel on trouve plusieurs fonctions, conserve une facture architecturale semblable à celle des résidences des rues voisines (volume semblable, même matériaux, etc.)... ce qui donne à réfléchir sur la banalité et l'insignifiance des immeubles nouveaux construits par les chaînes de détaillants dans les quartiers anciens de Montréal.

Dans la seconde moitié du 19e siècle, sous l'effet de l'industrialisation, la ville s'étale. Le centre de l'activité de négoce se déplace vers le nord et vers l'ouest, rue Sainte-Catherine. Les grands magasins à rayons s'établissent dans des immeubles de plusieurs étages entièrement voués à l'étalage de marchandises de plus en plus nombreuses et diversifiées. C'est, en quelque sorte, le magasin général multiplié par dix, par cent, non seulement dans sa superficie, mais aussi dans l'étendue de ses services.

Ces grands magasins ont pignon sur une rue à laquelle ils donnent, en bonne part, tout son caractère animé et besogneux. Les vitrines, élaborées



Les grands magasins, ici celui de la maison Eaton, ont donné à la rue Sainte-Catherine un caractère particulier et modifié au XXe siècle les habitudes des consommateurs montréalais.

avec soin et reprises régulièrement, s'offrent aux promeneurs comme des scènes de spectacle.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, en périphérie surtout, se sont établis des centres de commerce réunissant sous un même toit plusieurs magasins. Rien, sinon les vastes étendues de stationnement pour consommateurs motorisés, ne témoigne à l'extérieur de l'animation, toute concentrée à l'intérieur dans des couloirs et des petites places publiques abritées.

Pendant que se développe en banlieue cette forme nouvelle de commerce, dans le centre-ville, l'activité de négoce descend sous terre, grâce au métro et aux galeries souterraines entre plusieurs immeubles institutionnels et à bureaux.

L'exposition sur l'architecture commerciale complète bien le parcours dans l'histoire de Montréal auquel est invité le visiteur du Centre de la place d'Youville. Ouvert au public depuis un peu plus d'un an, le Centre d'histoire de Montréal interprète les grandes étapes de l'évolution de la ville et les principaux traits de sa personnalité, à l'aide d'objets, de témoignages visuels et sonores, de salles d'ambiance et d'évocation et de documents.

L'exposition, qui a reçu le concours financier du ministère des Affaires culturelles et des membres de la Chambre de commerce de Montréal, se poursuivra jusqu'au 15 mai 1985.



L'épicerie du coin, comme celle-ci située dans le Plateau Mont-Royal, a conservé plusieurs des caractéristiques des bâtiments commerciaux du début du XIXe siècle dans le Vieux-Montréal.

À l'hôpital pour enfants malades de Toronto

La direction se refuse à croire qu'un meurtrier soit encore à son emploi

TORONTO (d'après CP) — La sécurité a été renforcée et le nouveau personnel a été l'objet d'une étroite surveillance, mais on tente d'éviter que l'hôpital pour enfants malades de Toronto ait l'allure d'une forteresse, commentait en fin de semaine le directeur exécutif du maintenant célèbre établissement, M. Douglas Sneddon.

Quelques jours après que le rapport d'enquête du juge Samuel Grange ait été rendu public, sur la mort encore inexplic

quée de 36 bébés survenue en 1980 et 1981, la direction de cet hôpital accepte maintenant, mais avec difficulté, a affirmé M. Sneddon, que des enfants traités dans l'établissement de santé aient pu être effectivement assassinés.

« C'est difficile pour nous de considérer qu'un de nos employés ait pu intentionnellement donner des surdoses de drogue aux enfants », a déclaré M. Sneddon en ajoutant que « le seul but de notre travail est de soigner ces enfants, de les aider à retourner dans leur communauté. Que quelqu'un puisse avoir d'autres intentions, ici, c'est inacceptable ».

Dans son rapport longtemps attendu et finalement publié jeudi dernier, le juge Samuel

Grange concluait, après une enquête de 15 mois, que huit et possiblement vingt-trois des enfants traités à l'hôpital de Toronto étaient morts à la suite de surdoses de digoxine (une drogue pour les cardiaques) intentionnellement administrées.

Jusqu'à maintenant, les dirigeants de l'hôpital, médecins et infirmières, pouvaient croire qu'une autre raison pouvait peut-être expliquer ces nombreuses morts survenues entre juin 1980 et mars 1981, la plupart aux petites heures du matin alors que les enfants étaient sous la surveillance d'une équipe de cinq personnes, dont l'infirmière Susan Nelles qui a été blanchie de tout soupçon, faute de preuves.

Lors d'un interview, le directeur exécutif de l'hôpital, qui soutient qu'il ne peut accepter l'idée qu'un meurtrier soit encore à l'intérieur, a soutenu que « s'il y a un meurtrier encore inconnu, comment les dirigeants de l'hôpital pourront-ils rassurer les parents et prouver que cet individu n'est pas à

l'intérieur? ». Le « temps », selon M. Sneddon, pourra être le seul recours pour diminuer la pression.

En effet, sauf pour une exception depuis le 22 mars 1981, il n'y a eu aucune mort suspecte à cet hôpital de Toronto. Dans ce cas d'exception, une enquête avait déterminé que, malgré la présence d'un haut taux de digoxine (le produit qui aurait causé la mort des bébés), cet enfant était mort de cause naturelle.

Mais la question que se posent les dirigeants de l'hôpital pour enfants malades est la suivante: si l'on ne retrace pas un coupable, comment le public pourra-t-il avoir entière confiance dans cet établissement réputé fondé il y a 109 ans?

M. Sneddon affirme qu'un « grand nombre de lettres de parents, qui accordent leur confiance à l'hôpital, a servi de réconfort moral au personnel de l'établissement ». « Lors de no-

tre levée de fonds annuelle, pour Noël 84, on a connu une hausse de 12% des dons, malgré la situation économique. On apprécie grandement ce support de la part du public », a ajouté le directeur exécutif.

Ce dernier a réaffirmé que depuis mars 1981 toutes les injections de digoxine dans le corps des jeunes patients sont évidemment étroitement surveillées. Il affirme que le nombre de gardes de sécurité a été augmenté, que des systèmes d'alarme ont été installés, et que les parents et visiteurs sont fouillés. « Mais nous sommes conscients, a affirmé M. Sneddon, qu'une trop grande sécurité peut avoir des effets contraires. Nous travaillons à conserver la meilleure ambiance possible pour les enfants malades ».

De son côté, le leader néo-démocrate ontarien, M. Bob Rae, a déclaré que la question qui se

posait, à la suite du rapport Grange, était de savoir comment durant neuf mois de telles morts avaient pu se produire dans un hôpital. M. Rae souligne que rien n'indique que les administrateurs de l'hôpital pourront assurer vraiment au public que de telles choses ne se reproduiront pas.

L'enquête du juge Grange avait débuté le 12 mars 1981 au moment de la mort du bébé Kevin Pacsai. Le juge Grange a affirmé qu'il n'avait pas eu le mandat d'enquêter sur la conduite de quiconque avant cette date de mars 81 où il avait reçu mandat de procéder à son enquête.



Un important contrat de publicité à deux proches de Mulroney

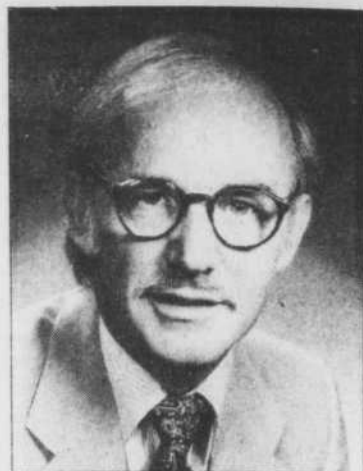
TORONTO (PC) — Deux membres influents du Parti conservateur, qui ont aidé le premier ministre Brian Mulroney à remporter son éclatante victoire, ont obtenu en exclusivité un contrat de plusieurs millions de dollars pour de la publicité gouvernementale, selon le quotidien *Toronto Star*.

M. Roger Nantel, qui était conseiller de M. Mulroney pour le Québec, de même que M. Peter Simpson, un conservateur ontarien responsable de l'organisation d'événements spéciaux, se partageront ce contrat, le plus important dans le domaine de la publicité au Canada, soutient le journal.

L'entreprise qui décroche le contrat réalise pour environ \$60 millions de publicité par année, et obtient 3% de commission, selon le journal. Cela représente un montant annuel de près de \$2 millions, ou d'environ \$10 millions, pour la période où le gouvernement est au pouvoir.

Ce contrat a été accordé aux deux hommes seulement quelques mois après que les conservateurs eurent reproché à l'ancien premier ministre John Turner d'avoir donné, le soir des élections de septembre, le même contrat gouvernemental à la firme Canadian Media, largement associée aux libéraux.

« La compagnie a été mise sur pied par des agences libérales afin



Roger Nantel

de remplir le plus important contrat gouvernemental du genre, accordé sans appels d'offre, et elle ne possédait pas d'antécédents, ni d'expérience », avait déclaré en août le ministre du Revenu Perrin Beatty.

M. Nantel met présentement sur pied une nouvelle entreprise, nommée pour l'instant Média Canada, pour remplir le contrat des conservateurs. Cette compagnie est formée à 50% d'une entreprise portant le nom de Socancom — qu'il contrôle — et de M. Simpson, indique le *Toronto Star*.

La visite de Marcel Masse en France La poursuite du dialogue Ottawa-Québec-Paris

OTTAWA (AFP) — Le ministre des Communications Marcel Masse entreprend aujourd'hui une visite officielle de six jours en France au cours de laquelle il pourrait rencontrer le premier ministre français, M. Laurent Fabius, a-t-on appris vendredi à Ottawa auprès du ministère des Communications.

Pour M. Masse, ce séjour, qui a lieu environ deux mois après la visite de M. Fabius au Canada, est une occasion de poursuivre un dialogue de coopération et non plus de marchandage entre Paris et Ottawa mais aussi Québec.

Le resserrement des liens triangulaires est très important pour le Canada en raison de sa composition culturelle partagée entre une majorité anglophone et une minorité francophone, estime le ministre des Communications.

M. Masse rencontrera quatre ministres et secrétaires d'État français: MM. Georges Fillioud (Techniques de la communication), Louis Mexandeau (PTT), avec lequel il abordera la question des procédés videotextes, Jack Lang (Culture) et Hubert Curien (Recherche et technologie). La question de la câblo-distribution ainsi que la coopération entre la France et le Canada dans le domaine de la communi-

cation informatique figurent également parmi les thèmes de ces rencontres.

Outre ses entretiens avec des membres du gouvernement français, qui seront marqués par la signature d'un accord élargi de coopération cinématographique (animation, films pour enfants), le ministre canadien doit rencontrer M. Jacques Chirac, maire de Paris, et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Centre mondial de l'informatique.

Par ailleurs, M. Masse, qui déjeunera avec des comédiens et réalisateurs français, présidera à l'inauguration du bureau parisien de Téléfilm Canada, organisme chargé de promouvoir le film canadien. Cet événement sera accompagné par la première à Paris du film *Le Crime d'Ovide Plouffe*, un long métrage tiré du roman de Roger Lemelin qui a remporté cet automne un vif succès au Québec.

Après Paris, M. Masse se rendra à Madrid (13 au 16 janvier) où il signera un accord de coproduction cinématographique et à Tel Aviv (16 au 20 janvier), pour signer une entente sur les relations audiovisuelles, avant de regagner Ottawa le 21 janvier.

Air India nie toute responsabilité

MONTREAL (PC) — Rien ne prouve que ce soit l'avion d'Air India qui ait fracassé des balises d'une piste d'atterrissage de Mirabel en se posant le 29 décembre dernier, a soutenu la compagnie aérienne indienne.

Dans un communiqué, Air India a affirmé qu'aucune enquête n'avait encore identifié la cause même du dommage fait aux balises.

Le lendemain de l'incident, des journaux avaient expliqué qu'un avion d'Air India, le vol 181 en provenance de New Delhi, avait heurté des balises en glissant sur le sol verglacé environ 400 mètres avant la piste d'atterrissage.

Un inspecteur fédéral en matière d'aviation a déclaré plus tard qu'il doutait que ce soit le Boeing 747 d'Air India qui ait endommagé les balises.

guérin
l'éditeur
qui
édite

GRAPHOLOGIE
Étude de l'écriture
Paul Riou, Diplômé de la
Société technique des experts
en écriture de France.
Préface de Raymond-Marie Léger,
docteur en philosophie
ISBN-2-7601-1063-X - 170 p. 7,95\$

Paul Riou
GRAPHOLOGIE
Étude de l'écriture



La Graphologie, c'est quoi?
Une science ou un jeu de cartomancie? Une méthode scientifique de distinguer le faux du vrai, le faussaire du citoyen honnête ou la vogue quotidienne et éphémère des chroniques astrologiques?

Que vous fassiez de la graphologie en vue d'étudier le caractère ou d'identifier l'auteur d'un écrit vous devez faire l'étude de l'écriture.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241
---	--	--	--

DÉCOUVREZ
UNE AMBIANCE SINGULIÈRE

CENTRE DE LANGUES
TRANSATLANTIQUE

1535 Sherbrooke O. (Métro Guy)

- COURS
- ACTIVITÉS
- VOYAGES

Accrédité par le Ministère de l'Éducation

NOUVEAU! CLUB DE CONVERSATION

cours de parole publique

Exprimez vos idées!

Perfectionnez votre discours. Apprenez à devenir un leader grâce à des techniques de présentation, de contrôle, d'animation. Apprenez à mieux exprimer vos idées, vos sentiments et à bien penser devant un auditoire. Offert en 8 semaines ou 2 jours intensifs à 200\$ pour le cours de base; 12 semaines ou 3 jours intensifs à 250\$ pour le cours intermédiaire et 300\$ pour le cours de perfectionnement, (déductible d'impôts). Cours d'introduction, sans aucun engagement, pour seulement 10\$, donnés les mardis à midi et à 20 heures. Prospectus complet sur demande.

Les cours

Jean-Luc Leboeuf

5277, avenue du Parc, Montréal H2V 4G9

Pour renseignements: (514) 277-2117

EN BREF...

Pas de gagnant à la 6-49

(PC) — Pour une cinquième semaine d'affilée, le gros lot du Loto 6-49 n'a pas été remporté. La cagnotte sera reportée au gros lot de la semaine prochaine, qui devrait atteindre plus de \$10,4 millions. Il s'agira de la plus importante cagnotte depuis le fameux gros lot de près de \$14 millions remporté le 14 janvier 1984 par un couple d'Ontario. À cette époque, le Canada avait été balayé par une vague de parieurs et les ventes pour le Loto 6-49 s'étaient élevées à plus de \$67 millions. Le vent de folie risque de déferler à nouveau sur le pays. Cette semaine, Loto-Québec a enregistré des ventes de \$32,466,647 dans l'ensemble du Canada, dont plus de \$13,5 millions au Québec, soit 42 % du total.

Le NPD et PLC

OTTAWA (d'après PC) — Les néo-démocrates pourraient bien distancer par six à 12 points le Parti libéral comme deuxième choix des Canadiens dans les sondages d'opinion publique au cours des mois à venir, prédit le sondeur professionnel Angus Reid, qui fut le sondeur attitré de M. John Turner durant sa course au leadership et les premiers mois de son règne à la tête du PLC. « Nous entrons dans une période fascinante de l'histoire canadienne », dit-il, considérant que la lutte entre deux formations pour la deuxième position sur l'échiquier politique canadien traversera sa période critique au cours des huit à 10 prochains mois. Selon lui, l'avance néo-démocrate ne devrait reprendre personne puisque ce parti profite toujours de l'élan acquis depuis l'élection du 4 septembre.

Mort de Benidickson

OTTAWA (PC) — Le sénateur William Benidickson est décédé vendredi à Ottawa, des suites d'un cancer des os. M. Benidickson, qui était âgé de 73 ans, a représenté durant 20 ans la circonscription ontarienne de Kenora-Rainy River, avant d'être nommé au Sénat en 1965, où il a siégé pendant près de 20 ans.

Von Bulow rejugé

PROVIDENCE (AFP) — Le millionnaire américain Claus Von Bulow, dont la première condamnation pour tentative d'assassinat avait été annulée, sera rejugé en avril prochain, a annoncé le procureur de l'État du Rhode Island. M. Von Bulow, d'origine danoise, avait été condamné en 1982 à 30 ans de prison pour avoir, à deux reprises, tenté de supprimer son épouse en lui faisant des injections d'insuline. Cette condamnation avait été cassée deux ans plus tard par la Cour suprême du Rhode Island en raison d'erreurs de forme. Le procureur général de l'État, Mme Arlene Violet, a indiqué qu'il existait suffisamment de preuves pour obtenir une nouvelle condamnation du financier. L'avocat de M. Von Bulow estime pour sa part que, grâce aux résultats d'une enquête menée par un de ses confrères, il dispose désormais d'un dossier plus important pouvant réduire à néant l'acte d'accusation.

Greenpeace sur les Grands lacs

ROCHESTER (PC) — L'organisation Greenpeace envisage d'envoyer un bateau sur les Grands Lacs cet été afin de combattre la pollution toxique. Le responsable de ce projet, M. Jon Hinck, a déclaré en entrevue avec un journal de Rochester que l'organisation se concentrera probablement sur des sources spécifiques de polluants chimiques toxiques et cherchera à en faire cesser les déversements. Il a ajouté que le bateau de l'organisation, le *Fri*, croisera surtout dans le secteur de la rivière Niagara, où des dépotoirs abandonnés et des usines sont parmi les sources les plus importantes de pollution toxique dans les Grands Lacs. L'organisation, qui s'est surtout fait connaître par ses croisades contre la chasse au phoque et à la baleine, a notamment réussi à faire cesser temporairement le stockage de déchets nucléaires dans l'océan.

Smallwood à l'hôpital

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Un peu plus de trois mois après avoir subi une attaque d'apoplexie, l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, est de retour à l'hôpital en raison d'une pneumonie. Le secrétaire de l'expliciteur, qui est aussi sa petite-fille, Mme Dale Russell-Fitzpatrick, a expliqué hier que M. Smallwood, âgé de 84 ans, était entré jeudi dernier à l'hôpital, où il doit demeurer pour au moins une semaine. Mme Russell-Fitzpatrick a ajouté que cette pneumonie n'était pas reliée à l'attaque qui a frappé, en septembre dernier, M. Smallwood, à la suite de laquelle il était demeuré partiellement paralysé, en plus de perdre l'usage de la parole. M. Smallwood s'est remis de cette attaque, mais n'a pas entièrement récupéré l'usage de la parole.

Rhéaume marchera de Montréal à Québec à la tête d'une « Caravane de l'indépendance »

CAROLE BEAULIEU

Le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB-M), M. Gilles Rhéaume, marchera de Montréal à Québec à compter du 20 janvier prochain, pour aller dire aux hommes et aux femmes du Québec qu'il presse de faire l'indépendance.

M. Rhéaume, qui se dit prêt à « affronter le froid et la tempête », prévoit mettre 12 jours à réaliser son périple. Il sera accompagné le long du Chemin du Roy par une équipe technique de quatre personnes.

Au terme de chaque étape, d'environ 15 milles, le président de la

SSJB-M participera à des assemblées publiques organisées par les sections locales de la société.

La « Caravane de l'indépendance », comme l'a nommée M. Rhéaume, se veut une nouvelle forme de sensibilisation populaire qui s'inscrit dans la foulée de la Caravane de la Paix et de la Grande marche des sans-emplois.

Selon M. Rhéaume, le discours indépendantiste doit être redéfini pour mieux s'adapter à la réalité du temps et surtout des jeunes.

Toutes les personnes qui le désirent pourront se joindre à la caravane à une étape ou l'autre de son parcours ou aider à en défrayer les coûts, évalués à quelque \$7,000.

S'adressant hier aux quelques 200 membres de la SSJB-M réunis hier dans le cadre de leur célébration annuelle du Jour de l'An, M. Rhéaume les a invités à poser eux aussi des gestes concrets en faveur de l'indépendance du Québec et de la survivance de la langue française.

Il a lui-même fait savoir hier qu'il refusera de payer le compte de taxes municipales « bilingue » que la Ville de Montréal fera bientôt parvenir à tous ses contribuables et qu'il compte intenter un recours collectif contre l'administration montréalaise.

Rappelons que la Ville de Montréal a décidé en août dernier de distribuer tous ses documents

dans les deux langues officielles. Le père de la loi 101, le Dr Camille Laurin, avait alors qualifié cette décision « d'entorse à l'esprit sinon à la lettre de la loi ».

L'administration montréalaise profite en effet d'un « trou » dans la Charte de la langue française. Cette dernière précise que ce n'est que dans ses relations « avec les autres gouvernements et avec les personnes morales établies au Québec » que les corps publics et parapublics doivent n'utiliser que le français.

M. Rhéaume n'a d'ailleurs pas manqué de dénoncer l'administration montréalaise qui ne fait selon lui « strictement rien pour la francisation ».



Gilles Rhéaume

La grève illégale à l'hôpital St-Ferdinand d'Halifax Trois ex-grévistes commencent à purger leur peine aujourd'hui

CAROLE BEAULIEU

Trois ex-grévistes de l'hôpital psychiatrique St-Julien, à St-Ferdinand d'Halifax, de même qu'un conseiller syndical de la CSN, M. Luc Painchaud, devaient ce matin prendre le chemin des cellules pour purger les sentences d'emprisonnement de 15 et 30 jours qu'ils ont encourues en novembre dernier après avoir défilé une injonction leur ordonnant de mettre fin à leur grève illégale.

La présidente du syndicat des employés de cet hôpital, Mme Lucille Poirier, est déjà incarcérée depuis vendredi à la résidence Gommis, à Québec, où elle devra demeurer pendant 15 jours. Trois autres directrices du syndicat qui ont écopé de sentences de cinq jours l'y rejoindront jeudi prochain.

L'emprisonnement des ex-gré-

vistes a fait monter la tension derrière les murs de cet hôpital de la région de Thetford Mines, qui tente péniblement de se relever d'une grève illégale de près d'un mois, a fait savoir hier l'une des directrices du syndicat, Mme Angèle Soulière.

« On dirait que les gens pensaient qu'on n'irait pas vraiment en prison. C'était plutôt agressif vendredi quand les premiers sont rentrés en dedans. »

Douze des 23 syndiqués condamnés le 28 novembre dernier par le juge René Dionne, de la Cour supérieure du Québec, à des peines d'emprisonnement d'un jour ont déjà « fait leur temps » vendredi à la prison d'Orsainville.

Trois autres ex-grévistes ont fait appel de leur sentence et une quatrième est actuellement hospitalisée.

On ignore toujours ce qu'il ad-

viendra des 25 employés congédiés lors de ce conflit de travail qui a perturbé pendant plusieurs semaines le petit village de 1,300 habitants où l'hôpital est le principal employeur. Leurs causes ont récemment été entendues en arbitrage et les décisions sont attendues pour la mi-janvier, a fait savoir récemment la présidente du syndicat, Mme Lucille Poirier.

Le tribunal d'arbitrage est présidé par le juge en chef du Tribunal du travail, Me Jean-Paul Geoffroy.

Le recours collectif de \$14 millions intenté par une patiente de l'établissement psychiatrique a été reporté en février.

Rappelons que les 717 grévistes de l'hôpital St-Julien sont rentrés au travail le 15 novembre sans avoir réussi à bloquer les dix coupures de postes à l'origine du conflit.

L'effondrement du pont à Sept-Îles

Lavalin entreprend des tests

SEPT-ÎLES (PC) — La firme d'ingénieurs Lavalin entreprend, cette semaine, une série de tests afin de déterminer les causes de l'effondrement du pont de la rivière Sainte-Marguerite, à Sept-Îles, survenu le 30 octobre dernier.

Les responsables doivent analyser la qualité des matériaux utilisés et les méthodes de construction de ce pont, afin de présenter un rapport à la commission spéciale qui enquête sur cet accident, où six travailleurs ont trouvé la mort.

Me Conrad Chapdelaine, le conseiller juridique de cette commission, qui est formée de trois membres, a révélé que les tests seront effectués à l'École polytechnique de Montréal. Des morceaux de métal, des pièces de soutien et d'autres parties du

pont ont été acheminés de Sept-Îles, une ville située à 420 kilomètres du nord-est de Québec.

Il a ajouté que la firme Lavalin est l'un des nombreux organismes chargés d'amasser des données techniques avant le début des audiences publiques. Les différents rapports sont attendus pour la fin de janvier.

Me Chapdelaine a également fait savoir que les audiences publiques ne débuteront pas avant la première semaine de février.

La commission d'enquête est composée du juge André Quesnel, de la Cour provinciale, de M. Jules Houde, un professeur de génie à l'Université de Montréal et de M. Emile Boudreau, un spécialiste en santé et sécurité au travail auprès de la Fédération des travailleurs du Québec

(FTQ). Les commissaires doivent déposer leur rapport le 28 février. M. M. Chapdelaine et Houde ont cependant indiqué vendredi qu'ils doutaient que cette échéance puisse être respectée.

M. Houde a expliqué que la commission avait pour mandat de relever des détails significatifs sur la construction de ce pont, déterminer la cause exacte ou probable de l'effondrement et formuler des recommandations sur les façons d'éviter à l'avenir ce genre d'accident.

Six travailleurs ont perdu la vie lorsque ce pont de \$2.1 millions, qui surplombait la rivière Sainte-Marguerite, s'est brisé en deux, seulement quelques heures avant qu'il ne soit ouvert à la circulation automobile.



La patinoire du canal Rideau : 7,8 kilomètres de glace qui redeviennent à chaque hiver le rendez-vous du « tout Ottawa » sportif.

L'hiver arrive à Ottawa

OTTAWA (PC) — Plusieurs centaines de patineurs ont envahi ce week-end le canal Rideau, à Ottawa, à l'occasion de son ouverture officielle pour la saison.

L'ouverture du canal, qui, avec ses 7,8 kilomètres de longueur constitue la plus longue patinoire naturelle au monde, est devenue un rituel annuel et signifie que l'hiver est véritablement arrivé à Ottawa.

L'inauguration de la saison survient après plusieurs jours de températures glaciales et une tempête du jour de l'An, qui a laissé 20 centimètres de neige sur la ville.

Le porte-parole de la Commission de la capitale nationale, l'organisme chargé de l'entretien du canal, M. Iain Barrie, a expliqué que les responsables s'étaient dé-

pêchés d'enlever la neige du canal, afin de permettre à la glace d'épaissir le plus possible. La surface doit avoir au moins 20 centimètres d'épaisseur pour être sécuritaire. L'an dernier, a indiqué M. Barrie, une partie du canal a été ouverte aux patineurs le jour de Noël, mais le reste n'a été accessible qu'à partir du 9 janvier.

En ce moment, seule la section proche du centre-ville est ouverte, mais les autorités comptent permettre l'accès au reste du canal Rideau d'ici quelques jours.

Le canal Rideau est le lieu où se déroule un festival d'hiver annuel, comprenant des activités sportives, culturelles et de nombreux spectacles. Cette année, l'événement a lieu du 1er au 10 février.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS 844-3361

Tout ce qu'il faut savoir sur les Reér...

Vous le saurez en consultant le *Guide des Reér*, Édition 1985 offert gratuitement dans toutes les succursales de la Fiducie du Québec.

Vous voulez réduire votre impôt, mais vous cherchez encore le Reér qui répondra vraiment à vos besoins? Vous êtes tenté par les Reér autogérés, et vous aimeriez en savoir davantage? Vous souhaitez contribuer à votre régime mais vous n'avez pas d'argent liquide en ce moment?

Pour connaître la réponse à ces questions ainsi que les caractéristiques des Reér offerts sur le marché procurez-vous notre Guide complet et facile à consulter. Ainsi, vous ferez un choix éclairé et en toute connaissance de cause.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec
Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

Résultats logo loto québec

6/36 Gros Lot 200,000.00\$

04-01-85	5	12	13	26	30	34	27
6/6	2	657,720.00\$					MISE-TÔT
5/6+	9	9,752.60\$					3 23 26 36
5/6	269	407.80\$					Gagnants 397
4/6	8,730	46.50\$					Lot 125.90\$
Ventes totales		2,389,959.00\$					

Mini Loto 485312 50 000\$

04-01-85	85312	5 000\$	312	50\$
	5312	250\$	12	5\$

Provincial 2235304 500 000\$

04-01-85	2235304	50 000\$	5304	100\$
	35304	1 000\$	304	25\$
			04	10\$

Inter Loto 605851 250 000\$

04-01-85	05851	2 500\$	875240	NUMÉROS MOBILES	
	5851	250\$	620504	49453	2 500\$
	851	50\$	298929	5487	250\$
	51	10\$	NUMÉROS non décomposables	735	50\$

La Quotidienne Semaine du 05-01-85

3 L M M J V S

4 NON DISPONIBLE

Loto 6/49 Gros Lot \$10,400,000.00

05-01-85	7	17	18	24	29	48	
6/6	0	8,813,049.70\$					34
5/6+	19	212,902.30\$					
5/6	494	2,264.90\$					
4/6	31,807	67.60\$					
3/6	600,330	10\$					
Ventes totales		32,466,647.00\$					

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RENAUD-BRAY
Jusqu'à minuit!
7 soirs par semaine!

COURS D'INFORMATIQUE

- Initiation à l'informatique
- Initiation au langage Basic I ou II
- Initiation à la comp.abilité informatisée
- Initiation au traitement de texte
- Programmation Basic appliquée à la gestion
- Ateliers d'informatique pour personnes du 3e âge

Début de la session: semaine du 14 janvier
Inscription: 17 décembre au 9 janvier

COURS DE LANGUES ET AUTRES

Français.	Art de parler en public
Anglais	Impôt sur le revenu
Italien	Artisanat
Grec	Mécanique automobile
Espagnol	Tricot
Portugais	Rédaction créatrice
Allémand	Gestion de porte-feuille

849-4393, Local 713 ou 719
1450 Stanley, Montréal H3A 2W6

YMCA Centre-ville VISA MasterCard

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La suspension brutale du pont aérien immobilise des milliers de Juifs noirs éthiopiens

TEL-AVIV (Reuter) — Le pont aérien spectaculaire organisé pour le transfert de Juifs éthiopiens en Israël a été brutalement suspendu hier et plus de 12.000 fallashas sont livrés à eux-mêmes dans la corne de l'Afrique frappée par la famine, indique-t-on de source israélienne autorisée.

M. Zvi Eyal, porte-parole de l'agence juive chargée de l'immigration, a déclaré que l'opération Moïse avait été arrêtée en raison de l'énorme publicité faite autour de l'exode, qui était resté secret jusqu'au milieu de la semaine.

Des fallashas arrivés de fraîche date ont éclaté en sanglots en apprenant la nouvelle, et certains ont accusé la presse internationale d'avoir mis en danger la vie de leurs proches restés en Afrique. « Cela peut être fatal à mes frères... Il n'y a aucun moyen de les protéger », déclare M. Baruch Tigana, président de la communauté éthiopienne d'Israël.

Selon M. Eyal, l'arrêt des opérations aériennes laisse sans ressources plus de 12.000 fallashas, dont certains sont trop malades ou trop âgés pour se déplacer. Un nombre équivalent sont arrivés en Israël depuis novembre via l'Europe de l'Ouest,

transportés — selon des sources occidentales — depuis le Soudan par des avions de la compagnie de charters Tea basée à Bruxelles.

L'Éthiopie, qui n'entretient pas de relations officielles avec l'État hébreu, a accusé le Soudan de s'être ingéré dans ses affaires en facilitant l'exode. Les autorités de Khartoum ont toutefois nié toute collusion avec Israël.

Un dernier avion transportant 200 fallashas est arrivé samedi soir à Tel-Aviv. Un responsable de TEA a confirmé que l'opération était terminée.

De fortes pressions s'exercent actuellement pour amener à démissionner des responsables de l'agence juive et du gouvernement qui ont révéillé l'existence du pont aérien, et la question a été soulevée hier en conseil des ministres.

Le ministre du Tourisme, M. Avraham Sharir, a déclaré aux journalistes : « Certains hauts responsables se sont comportés d'une telle manière qu'ils doivent en tirer personnellement les conclusions ». De son côté, le président Chaim Herzog, qui prenait la parole dans un collège israélien, a exprimé l'espoir que la révélation du pont aérien ferait l'objet

d'une enquête sérieuse car elle « met en danger des milliers de vies ».

« Nous espérons que l'arrêt des vols n'est pas le fin mot de l'histoire », déclarait-on de source proche du cabinet après la réunion d'hier, sur laquelle les ministres étaient tenus de garder le secret.

Mme Geula Cohen, dirigeante du petit parti de droite Tehiya (Renaissance), a condamné la conférence de presse sur l'exode tenu jeudi dernier par des responsables : « Cela a placé d'autres gouvernements dans l'obligation de réagir », a-t-elle dit.

Son parti a déposé au Parlement une motion de censure contre l'organisation de cette conférence de presse.

Certains fallashas s'étaient enfer-

més hier dans leurs chambres au centre d'accueil de la ville d'Askelon, refusant de recevoir les journalistes.

« Ma mère et mon père sont encore là-bas », déclarait M. Mikonent Rami, 20 ans, arrivé en Israël il y a un mois. « Cela m'empêche de manger et de trouver le sommeil ».

Aux correspondants étrangers réunis dans le centre, M. David Levine, représentant de l'agence juive, a dit que « le seul moyen d'éveiller les consciences à travers le monde était de montrer ce qui se passe ici et d'écouter ces gens ».

« Maintenant que l'histoire (du pont aérien) est terminée, nous devons redoubler d'efforts pour aider les Juifs éthiopiens », a-t-il ajouté.

Enfin, le ministre libyen des Affaires étrangères, M. Ali Abdel-Salam al-Tureiki, a déclaré que son pays allait demander que la Ligue arabe se réunisse d'urgence pour discuter du pont aérien organisé par Israël pour évacuer les Juifs d'Éthiopie.

L'agence de presse libyenne Jana précise que le chef de la diplomatie libyenne a fait part de ses intentions à M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, qui est arrivé à Tripoli samedi soir.

Jana rapporte également que l'ambassadeur d'Éthiopie à Tripoli a été convoqué au ministère des Affaires étrangères où des responsables lui ont exprimé l'inquiétude libyenne devant l'opération et lui ont demandé des explications.

Au procès de Klaus Barbie

Des révélations qui feront du bruit et du mal

PARIS (AFP) — Le procès de Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon (centre-est de la France) donnera lieu à des révélations « qui non seulement vont faire du bruit mais aussi du mal », a déclaré hier l'avocat, Me Jacques Vergès, l'un des défenseurs du criminel de guerre nazi, dans une interview à l'AFP.

Selon Me Vergès, qui s'exprimait alors que l'instruction de l'affaire Barbie vient de s'achever après vingt ans trois mois de travail, ces révélations n'auront pas tellement trait à « la résistance en tant que telle ». Elles porteront en revanche « sûrement » sur « certains profiteurs de la résistance et certaines personnes que je considère comme coupables aujourd'hui — dans les honneurs qui leur sont rendus — de port illégal de décorations », a ajouté l'avocat parisien.

Après avoir émis le vœu que le procès s'ouvre « le plus vite possible », Me Vergès a déclaré que son client plaiderait « innocent ». Klaus Barbie, a ajouté l'avocat, dira ceci : « Ce que j'ai fait, je suis prêt à en rendre compte, c'est-à-dire ce que j'ai fait dans la lutte contre la résistance, l'aide que j'ai eue de la part de certains Français et de certains résistants ».

Klaus Barbie, a ajouté l'avocat, est également « prêt » à dire « comment il a pu arrêter Jean Moulin, unificateur des mouvements de résistance du sud de la France, comment il « pouvait être informé de tout l'organigramme de la résistance ». L'ancien chef de la Gestapo de Lyon, a encore dit Me Vergès, affirmera qu'il était « chargé de la lutte contre la résistance, et non pas chargé des rasades d'enfants juifs ».

Évoquant les trois faits finalement retenus par l'instruction contre Klaus Barbie — déportation de 55 Juifs dont plus d'une quarantaine d'enfants à Izieu (Isère), la liquidation du comité lyonnais de l'Union des Israélites de France (UGIF) et le départ du dernier train de déportés du Fort Montluc vers les camps d'extermination — Me Vergès a relevé que cinq autres faits avaient été exclus du dossier. « Tout ça était absurde », a-t-il estimé.

En ce qui concerne l'exclusion de l'affaire Jean Moulin du dossier Barbie, l'avocat a estimé que « l'explication juridique » était que Jean Moulin était « chrétien et résistant » et qu'il ne s'agissait pas d'un « crime imprescriptible » contre l'humanité. « Il y a quarante ans que Jean Moulin est mort et jamais il n'y a eu une instruction ouverte sur les raisons de sa mort, a affirmé l'avocat, ajoutant : Dans cette affaire, il faut accepter la vérité officielle et aucun juge n'a le droit d'y mettre le nez. A mon avis, on veut définitivement écarter l'affaire Jean Moulin, mais nous sommes un certain nombre à ne pas le vouloir ».

Après avoir affirmé que Klaus Barbie allait « très mal », et avoir « perdu quinze kilos » depuis sa détention, Me Vergès a déclaré que défendra l'ancien chef de la Gestapo de Lyon ne le gênait pas : « Ça ne me dérange pas du tout, a dit l'avocat. J'estime que dans une démocratie, quand un homme est l'objet de accusations les plus graves, le plus grand honneur pour cette démocratie et pour un avocat est de le défendre ».

Pologne: vers une hausse des prix alimentaires

VARSOVIE (AFP) — Le gouvernement polonais a soumis à « consultation nationale », notamment par la voie des nouveaux syndicats et de la presse, des hausses de prix des denrées alimentaires de base pour début de mars, selon trois variantes dont deux prévoient une levée partielle du rationnement, à l'exception toutefois de la viande.

Il s'agit de la seconde consultation de ce genre, la première, qui avait eu lieu à l'automne 1983, avait débouché sur l'abandon de la plupart des hausses prévues, en raison de l'opposition de 80% des avis exprimés, selon la presse.

La première variante, sans levée du rationnement, proposée cette année aux Polonais — qui peuvent faire connaître leurs préférences notamment par courrier ou téléphone auprès des rédactions — prévoit notamment des hausses sur les produits contingents : 24% pour la farine, 25% pour le sucre, 41% pour le riz, 10% pour le pain et le beurre, ainsi que de 10 à 25% pour la viande selon les qualités.

Dans la seconde hypothèse, le rationnement serait levé pour la farine et ses dérivés, ainsi que les graisses, mais leurs prix augmenteraient alors plus sensiblement : la farine passant de 29 à 41 zlotys le kilo soit 42%, le pain augmentant de 30%, le beurre frais de 30% et le lard de 83%. Le sucre, qui resterait rationné, subirait quand même une hausse de 45% et la viande de 9,5% en moyenne.

La troisième variante reprend les augmentations de la seconde à l'exception du sucre (plus 75%) dont le rationnement serait alors levé en juillet.

Actuellement chaque Polonais a droit mensuellement à 2,5 kilos de viande en moyenne (dont 700 grammes avec os), 750 grammes de beurre, 375 grammes de matières grasses, 1 kg de farine, 1 kg de riz ou d'autres céréales et les enfants 200 grammes de chocolat quand il y en a dans les magasins.

Le dernier train de hausses des produits alimentaires de base date de février 1982, au début de l'état de siège. Les prix avaient augmenté en moyenne de 24%. Depuis, des hausses importantes sont notamment intervenues sur les transports, les biens d'équipement ménager et les ventes d'appartements.

Début 1985, les billets de transports interurbains et les assurances de voitures particulières ont augmenté de 50%.

En lançant une « consultation nationale » prioritairement destinée aux nouveaux syndicats mis en place par le pouvoir, le gouvernement, notent les observateurs, joue à la carte de la prudence pour annoncer des hausses de produits alimentaires qui par le passé ont été les révélateurs directs des secousses sociales majeures de 1956, 1970 et 1980.

Selon le gouvernement, ces hausses compensées par des primes aux plus bas salaires du secteur étatisé devraient permettre de contenir l'inflation dans une fourchette de 12 à 13%, contre près de 30% en 1984.

Par ailleurs, le zloty, la monnaie nationale, a été dévalué le 1er janvier de 9% par rapport à l'ensemble des monnaies occidentales.

Cette troisième dévaluation après celles de mars (10%) et de septembre (8,8%) vise, selon le gouvernement, à favoriser l'exportation et à réduire les importations en devises fortes afin de dégager un excédent commercial permettant de résorber le volume de la dette extérieure évaluée à \$28,1 milliards.

En Nouvelle-Calédonie

La tension grandit!

NOUMÉA (AFP) —

Un « comité de crise et de soutien au gouvernement de Nouvelle-Calédonie » appelant la population à « se mobiliser » a été constitué hier à Nouméa, à la veille de l'annonce des propositions de M. Edgar Pisani, délégué du gouvernement Fabius, sur l'avenir de ce territoire français du Pacifique situé à 1.500 km à l'est de l'Australie.

M. Pisani doit rendre ses propositions publiques aujourd'hui, à 20 heures, à Nouméa, dans une déclaration radiodiffusée.

Mettant en cause « la rapide dégradation de la situation, l'insécurité croissante et les mots d'ordre inquiétants du FNLS » (Front national de libération canaque socialiste, indépendantiste), les signataires de ce texte demandent « à la population de se mobiliser, de faire bloc et d'apporter un soutien total et sans réserve au gouvernement de Nouvelle-Calédonie ».

De leur côté, les indépendantistes mélanésiens ont mis en place un dispositif visant à filtrer l'accès à certaines tribus canaques, dans la crainte d'une réaction extrémiste européenne aux déclarations de M. Pisani, a-t-on appris hier de source officielle à Nouméa.

Le FNLS a également donné des directives à quelques tribus

de la côte ouest pour que les femmes et les enfants soient évacués vers des endroits sûrs, selon une source indépendante. Ainsi, une centaine de femmes et d'enfants canaques de la tribu de Baco (300 km au nord de Nouméa) ont été évacués dès vendredi vers la montagne.

À Nouméa, l'entourage du délégué du gouvernement a gardé ce week-end un mutisme total sur l'avant-projet de M. Pisani, se refusant à tout commentaire sur les informations sur l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* (socialisant) selon lesquelles la Nouvelle-Calédonie pourrait devenir une sorte d'État associé à la France pendant plusieurs années, avec un statut particulier — du type port franc — pour Nouméa, la ville européenne.

Toutefois, le 28 décembre dernier, M. Pisani avait déclaré que ses propositions reposent sur un équilibre entre trois objectifs : « l'intérêt de la France, les légitimes intérêts des communautés non canaques et la revendication canaque à la naissance et à la renaissance ».

Au cours de sa dernière conférence de presse, le 28 décembre dernier, le leader du FNLS, M. Jean-Marie Tjibaou, a de son côté affirmé que l'essentiel est de recouvrer la sou-

veraineté en 1985 ». Sur cela, « il n'y a pas de concession possible », a-t-il dit, tout en se déclarant prêt à « négocier sur un calendrier de retour des compétences » et sur une « accession petit à petit à l'indépendance ».

Les Vietnamiens attaquent la base du FLNPK d'Ampil

BANSA-NGAE (Thaïlande) (Reuter) — L'armée vietnamienne a ouvert lundi par des tirs d'artillerie suivis d'une attaque au sol, l'offensive, attendue depuis longtemps par les maquisards khmers, contre la base d'Ampil, quartier général du Front de libération nationale du peuple khmer (FLNPK), ont rapporté des officiers thaïlandais.

De violents combats se poursuivaient autour du camp, situé à quelques centaines de mètres de la frontière thaïlandaise.

Selon les officiers thaïlandais, deux chars vietnamiens, peut-être plus, tentaient de percer les lignes de défense avancées du camp, à trois km de son centre et, du village thaïlandais de Ban Sa-Ngae, situé non loin de là, on pouvait entendre des tirs de mitrailleuses ininterrompus.

Les Thaïlandais n'ont pas encore pu déterminer si le périmètre de défense des maquisards, long de huit km, avait été percé.

Le FLNPK s'attendait à cette attaque, qui coïncide avec le sixième anniversaire de l'intervention par laquelle les Vietnamiens avaient renversé le gouvernement khmer rouge et l'avaient remplacé par celui de M. Heng Samrin.

Ampil est la seule base importante du FLNPK encore intacte depuis l'offensive de la saison sèche lancée le mois dernier par les Vietnamiens contre les camps de maquisards établis le



Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, a accueilli le sénateur Edward Kennedy à son arrivée à l'aéroport de Johannesburg où plusieurs militants noirs de l'Organisation du peuple azanien (AZAPO) ont hué le visiteur américain.

Le sénateur Edward Kennedy choqué par la misère à Soweto

SOWETO (Reuter) — Le sénateur Edward Kennedy s'est dit choqué par la misère régnant dans la cité noire de Soweto, première étape d'une visite d'une semaine en Afrique du Sud.

Venu dans un hôtel pour travailleurs immigrés, où les gens s'entassaient à huit dans chaque chambre, M. Kennedy a déclaré à la presse que c'était l'une des visites les plus éprouvantes et désespérantes de sa vie.

Le système sud-africain fait que de nombreux Africains doivent quitter leurs foyers tribaux pour trouver un emploi.

Les gens doivent choisir entre vivre avec leurs familles ou les nourrir, a dit le sénateur Kennedy aux journalistes présents. « Ce genre de choix cruel, dur et difficile est contraire à toute espèce de tradition de l'éthique judéo-chrétienne ».

De son côté, M. Gregory Craig, l'un des principaux collaborateurs de M. Kennedy, a accusé la police sud-africaine de s'être livrée à des manœuvres pour empêcher M. Kennedy de se rendre à Soweto.

M. Kennedy se dirigeait samedi soir vers Soweto, et la résidence de l'évêque anglican Desmond Tutu, lorsque la police a arrêté le convoi et l'a averti que des manifestants hostiles l'attendaient à son arrivée. Elle l'a engagé à retourner à Johannesburg, a dit M. Craig.

Les bus transportant la presse ont rebroussé chemin, et M. Kennedy a renvoyé plusieurs membres de sa famille à Johannesburg, pour finalement découvrir à son arrivée à Soweto que 300 personnes l'attendaient, des bougies à la main, pour lui souhaiter la bienvenue.

« Nous pensons que la police a agi pour des motifs politiques », a dit M. Craig. Elle a voulu empêcher que cette belle scène se produise et que la presse y assiste ».

Hier matin, M. Kennedy s'est rendu à des services religieux avant de parcourir les rues sous les acclamations de la foule.

L'assistance, bien qu'amical, était moins nombreuse et beaucoup plus discrète que lors de la visite, il y a 18 ans, de Robert Kennedy, frère du sénateur, assassiné en 1968.

Selon des habitants de Soweto, l'une des raisons pourrait être que les États-Unis fascinaient beaucoup plus les

Noirs sud-africains en 1966 que maintenant.

Alors que M. Kennedy visitait une résidence, son neveu, M. Stephen Smith, jeune avocat, s'est déchaussé et a commencé à jouer au football avec un jeune Noir.

Samedi, à l'aéroport de Johannesburg, il avait été hué par plusieurs militants noirs de l'Organisation du peuple azanien (AZAPO), qui refuse toute coopération avec les Blancs. Les manifestations politiques étaient illégales en Afrique du Sud, la manifestation a été rapidement dispersée par la police, qui a arrêté trois protestataires.

Dans une brève conférence de presse, le sénateur américain a répété sa totale opposition à l'apartheid.

A bord de l'avion qui le conduisait en Afrique du Sud, il a révélé qu'il avait d'abord eu l'intention de faire ce voyage en 1968, vingt ans après la visite de son frère Robert. Mais il a décidé d'avancer ce projet en raison de la préoccupation croissante que suscite aux États-Unis le problème de l'apartheid.

M. Kennedy doit rencontrer lors de son séjour des représentants du gouvernement de Pretoria, ainsi que des dirigeants de l'opposition.

Dans l'avion, M. Kennedy s'est également déclaré surpris de voir combien les choses avaient peu changé en Afrique du Sud depuis 1966.

Il a précisé qu'il avait lu tous les discours prononcés à cette époque par son frère Robert. Ces discours, a-t-il précisé, s'adressaient aux Blancs et les enjoignaient de mettre fin au système de ségrégation raciale.

De son côté, Mgr Tutu a rappelé que les paroles de Robert Kennedy avaient bouleversé l'Afrique du Sud.

Le plus célèbre de ces discours est prononcé au Cap, devant un public composé surtout de Blancs qu'il avait appelés à réformer le système en place. Près de vingt ans ont passé et ce système n'a pas beaucoup changé, a estimé Edward Kennedy.

Deux des enfants du sénateur avaient été arrêtés il y a quelques semaines lors d'une manifestation anti-apartheid devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Washington. Deux autres de ses enfants l'accompagnent dans sa tournée.

Le Point présente cette semaine:

- Le rapt des enfants par les parents: un drame insoluble?
- La désinformation: le mensonge quotidien entre l'est et l'ouest.
- Le Devoir: 75 ans d'information.
- La rencontre Shultz-Gromyco: veut-on vraiment négocier? Et quoi?
- Prise d'otages en Iran: quatre ans plus tard l'ex-premier ministre Bani Sadr explique...

Avec Pierre Nadeau Du lundi au et Simon Durivage vendredi à 22h27



La télévision de Radio-Canada

Vous méritez ce qu'il y a de mieux

Les 103 conspiratrices de 1985

ELLES étaient quatre en 1979. Elles sont 103 aujourd'hui. De Victoriaville à Rimouski, en passant par Chibougamau, Forestville, Hull, Baie-Comeau, Havre St-Pierre, jusque dans les quartiers montréalais de Rosemont, Ahuntsic, Ville Emard, les maisons de femmes ont littéralement bourgeonné au cours des dernières années, portant le « mouvement des femmes » aux quatre coins du Québec, s'installant en plein quartier ouvrier pour s'attaquer à la pauvreté des femmes monoparentales, ouvrant leurs portes au cœur des banlieues tranquilles pour remettre en question le bonheur-valium, organisant jusqu'au fin fond du Québec des manifestations contre la violence faite aux femmes, là où, hier encore, le mot même de féministe faisait frémir.

Mais à l'aube de 1985, leur existence, qui n'a pas d'équivalent, du moins en nombre, dans aucune autre province canadienne, est actuellement menacée par de sérieux problèmes de financement.

« Les centres sont devenus la base du mouvement, ses agents multiplicateurs, déclarait récemment une animatrice d'un centre montréalais. A travers eux les idées qui hier encore ne rejoignaient qu'une minorité de femmes sont entrées dans les cuisines, sont devenues des sujets de discussion entre voisins. C'est le quotidien de toutes les femmes qui est en train de changer. »

Auto-santé, sexualité, retour au travail, ménopause, auto-défense, violence, les sujets abordés par les centres sont aussi variés que la réalité des femmes du milieu dans lequel ils se sont installés. Contrairement à la tendance qui veut que Montréal, avec sa moitié de population québécoise, concentre aussi la moitié des ressources, c'est hors du Montréal métropolitain qu'on retrouve actuellement 75 % des centres de femmes.

Mais l'opération ne va pas sans mal. Jusqu'ici en effet les centres ont survécu largement grâce à des programmes fédéraux de création d'emploi, doublés de dons de charité, de bénévoles et de la valse incertaine des programmes de création d'emploi provinciaux.

La fin des programmes d'emplois d'été pour étudiants — qui assuraient souvent la continuité des services au cours de l'été et donnaient l'occasion à des femmes plus jeunes de faire leurs premières armes dans le milieu — et les velléités du nouveau gouvernement fédéral de modifier ses politiques de créations d'emploi, laissent présager des jours sombres pour les centres de femmes.

« On a l'impression de nager à contre courant », s'inquiète Michèle Séguin, du Comité d'étude provincial sur les centres de femmes.

Et les femmes sont lassées de passer 38 % de leur temps à « chercher du financement » pour n'obtenir finalement que des « budgets de misère » et être forcés par les

FEMININ PLURIEL

CAROLE BEAULIEU

critères des programmes de création d'emploi à offrir « des services sociaux à rabais » au lieu de travailler à leurs véritables objectifs d'autonomie des femmes.

« Pour financer un centre de femmes il faut savoir parler trois langues: celle du municipal, du provincial et du fédéral, sans compter celles de tous les organismes de bienfaisance. »

L'an dernier lors d'un premier colloque qui réunissait des représentantes d'une soixante de centres, elles ont revendiqué une « politique globale de financement », une politique qui reconnaît enfin leur apport social.

« Nous n'avons pas à justifier notre existence, disait alors Danielle Lamoureux, de la Marie Debout. Nous sommes des créations des femmes, un lieu concret d'application du mouvement des femmes. Nous répondons à un besoin. Nous n'existons pas par la grâce de nos bailleurs de fonds. Nous revendiquons la reconnaissance sociale de notre travail. Nous revendiquons le droit à un financement adéquat et permanent. »

Cette année, au cours des mois de janvier et février tous les centres de femmes du Québec seront invités à réfléchir sur la possibilité de former un « regroupement provincial de centres de femmes » qui aurait pour mandat principal de mener la bataille du financement.

Depuis plusieurs mois en effet des représentantes de toutes les régions du Québec ont formé un Comité de coordination provincial en vue d'étudier un projet de regroupement.

La décision finale devrait être prise en juin prochain à Montréal lors d'un vaste colloque provincial qui réunira des représentantes des 103 centres du Québec.

« Nous devons encore déterminer quel type de regroupement nous voulons et surtout si un regroupement est vraiment le meilleur moyen de faire avancer la cause des centres et l'autonomie des femmes », soutient Michèle Séguin dont le comité a déjà fait une enquête auprès d'autres regroupements québécois pour en répertorier les forces et les faiblesses.

La question devient en effet de plus en plus urgente. Déjà, faute de financement, certains centres ont dû fermer leurs portes. Plusieurs fonctionnent avec des budgets inférieurs à \$20,000 alors que même le Secrétaire d'Etat reconnaît que le budget moyen de fonctionnement d'un centre devrait être de \$50,000. Les 103 conspiratrices ont définitivement du pain sur la planche.

La course au leadership conservateur ontarien

À trois semaines du Jour J, les gants vont peut-être tomber

TORONTO (d'après CP) — Malgré le désir du procureur-général Roy McMurtry, ce serait malin pour le Parti progressiste-conservateur de l'Ontario si la course actuelle à la succession de Bill Davis devenait l'occasion d'un affrontement d'adversaires, a affirmé le ministre de l'Agriculture Dennis Timbrell.

« Je ne pense pas que nous ayons besoin de promouvoir l'acrimonie », a déclaré aux journalistes le ministre Timbrell, hier, à l'issue d'une rencontre avec 600 supporters qui avaient participé à un brunch du Nouvel An dans son comté de Don Mills.

Le procureur-général Roy McMurtry, qui se présente en même temps que le ministre Timbrell, le ministre de l'Industrie Frank Miller et le président du Conseil du Trésor Larry Grossman dans cette course au leadership ontarien (le gagnant deviendra premier ministre), avait déclaré la semaine dernière qu'il fallait changer la formule des meetings regroupant tous les candidats, parce que le public ne voyait plus d'intérêt dans cette course de « gentlemen tory ».

Les gants sont ainsi finalement sortis quelque peu dans cette campagne au leadership, mais rien n'indique qu'il y aura des nez saignants chez les quatre aspirants qui comptent remplacer le premier ministre Davis à l'issue d'une campagne que plusieurs ont qualifié d'ennuyante.

Les organisateurs de cette course au leadership ont affirmé que les trois dernières semaines vont faire place à un jeu plus rude en vue de la victoire à la convention du 24 au 26 janvier. Mais l'on ne s'attend pas à ce que les quatre candidats s'échangent des coups bas.

« Nous espérons que les derniers débats se dérouleront avec civilité », a déclaré David McFadden, le président provincial du parti. Les choses vont se dérouler plus rudement sans doute, a-t-il affirmé, mais nous espérons qu'elles ne dégèneront jamais en accusations ou en coups inutiles. »

Le candidat Larry Grossman,



Dennis Timbrell

Larry Grossman

Frank Miller

Roy McMurtry

pour sa part, a rejeté les suggestions voulant que la course soit le lieu d'un affrontement politique et idéologique. « Nous sommes tous des membres seniors d'un même cabinet et nous allons tous avoir à travailler ensemble après la convention quel que soit le gagnant. »

Cependant, les trois dernières sept conventions où sont invités les quatre candidats (à Kitchener jeudi, London dimanche et Toronto le 16 janvier) promettent d'être plus combatives que les précédentes avec cette montée de pression et une attention accrue de la part des grands médias.

M. Roy McMurtry, qui a en quelque sorte raffermit le débat dans cette course, a affirmé que les candidats se devaient d'avoir de plus nombreuses occasions de débattre entre eux et d'avoir à répondre à de « dures » questions, venant des journalistes et du public, plutôt que l'actuelle formule qui veut que ce soit des membres du parti qui animent les « all-candidates meetings ».

Hier, le ministre Timbrell a été cinglant envers Roy McMurtry en affirmant que plusieurs sondages plaçaient le procureur-général au dernier rang et que son désir de briser les règles du jeu n'était « qu'une façon de trouver le moyen de briser cette tendance ». Le ministre Timbrell en a profité, lors de son discours, pour affirmer que s'il gagnait

la course son premier geste de leader serait au contraire de viser à réunir tout le monde, à promouvoir l'harmonie et la coopération entre tous. « Le problème avec les politiciens qui tendent à chercher les extrêmes, que ce soit à gauche ou à droite, c'est que l'on polarise les débats et qu'inévitablement on divise les gens », a conclu le ministre Timbrell.

Du côté de l'organisation du ministre Roy McMurtry, le directeur de campagne, M. Brian Armstrong, a affirmé que son candidat, quant à lui, entreprendra une nouvelle étape dans sa campagne avec le meeting de Kitchener jeudi prochain, « en attaquant ses adversaires plus agressivement ».

M. John Laschinger, le directeur de la campagne du candidat Larry Grossman, pour sa part, a admis que « les choses allaient définitivement se réchauffer ». Il affirme que « les gants sont définitivement jetés », c'est-à-dire que lancés au sol les adversaires s'en empareraient.

Dans les faits, le candidat Roy McMurtry est intervenu pour que la formule des débats change. Le procureur-général de l'Ontario propose qu'à la place de conventions où une équipe du parti dirige les débats et pose les questions l'on organise des panels de journalistes qui eux posent des questions aux candidats.

Dans les sondages effectués en marge de cette campagne au leadership, c'est le ministre de l'Industrie, M. Frank Miller, qui détient une confortable avance avec 40% des intentions de vote. Le ministre de l'Agriculture, Dennis Timbrell, le suit avec 25%, le président du Conseil du Trésor, Larry Grossman, est troisième très proche du second, et le procureur-général Roy McMurtry est quatrième, loin derrière les trois premiers.

Des fonds pour Morgentaler

(PC) — Le Dr Henry Morgentaler a demandé à ses sympathisants de l'aider financièrement, afin de défrayer ses factures de tribunaux et aider les cliniques d'avortement au Canada.

Dans une publicité insérée dans l'édition de samedi du quotidien *The Gazette*, le Dr Morgentaler dit qu'il n'a plus les moyens de faire face aux poursuites intentées contre lui devant les tribunaux. Il affirme également ne pas avoir l'argent nécessaire pour assurer la sécurité des cliniques de Toronto et Winnipeg, en plus des autres qu'il a ouvertes depuis le début des années 1970.

« Personnellement, je n'ai plus les ressources financières pour affronter tous les frais légaux et les coûts élevés pour la sécurité des femmes et des employés dans les cliniques », déclare le médecin dans cette publicité.

Le porte-parole de la Coalition ontarienne pour des cliniques d'avortement, Mme Judy Rebeck, a indiqué que le message publicitaire pourrait être publié à nouveau, selon la réaction du public.

« Nous sommes persuadés que le Dr Morgentaler ne devrait pas payer un sou pour sa défense devant les tribunaux ».

Plusieurs groupes en faveur de l'avortement, comme la Coalition ontarienne, le groupe torontois *The Issue is Choice* et la Ligue canadienne d'action pour le droit à l'avortement, ont amassé depuis un an \$150,000 pour la défense du Dr Morgentaler, a ajouté Mme Rebeck.

Elle a précisé que la campagne publicitaire dans les journaux a un objectif de \$100,000.

« Les nouvelles accusations pourraient entraîner des coûts astronomiques. S'ils continuent à le traîner devant les tribunaux à Winnipeg et Toronto, le Dr Morgentaler pourrait se retrouver avec des frais d'un demi-million », a-t-elle soutenu.

Le Dr Morgentaler, âgé de 61 ans, fait face à une seconde accusation en 18 mois, pour avoir conspiré en vue de pratiquer un avortement, dans sa clinique de Toronto.

Celle-ci doit rouvrir ses portes lundi, alors que divers groupes contre l'avortement entendent manifester leur opposition.

Le Dr Morgentaler et son co-accusé, le Dr Robert Scott, ont comparu devant un tribunal de Toronto vendredi, mais ils devront s'y présenter à nouveau jeudi, afin de connaître la date de leur procès.

Le 18 novembre dernier, le médecin montréalais et deux de ses associés ont été acquittés de la même accusation par un jury de la Cour suprême de l'Ontario. Le gouvernement ontarien avait alors décidé d'en appeler de ce verdict.

L'affaire du « bébé né pour être vendu »

La polémique fait rage en G.-B.

LONDRES, (AFP) — Le « bébé né pour être vendu » est devenu affaire d'Etat en Grande-Bretagne après la naissance à Londres d'une petite fille engendrée pour le compte d'un couple qui ne pouvait avoir d'enfant.

Services sociaux, police, église, presse, gouvernement y jouent le rôle de parrains en attendant que la justice décide si la mère de substitution a le droit de « vendre » son enfant.

Dès l'annonce de la naissance vendredi dernier, les services sociaux ont obtenu d'un magistrat que la maternité garde le bébé pour une période de sept jours en attendant qu'un tribunal pour enfant puisse se prononcer sur cette « adoption ».

La mère du bébé, Mme Kim Cotton, 28 ans, qui a déjà deux enfants âgés de 8 et 5 ans, a décidé de se faire mère de substitution pour payer les travaux de rénovation de sa maison dans le nord de la capitale. Elle a été payée 6,500 livres (près de \$10,000 Can.) pour être artificiellement inséminée, porter et mettre au monde l'enfant vendu à un couple anonyme dont le mari est le donneur de sperme.

La transaction commerciale, la première de ce type en Grande-Bretagne, s'est faite par l'intermédiaire d'une agence spécialisée, le *Surrogate Parenting Centre of Great Britain* (Centre de parents de substitution de Grande-Bretagne), filiale d'une agence américaine dont la commission s'élève également à 6,500 livres.

Scotland Yard a ouvert une enquête, tandis que la presse britannique, scandalisée par l'aspect vénal de l'entreprise, tire à boulets rouges sur la « mère indignée » qui, selon l'hebdomadaire populaire *Sunday Mirror*, a quitté l'agence spécialisée, considérée comme la véritable fée Carabosse de l'histoire.

La révélation de l'affaire par le quotidien à sensation *Daily Star*, auquel Mme Cotton aurait vendu l'ex-

clusivité du récit de son expérience pour une somme de 20,000 livres, a provoqué des réactions indignées de nombre de députés. Certains ont appelé le gouvernement à prendre des mesures immédiates pour combler le vide juridique actuel.

Les juges n'ont à leur disposition pour le moment qu'une loi sur l'adoption, datant de 1958 qui interdit tout versement d'argent pour une adoption.

Dimanche le ministre de la Santé, Kenneth Clarke, a annoncé que le gouvernement apporterait son soutien à tout député qui déposerait une proposition de loi visant à interdire ce type de commerce. Cette procédure est plus rapide que celle des projets gouvernementaux et donne lieu à un vote libre des parlementaires.

Le gouvernement étudie actuellement les conclusions d'un rapport, rédigé par un groupe de « sages », la commission Warnock, et consacré aux expériences sur les embryons humains. Ce rapport, publié en juillet dernier recommande notamment d'interdire la pratique des mères de remplacement.

Du côté de l'église anglicane, c'est l'évêque de Birmingham, le révérend Hugh Montefiore, qui a condamné avec les mots les plus durs cette pratique. « C'est comme utiliser son corps, et je pèse mes mots, pour quelque chose qui se rapproche de la prostitution », a-t-il dit.

Certains médecins cependant ne rejettent pas sans appel les mères porteuses. C'est le cas du docteur Robert Winston, qui dirige une clinique spécialisée dans les problèmes de stérilité, où l'an dernier une femme a mis au monde des quadruplés féconds in vitro.

« En général, estime-t-il, la substitution est mauvaise pour les parents biologiques, l'enfant et la mère de remplacement. Mais dans certains cas lorsque la mère de remplacement utilise simplement son utérus

Vague de froid en Europe

(AFP) — Un froid polaire s'est abattu vendredi soir sur une partie de l'Europe, déjà recouverte d'une épaisse couche de neige, faisant tomber le thermomètre jusqu'à moins 40 degrés centigrades dans le Jura suisse et moins cinq à Rome où il a neigé vendredi soir pour la première fois depuis 14 ans.

La nuit de vendredi à samedi a été la plus froide en Suisse depuis 15 ans, selon l'Institut de météorologie de Zurich. À la Brevine (environ 1,000 mètres d'altitude) dans le Jura suisse, un record de moins 40 degrés a été enregistré dans la nuit. Le thermomètre est descendu jusqu'à moins 22 à Zurich et moins 12 à Genève.

Les autorités suisses craignent que les chutes de neige et le mauvais temps qui doit encore se prolonger quelques jours ne perturbent les arrivées, prévues dimanche à Genève, de MM. Andrei Gromyko et George Shultz. Depuis jeudi, en effet, l'aéroport de Genève a dû être fermé à plusieurs reprises pendant quelques heures pour débarrasser

les pistes de la neige qui s'y était accumulée.

En RFA, déjà recouverte du nord au sud de deux jours d'un épais manteau blanc, la température est descendue pendant la nuit de vendredi à samedi jusqu'à moins 24 degrés pour se stabiliser samedi à moins 10 degrés centigrades. Malgré d'importants moyens de déneigement, de nombreuses autoroutes de Bavière sont devenues difficilement praticables et les vacanciers de Noël, nombreux à rentrer ce week-end vers le nord, doivent rouler au pas dans des embouteillages dont le plus long atteignait 55 km samedi à midi.

En Belgique, recouverte elle aussi d'une couche de 15 à 20 centimètres de neige, la circulation est également ralentie sur les 1,400 km d'autoroutes du pays. La vague de froid qui s'est abattue vendredi, devrait persister jusqu'au milieu de la semaine prochaine.

À Rome enfin, pour la première fois depuis 14 ans des flocons de neige sont tombés sur les collines du nord de la capi-

tale, puis à Ostie et sur l'aéroport de Ciampino, et enfin sur la Place de Venise. La température était descendue jusqu'à moins cinq degrés dans la ville éternelle et jusqu'à moins 15 dans le nord de l'Italie.

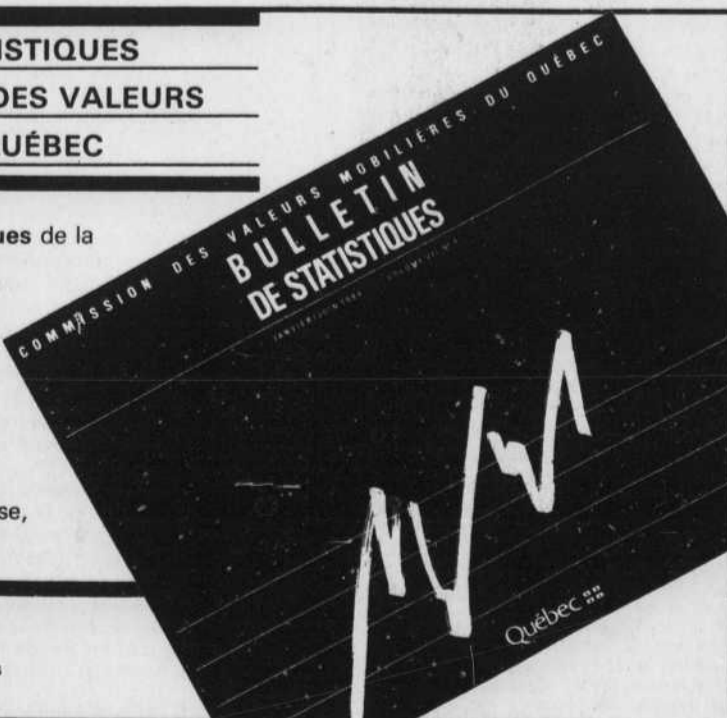
Les météorologues italiens affirment qu'une vraie chute de neige n'est pas exclue dans les jours qui viennent. Les Romains pourront alors, comme il y a 14 ans, faire du ski et de la luge dans les rues en pente de leur ville.

Par ailleurs, en Inde, les chutes de neige, les glissements de terrain et un épais brouillard consécutifs à une vague de froid ont fait un total de 290 morts dans le nord de l'Inde, a rapporté dimanche l'agence indienne d'information PTI.

TOUTES LES STATISTIQUES SUR LE MARCHÉ DES VALEURS MOBILIÈRES AU QUÉBEC

Le Bulletin de statistiques de la Commission des valeurs mobilières du Québec est publié semestriellement. On peut s'y abonner pour un an en envoyant un chèque au montant de 10\$ à la Commission des valeurs mobilières du Québec, c.p. 246, Tour de la Bourse, Montréal, H4Z 1G3.

Commission des valeurs mobilières du Québec



LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.



ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

32\$ (13 semaines) 62\$ (26 semaines) 120\$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camélot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

LES RISQUES DU REPLI

C'EST flirter avec la futilité autant qu'avec l'erreur que de tenter d'évaluer la performance d'un gouvernement fraîchement élu, à peine sorti des langes de l'opposition. L'Institut Nord-Sud, le respecté organisme à but non lucratif qui, depuis 1976, analyse les politiques canadiennes à l'égard du tiers-monde, avait donc un délicat problème, au moment de préparer et de publier sa revue annuelle des grandes orientations gouvernementales. Il a donné la chance au coureur, et évité de stigmatiser quelques premières décisions qui semblent aller plus loin, sur le chemin de l'égoïsme collectif, que celles de l'ancien gouvernement libéral. Mais, dans son rapport publié vendredi, il a intelligemment démontré à la nouvelle équipe les risques, pour le Canada lui-même, du repli. C'est un langage auquel les conservateurs devraient être sensibles.

Il est à la mode de souligner l'interdépendance des nations. Mais en pratique, des décennies de concendance ayant forgé notre imaginaire, le tiers-monde nous semble plus souvent le déversoir de nos aumônes qu'une des conditions de notre propre développement. Avec des données toutes fraîches, l'Institut Nord-Sud illustre concrètement notre propre dépendance envers de plus pauvres que nous. Pendant la dernière récession, de 1980 à la fin de 1983, les exportations canadiennes vers quatre pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela) ont chuté de près de la moitié, passant de \$2.3 milliards à \$1.3 milliards annuellement. Pour le Québec, des ventes d'amiante de \$30 millions ont baissé à \$17 millions, et des ventes d'aluminium de \$25 millions sont tombées au point zéro. Bilan canadien selon l'Institut Nord-Sud: 135,000 emplois en moins dans nos propres industries.

Il n'y a évidemment pas de solution que le Canada puisse appliquer unilatéralement pour stopper le mal. Même s'il ouvrait entièrement son propre marché à cette région du monde, il n'est pas dit que ces pays convertiraient en importations canadiennes leurs recettes à l'exportation chez nous. Mais l'exemple montre assez que «l'austérité» à laquelle la crise mondiale a acculé le tiers-monde ralentit à son tour la reprise dans les pays industrialisés.

Le problème est global, et il ne suffira pas au Canada de libéraliser encore plus ses échanges commerciaux même si l'exemple, pour des raisons carrément intéressées, incite à le faire. Il lui faut aussi continuer à oeuvrer, sur la scène internationale et dans les forums appropriés, pour des réformes plus larges du système financier et des termes d'échange, qui permettent aux pays en développement d'atteindre une santé économique moins fragile au moindre souffle de récession.

Contrairement aux États-Unis, qui se placent de plus en plus en retrait de l'action des forums multilatéraux, le Canada soutient toujours activement leur action. L'ancien premier ministre, M. Trudeau, le faisait même de façon spectaculaire, à l'avant-garde des initiatives de «dialogue Nord-Sud» qui ont fini par échouer, à Cancun en 1981. Par la suite, sans se retirer, le Canada a participé à la léthargie et la morosité ambiantes. Si le gouvernement Mulroney se montrait moins capricieux et plus tenace devant la désespérante lenteur des progrès du dialogue, peut-être pourrait-il

mieux le servir. Et au minimum contribuer à la simple préservation des lieux de concertation multilatérale, que l'action américaine menace.

Résistance aux tentations du protectionnisme surtout à l'égard du tiers-monde, et participation plus active aux activités internationales de réforme, telles sont donc deux des grandes voies que l'Institut Nord-Sud suggère d'inclure clairement dans la révision de la politique étrangère, que s'apprête à entreprendre le gouvernement conservateur. Le conseil n'est pas inutile, d'autant que l'énoncé économique récent du ministre des Finances, M. Michael Wilson, (*Une nouvelle direction pour le Canada*), ignore à peu près totalement la question spécifique du commerce avec le tiers-monde, et celle des règles des échanges internationaux. En fait, le document ne s'en inquiète que pour mousser discrètement la cause de l'aide dite «liée», c'est-à-dire des bénéfices que retirent les entreprises canadiennes des dons que le pays consent au tiers-monde.

Autant il faut souligner l'intérêt concret du Canada à promouvoir un commerce sain et ouvert avec les pays en développement, autant il faut se méfier d'une politique qui veut lier étroitement l'aide humanitaire et la rentabilité commerciale, un virage que le gouvernement libéral avait pris en douce mais clairement depuis le début des années 80, et qui semble plaire fort aux conservateurs. Car, comme l'explique l'Institut Nord-Sud à partir de l'expérience des dernières années, les projets d'aide ne peuvent tout concilier: «les attentes humanitaires, commerciales, politiques et développementales». «Nos planificateurs de l'aide, écrit-il, se sont sentis de plus en plus contraints de justifier l'assistance au développement par les avantages à court terme procurés aux entreprises et aux organisations canadiennes de toutes sortes, plutôt que par les effets produits dans le tiers-monde.» Résultat: on a tendance à diriger cette aide vers les pays techniquement capables de la recevoir, et l'aide aux plus pauvres est au mieux stagnante.

La crise de l'Afrique, les images de l'extrême dénuement éthiopien, auront au moins amenés les Canadiens à prendre conscience de la nécessité de distinguer les priorités, de conserver à l'aide humanitaire le caractère le plus gratuit et le plus souple possible. Elles les porteront aussi, il faut l'espérer, à partager la critique la plus précise de l'Institut Nord-Sud à l'égard du nouveau gouvernement conservateur, qui a décidé sans examen raisonnable de ralentir le rythme de croissance de l'aide au développement. Ce n'est maintenant qu'en 1995, et non en 1990, qu'on entend atteindre un niveau d'aide équivalent à 0.7% du Produit national brut (PNB). Rien ne saurait justifier ces petites économies de riches.

Selon un sondage récent du magazine torontois *Maclean's*, les trois quarts des Canadiens nagent dans la satisfaction économique, l'optimisme, et une confiance en eux qui confine au narcissisme. Ils devraient être capables de soutenir un gouvernement qui leur demanderait de se départir pour d'autres de moins de 1% de ce bonheur national brut, et bien nourri.

— LISE BISSONNETTE

La planète en négociation

DES CENTAINES de journalistes se pressent aujourd'hui à Genève autour de la rencontre, historique, entre le secrétaire d'État des États-Unis, M. George P. Shultz, et le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Andreï Gromyko. Pourtant, les réunions prévues à la maison de l'URSS et à la délégation américaine ne seront pas ouvertes à la presse, et les discussions, qui ne doivent pas dépasser deux jours, ne portent pas sur la substance de la négociation nucléaire mais sur son agenda.

De même, les médias, d'ordinaire à l'affût de nouvelles et d'images spectaculaires, n'auront cette fois rien à rapporter, outre les spéculations des observateurs, si ce n'est qu'un échec aura empêché la négociation de s'engager, ou bien qu'un succès mitigé permettra une reprise prochaine des pourparlers. Le drame est ailleurs.

La présence massive de la presse atteste de l'angoisse qui a saisi la planète devant la tension qui a remonté entre les deux grandes puissances; et aussi, du tournant fatidique dans lequel les autres nations se sentent entraînées avec le développement des nouvelles technologies militaires, symbolisées par la «Guerre des étoiles».

Washington et Moscou s'entendent désormais sur un point, fondamental: après 40 ans de relative sécurité nucléaire, fondée sur la menace de représailles atomiques massives, le monde est au bord d'une nouvelle époque et d'une possible instabilité.

En réitérant, peu de jours avant Genève, que la «défense stratégique», non plus la seule menace de représailles, deviendra une des options de la prochaine décennie, la Maison Blanche aura confirmé une des grandes craintes du Kremlin.

En arrivant à Genève, M. Gromyko a mis l'accent sur la question de la militarisation de l'espace. Peu de jours avant, la direction soviétique avait laissé entendre qu'il ne valait guère la peine de discuter si cette question n'était pas abordée. Elle donnait cependant une chance aux discussions «préliminaires» en

s'opposant, non pas aux recherches (que l'URSS elle aussi mène dans ce domaine), mais à la décision, imputée aux Américains, d'installer des bases anti-ballistiques dans l'espace.

Or, dans ses plus récentes déclarations, le président des États-Unis a pris soin de ne pas engager son successeur ni le Congrès. Le dossier technologique et ses diverses options de défense nouvelle seront présentés aux représentants américains et aux pays alliés dès que la mise en application sera jugée possible, mais on leur laisse la décision d'entrer ou pas dans l'aventure.

Cette technologie est devenue scientifiquement possible et personne ne semble douter, non plus, qu'on puisse trouver le budget pour en soutenir le développement. Mais surtout, aucune hésitation ne paraît plus retenir Washington quant à la valeur et à l'inévitabilité de cette politique, du moins à en juger par la sécurité absolue et l'avantage politique considérable que la Maison Blanche et toute l'administration américaine y voient pour l'avenir.

Telle est la principale difficulté qui surgit aujourd'hui à Genève. Il ne s'agit plus de discuter du contrôle, de la réduction ou du gel des armements, et du déploiement plus ou moins étendu des missiles nucléaires. Il s'agit de savoir si l'armature même de l'équilibre de la terreur sera ou non prochainement bouleversée.

Paradoxalement, la menace d'une attaque, quelle que fut son étendue, et si immorale qu'elle paraisse, en était venue à imposer une certaine réserve, sinon à jeter les bases d'une paix véritable. Cette fois, la possibilité d'une défense, en principe louable, contre toute attaque nucléaire, fait craindre pour la sécurité de la planète.

Le problème provient non pas de la technologie, ni de la stratégie militaire nouvelle qu'elle permet, mais de la situation politique du monde actuel.

En présentant son «programme de recherche», l'administration américaine se réjouit qu'on puisse un

jour prochain protéger l'Amérique sans avoir à user nécessairement d'armes nucléaires, et qu'on dissuade du même coup un éventuel agresseur sans avoir à tuer des millions de ses citoyens.

Pareil développement pacifique repose, évidemment, sur le postulat que le pays qui détient cette défense parfaite, renonce à ses propres moyens d'attaque, devenus plus commodes à lancer impunément, et surtout qu'un régime modéré, non une administration belliqueuse, détient le contrôle des deux séries de boutons.

Cette option repose aussi sur l'hypothèse que le camp adverse ne trouvera pas prochainement d'autres moyens de rétablir l'équilibre des représailles appréhendées, ou que, coincé dans un retard technologique, il ne débordera pas dans d'autres domaines, non moins périlleux pour l'équilibre international.

Entre-temps, force est de constater que si le sort de la planète est lié aux discussions entre l'URSS et les États-Unis, les autres nations ne sont pas représentées à Genève, et aucune peut-être n'est en mesure d'influer décisivement sur l'orientation des négociations. Il n'en découle pas pour autant que toutes soient impuissantes dans la quête de la détente.

Même sous le *statu quo* nucléaire, voire sous une ère de réduction des arsenaux atomiques, le risque de destruction massive des peuples et des civilisations restera entier, si les conflits régionaux persistent (Moyen-Orient, Afrique australe, Amérique centrale, Pakistan) et qu'aucune détente ne dure entre les blocs et leurs systèmes.

À cet égard, si le Canada veut lancer dans la lutte pour la paix davantage des discours, Ottawa devra consacrer plus de ressources à sa diplomatie, et moins de crédits à la couleur des tunique de ses troupes. Le règlement des conflits, comme l'aide au développement économique du monde, passe par un renversement des priorités gouvernementales, et une volonté politique nouvelle d'agir enfin.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Si on se malentendait moins...

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

L'ENFANT est plus sérieux dans ses jeux que l'adulte dans son travail.

L'imagination n'est pas raisonnée.

Nos rêves ne tiennent pas debout; c'est pourquoi nous les faisons couchés.

On ne peut faire de ses doutes une conviction.

La plume d'un envieux rend orduriers les mots les plus respectables.

Chez deux êtres qui s'aiment, leurs disputes sont moins violentes que leurs réconciliations.

Le monde n'aime pas le solitaire parce qu'il n'aime pas le voir se passer de lui.

Curiosité de la langue: on oppose bonheur à malheur, non pas bonheurs à malheurs.

Un couple qui ne peut avoir d'enfant, c'est triste comme des orphelins.

En vieillissant, notre mémoire diminue, tandis que notre intelligence reste au point mort.

Si tout le monde était amnésique, l'humanité vivrait toujours dans la joie de la découverte.

La télévision a cette «commodité» pour notre esprit: quand on l'allume, il s'éteint.

Les désillusions sont des mauvais rêves réalisés.

En politique, il est sans intérêt pour la masse que les mots aient un sens; il suffit qu'ils sonnent. Assourdissez, vous persuaderez.

Le plein de la lune est le grand jour du royaume des ombres.

J'essaie de ne pas perdre mon temps; mais je perdrais volontiers mes contretemps.

Les hommes sont tous frères; n'attendons pas d'eux, en plus, qu'ils soient amis.

On peut sortir de sa pauvreté, jamais de sa médiocrité.

L'admiration des foules va aux médiocres; elles ont ce qu'on peut appeler le culte des zéros.

La meilleure façon de faire comme tout le monde est de laisser faire.

Le livre «Comment vaincre l'insomnie» serait un chef-d'oeuvre si sa lecture était un sommeil.

Les incompris sont les fils des malentendus.

L'argent ne fait pas le bonheur, mais il procure les dérivatifs qui nous dispensent de courir après.

Dieu est partout et même ailleurs.

Le créateur le plus original est celui qui trouve encore à dire ou à faire du neuf avec la chose du

monde la plus éculée: l'amour.

Le démagogue se met à quatre pattes pour parler au peuple; il appelle cela «se mettre à sa portée».

Je connais peu de choses plus tourmentées pour l'esprit que de trouver la façon de dire avec ménagement sa moindre vérité à une personne susceptible.

On n'a pas besoin de nous dire que «charité bien ordonnée commence par soi-même». Pour cet être pitoyable, à tout instant du jour, en n'importe quelle circonstance, on donnerait sa vie.

Le plus grand des biens, c'est la santé; le seul, c'est l'argent.

Certains bravaches de l'esprit se piquent bêtement de dire, selon leur expression, «tout ce qu'ils pensent». Lorsqu'on les entend, on découvre que le siège de ce qu'ils pensent est quelque part dans leurs intestins.

Je ne cache pas que quand je regarde *Avis de recherche* à la télé, cette pénible impression me vient, que je traduirais par «dernière apparition».

Un tic d'expression nous renseigne plus sur la mentalité spirituelle d'une époque que de nombreuses études sociologiques. Par exemple — et c'est très significatif du temps présent — on entend moins dire: «Mêlez-vous de vos affaires», pour écarter le souci que l'on se fait pour son prochain. La formule qui triomphe maintenant, je la trouve terrible: «Ce n'est pas mon problème.»

La langue la plus parlée au monde: la langue de vipère.

LETTRES AU DEVOIR

Justice pour le secteur français!

LES PARENTS du secteur français du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal (BÉPGM) crient au secours et demandent l'intervention du ministre de l'Éducation et de tous les partis politiques pour les aider devant l'injustice dont ils sont l'objet depuis toujours mais qui va dépasser les limites, maintenant qu'il est question pour cette commission de perdre son réseau d'écoles françaises.

Cet organisme public qui se coiffe du titre de «protestant» n'est, en fait, qu'un organisme anglophone qui refuse de donner à son secteur français des équipements et des ressources financières proportionnelles à ceux du secteur anglais.

C'est à contrecœur qu'on nous a cédés les écoles anglaises qu'on avait dû fermer faute d'élèves (phénomène normal sur tout le continent mais qu'on considère anormal ici au Québec).

D'année en année, on nous promet de nous donner enfin un véritable école secondaire, prise au réseau anglais, mais cela ne s'est jamais encore matérialisé.

En 1983, la direction du BÉPGM fut forcée d'ouvrir une aile française au «Town of Mount Royal High School», avec l'idée qu'elle deviendrait par la suite totalement française.

Devant la levée de boucliers de la communauté anglophone de TMR et l'outrage manifesté par son journal *The Weekly Post*, la BÉPGM recula et nous promit qu'une étude sérieuse et finale serait faite et qu'à l'automne 1984 on fixerait, une fois pour toutes, le choix futur des nouvelles écoles secondaires françaises.

Après une année d'étude, de débats et de consultations, les commissaires devaient voter le 19 décembre dernier sur les trois écoles identifiées par leur «Long Range Planning Committee». Mais devant l'opposition (naturelle) des trois écoles visées, devant la possibilité imminente que le réseau d'écoles françaises leur échappe et emporte avec lui les écoles anglaises cédées, les commissaires, une nouvelle fois, remirent leur décision. Pour comprendre l'injustice dont nous sommes victimes à la BÉPGM depuis des années, qu'il nous suffise de révéler ceci:

Le secondaire anglais a 18 écoles, toutes littéralement à moitié vides et dont cinq sont des polyvalentes (formation de métiers: infirmerie, coiffure, cuisine professionnelle, arts graphiques, techniques électromécanique, imprimerie, robotique, mécanique d'automobile, etc.). Ces 18 bâtiments ont une capacité fonctionnelle de 29,000 places. Mais les inscriptions totales, en 1984, ne sont que de 13,000 élèves (selon le Conseil scolaire de l'île de Montréal). Ils ont donc au moins neuf écoles de trop, et cela depuis des années, et à moins d'une intervention suprême immédiate, ils ne nous donneront pas encore cette année les deux nouvelles écoles secondaires qui nous sont indispensables.

Notre secteur français n'a que

deux petites écoles secondaires régulières (De Roberval et Van Horne), toutes deux étriquées, mal situées, sous-équipées, débordées depuis leur ouverture. Et pas UNE seule polyvalente! (les francophones de la BÉPGM n'ont pas à apprendre de métier!). L'école Van Horne, cédée en 1981, ex-élémentaire anglaise, a été sans laboratoire pendant deux ans, sans livres dans la bibliothèque jusqu'à tout récemment! sans microordinateurs, sans programmes enrichis, sans classes de musique. De plus, nous n'avons aucun auditorium dans nos écoles françaises! Nous sommes leurs citoyens noirs d'Afrique du Sud!

Nous deux écoles secondaires doivent refuser des élèves faute de place. Et lorsque la commission accueille de nouveaux élèves, elle les éparpille un peu partout, au gré des besoins du système central anglophone! L'année dernière, elle a créé une classe de secondaire I (16 élèves) dans une école primaire du West-Island, et cette année, elle ajoutera la secondaire II. Pour aider une polyvalente anglaise vide au deux tiers (capacité de 3,200 places, inscriptions: 1,000 seulement!), elle songe à la renforcer en y créant deux classes de secondaire français. En continuant d'éparpiller ainsi nos élèves (loin de leur noyau principal de population) et de faire voyager nos enfants des heures durant journalièrement, ils peuvent affirmer, comme ils l'ont toujours fait, qu'il n'y a pas de demande suffisante pour justifier l'ouverture d'autres écoles!

Notre non-représentativité au niveau de la table des commissaires, la nature anglaise de la haute direction administrative nous enlèvent tout pouvoir de redressement ou d'épanouissement de notre groupe culturel. N'est-ce pas absurde qu'en 1984, au coeur du Québec, nous ayons à souffrir comme ces francophones des provinces anglaises?

Cette absence d'autonomie des nôtres explique pourquoi nous ne recevons pas des services de même qualité que le réseau anglais. Le directeur général, M. Fox, nous a souvent invités, publiquement (une fois devant le sous-ministre de l'Éducation): «Si cela ne vous plaît pas, allez ailleurs!»

Comme si notre culture française était subordonnée à la leur, nous n'avons à notre service que des subalternes. Même en pédagogie, nous n'avons qu'un sous-directeur; que ce soit les services aux étudiants, l'organisation des écoles, l'encadrement des instituteurs, l'animation de l'enseignement, etc., notre structure est avant tout anglaise. La haute direction, les cadres supérieurs sont anglais ou «quasi» anglais.

L'influence, la manipulation, les manœuvres qu'exercent sur nous les commissaires et les cadres dirigeants font qu'enseignants, directeurs d'écoles et autres personnels du secteur français n'oseront jamais déclarer publiquement les lacunes qu'ils peuvent observer ou les avantages et privilèges comparatifs du secteur anglais, de crainte de nuire à leur propre carrière. Si ce n'est pas vrai, comment expliquer la pauvreté de notre secteur depuis toujours?

Le secteur français de la BÉPGM est dans le «moule» anglais qui nous refuse la liberté d'une culture autonome et différente de la leur, cette liberté d'esprit que les «protestants» anglais ont été les premiers à arracher à d'autres pour leur propre avan-

tage à travers l'Histoire.

La décision que la BÉPGM devait prendre le 19 décembre en faveur d'écoles françaises a été ajournée au 8 janvier. Étant donné que nous n'avons aucun rapport de force valable pour faire entendre notre voix aux commissaires, c'est par cette lettre publique au ministre de l'Éducation, aux partis politiques, à l'Alliance-Québec qui se fait le défenseur des minorités (dans et hors Québec) et à la population en général que nous nous adressons pour obtenir justice pour notre secteur français dès l'ouverture des classes en septembre 1985.

— RENÉE AZOULAY
GEORGES HALASZ
membres du comité central du BÉPGM.
Montréal, 29 décembre.

Bye Bye '84

Lettre adressée à M. Marcel Masse, ministre canadien des Communications.

LA PRÉSENTE est pour vous faire connaître ma profonde préoccupation concernant la façon avec laquelle est présentée administrée la société Radio-Canada. Je veux vous exprimer mon dégoût suite à la présentation de l'émission *Bye Bye '84*. Et j'aimerais que vous fussiez quelque chose.

Il est inadmissible qu'une société de la Couronne qui nous coûte, à nous contribuables, un milliard par année, se permette de ridiculiser à tel point nos institutions et ceux et celles qui les dirigent.

Je n'admets pas qu'on se moque de la reine d'Angleterre, en la présentant comme une femme «délurée» qui fume de la marijuana. Mais il y a pire: on sous-entend nettement et sans équivoque qu'une personne «pas pognée», libérée, fume du pot. Tel est effectivement le message transmis. Vraiment, vous comprendrez comme moi que, sur ce point, l'émission péchait par manque de maturité, manque d'éducation et mauvais goût.

Je n'admets pas qu'on qualifie Mme Mulroney de folle. C'est tout simplement de l'amateurisme vulgaire, déplacé, gênant.

Je n'admets pas, non plus, qu'on présente Mme Andrée Champagne comme une femme idiote, alors qu'il n'en est rien. Pourquoi diminuer ainsi une femme d'une telle valeur, et se moquer en fin de compte des gens qui l'ont élu?

Je n'admets pas, enfin, qu'on se moque ainsi du premier ministre du Québec. On ne peut se moquer ainsi des gens qu'on a élus, démocratiquement, car en fin de compte, on se moque ainsi du peuple qui les a élus. Le pire, c'est que tout cela est produit et réalisé à même nos taxes.

Ceci étant dit, il faut s'interroger sur la portée sociale d'une émission qui inspire aux téléspectateurs le mépris des gens qu'ils ont élus, le mépris aussi de certains lois pénales en associant liberté, «pas pogné» et drogue, alors même qu'une publicité produite par des fonds publics tente justement de faire cette dissociation. Il y a trop d'anarchistes à la société Radio-Canada.

Radio-Canada nous a déjà fait remarquer qu'on mérite ce qu'il y a de mieux et franchement, on mérite beaucoup mieux que cela, dont, en premier, le droit d'être respecté comme téléspectateur.

— BENOÎT ELIE
Longueuil, 1er janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Bois-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTÉUR: Édition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75\$. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$. 3 mois: 32\$. À l'étranger: 225\$ par année; 6 mois 115\$; 3 mois: 60\$. Édition du samedi 65\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Pour le Canada, un nouveau départ avec l'Inde

POLITIQUE INTERNATIONALE

PAUL PAINCHAUD

UNE SÉRIE d'événements tragiques, au cours des derniers mois, a projeté l'Inde au premier plan de l'actualité internationale. L'assassinat d'Indira Gandhi demeure le plus marquant. L'élection de son fils Rajiv pour la remplacer à la tête du pays doit être considérée comme un événement non moins significatif. Il annonce très certainement des changements sur le plan interne qui pourraient avoir des prolongements internationaux. Les orientations fondamentales de la diplomatie indienne ne seront pas modifiées, mais des méthodes nouvelles de gestion entraîneront des modifications dans le personnel politique qui pourraient s'exprimer par des approches différentes à l'environnement externe. Des pays comme le Canada devraient en profiter pour rafraîchir leurs politiques à l'égard de l'Inde. Le Canada n'a pas d'intérêts géo-stratégiques immédiats en Inde et les relations commerciales entre les deux pays sont minimes. Mais l'im-

portance de l'Inde en Asie, l'interdépendance des problèmes de l'Asie du Sud, comme l'impact du problème afghan sur les relations pakistano-indiennes, l'influence de sa politique étrangère sur d'autres pays avec lesquels le Canada entretient des relations qu'il souhaite actives, comme la Chine, le rôle de l'Inde dans le cadre du club des pays non-alignés, l'importance stratégique de l'Océan Indien dans les rapports Est-Ouest, la valeur d'exemple de son régime démocratique pour l'ensemble des pays en voie de développement, autant de facteurs qui devraient inciter le gouvernement canadien à donner à ce pays une priorité qui s'est effilochée au cours des ans. Les débuts des relations canado-indiennes ont, en effet, été marqués par une coopération tout à fait privilégiée, que la conjoncture de l'heure explique peut-être dans une large mesure, mais qui auraient pu être poursuivies d'une manière plus systématique par le Canada, en dé-

pit des problèmes que l'évolution de l'Inde comme puissance régionale en Asie allait inévitablement que le Canada joua dans la transformation du Commonwealth pour y faire admettre des anciennes colonies britanniques comme l'Inde, par la coopération des deux pays dans la crise de Suez, par leur lien au sein des Nations unies.

Mais cette relation privilégiée se détériora peu à peu. Tout d'abord à l'intérieur de la Commission internationale de contrôle pour le Vietnam, à laquelle les deux pays participaient, et où ils furent constamment amenés à s'opposer. Il en résulta une perception négative à l'égard de l'Inde au sein de l'establishment diplomatique canadien. Le rôle de l'Inde dans la création du Bangladesh accentua cette perception au sein de l'opinion publique canadienne. Enfin, le rapprochement avec l'Union soviétique, auquel ces événements en Asie du Sud conduisirent le gouvernement indien, enlevait à la diplomatie de l'Inde son aura d'indépendance dans les relations Est-Ouest.

Le dernier coup porté à cette relation privilégiée fut la décision de l'Inde, en mai 1974, de procéder à l'explosion d'un engin nucléaire à la fabrication duquel le Canada avait posé. Cette relation privilégiée s'explique par la convergence naturelle de pensée entre l'équipe Saint-

Laurent-Pearson et l'ancien premier ministre Nehru, par le rôle contribué. Cette décision, qui s'expliquait d'abord par la politique nucléaire de la Chine, mais qui fut officiellement justifiée par des objectifs énergétiques, contrevenait à des engagements officiels entre les deux pays et à la politique de non-prolifération nucléaire canadienne. Le Canada a interrompu sa coopération nucléaire avec l'Inde en 1976, dans un geste de dépit qui diminua considérablement son crédit auprès des autorités indiennes, et qui allait le conduire à tourner son attention vers d'autres pays d'Asie, notamment la Chine.

Tous ces événements ont contribué à faire perdre à l'Inde son statut de partenaire privilégié dans la diplomatie canadienne en Asie. Le moment est venu de donner un coup de barre. Les pays de puissance moyenne comme le Canada, en effet, ne peuvent pas se permettre d'être politiquement inactifs face à une région comme l'Asie du Sud où s'affrontent des États de l'importance de l'Inde et de la Chine, où des conflits peuvent surgir à tout moment — Rajiv Gandhi prédisait encore récemment un conflit prochain avec le Pakistan — et où les deux super-puissances sont de plus en plus présentes par leurs forces navales. Les possibilités d'affrontement à diverses

échelles sont plus élevées dans cette région complexe et instable qu'ailleurs en Asie. Or le temps n'est plus où ces conflits pouvaient être considérés comme régionaux. Leur interdépendance avec d'autres problèmes globaux impose à un pays comme le Canada une politique de présence sans illusion et sans romantisme, certes, mais vigilante. Rien ne justifie que des pays de la taille du Canada baissent les bras devant des situations en apparence éloignées de leurs intérêts immédiats, qui s'accroissent de la tutelle plus ou moins avouée des grandes puissances. La stabilité et la capacité du système international d'affronter les nouveaux problèmes qui se posent à lui dépendent de l'attention dans tous les dossiers majeurs. Il en est des affaires internationales comme de la démocratie : l'absentéisme finit par coûter cher.

Or, de toute évidence, une politique canadienne en Asie du Sud passe par l'Inde. Cette politique doit être une politique d'investissements à long terme. Elle doit aussi être fondée sur une démarche politique et non d'abord sur des objectifs commerciaux ou humanitaires, comme ce fut trop souvent le cas, ces dernières années, de la politique canadienne en Asie. L'Inde doit redevenir une priorité de

la diplomatie canadienne et le gouvernement doit le faire savoir. Une telle décision pourrait s'accompagner de signaux diplomatiques de nature à créer graduellement les conditions d'un intérêt réciproque du côté du gouvernement indien.

Cette politique est possible à trois conditions. Tout d'abord, En deuxième lieu, le Canada pourrait décider d'intensifier sa coopération bilatérale en matière scientifique et culturelle qui n'est pas à la hauteur de ce qu'elle pourrait être avec un pays comme l'Inde. L'un des objectifs de cette coopération serait aussi de faire mieux connaître aux Canadiens la civilisation indienne, qui est encore peu étudiée au Canada. Il s'agirait là d'un investissement à long terme pour la diplomatie d'Ottawa.

Enfin, là comme ailleurs, le Canada gagnerait à développer son attention à l'Asie du Sud en concertation avec ses alliés occidentaux, notamment les pays d'Europe occidentale qui, outre la Grande-Bretagne, ont manifesté un intérêt pour cette région, et en particulier pour l'Inde, au cours des dernières années.

Les moyennes du Canada sont limitées, certes, mais si le climat de l'équipe Nehru-Pearson ne peut pas être recréé, l'Inde pourrait redevenir un pôle de la diplomatie canadienne.

De la mort de caribous à la recherche intéressée de coupables

CAMILLE LAVERDIÈRE

Professeur de géographie à l'Université de Montréal, l'auteur a rédigé en collaboration, depuis 1977, plusieurs rapports sur la rivière Caniapiscau et sa vallée; l'été dernier, il y retournerait entre autres pour observer le comportement des caribous.

À L'AUTOMNE DE 1984, près de 10,000 caribous se sont noyés dans la chute du Calcaire sur la Caniapiscau. Cet épisode naturel, voire malheureux, a fait la nouvelle nationale et internationale, avec force détails. De la connaissance du comportement de ces cervidés, importants éléments du patrimoine animal de tous les Québécois en particulier, à celle des réactions des hommes face à un événement d'une telle ampleur, est-il possible de dégager les véritables causes à l'origine de la catastrophe et d'atténuer ainsi les partis pris ?

Si le mois d'août fut sec au centre du Nouveau-Québec, celui de septembre fut exceptionnellement pluvieux : il est tombé plus du double de la pluie moyenne dans le bassin supérieur de la Caniapiscau, un quart de plus seulement dans celui du fleuve Kuujuaq qui prolonge la rivière jusqu'à la baie d'Ungava. Sous de telles conditions climatiques, le débit à la chute du Calcaire aurait dû être de 3,500 m³/s le 30 septembre, date de la noyade; or il n'était que de 3,145 m³/s, et c'est ce qu'il faut retenir, une partie des eaux prenant par dérivation une tout autre direction, soit celle de la baie James. En cas de surplus d'eau dans le réservoir du Cap Caniapiscau, l'entente avec les Inuit fixe à 1,475 m³/s la quantité maximale qui peut être relâchée aux vannes de Duplantier, ce qui fut fait. Rappelons que les indigènes trouvaient que le niveau des eaux du Kuujuaq était trop élevé exclusivement pour des raisons de pêche; le débit fut donc réduit à 730 m³/s le 25 septembre. Vu la distance, ce n'est qu'une semaine plus tard que cette diminution a pu se faire sentir à la chute du Calcaire. Soulignons que, malgré toute réduction ou augmentation de débit, les effets demeurent mineurs sur la vitesse d'écoulement des eaux à la tête d'une chute. Dans tout ceci, il n'a jamais été question d'accorder le débit à toute éventuelle traversée du cours d'eau par des caribous en migration. Le déplacement des bêtes demeure presque aléatoire à l'intérieur de très vastes couloirs, larges de dizaines de kilomètres, qui ont tendance, depuis quelques années, à se retrouver de plus en plus vers le sud, et à être empruntés de plus en plus tôt.

Dès le 1er octobre, les organismes d'information répandaient la nouvelle de l'hécatombe : les chiffres grimpaient rapidement de quelques milliers de bêtes à 22,000 ! La cause est

assitôt trouvée, ou mieux le responsable identifié, soit l'Hydro-Québec par ses déversements effectués au déversoir de Duplantier, lancent les autocorrections. Le lendemain, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, selon les données rassemblées, annonce que seuls des facteurs naturels sont en cause; la Société d'énergie de la Baie-James et l'Hydro-Québec souscrivent à cette conclusion. Néanmoins, l'escalade se poursuit, et chez l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc, c'est le délire : « Les vieilles femelles qui guidaient la harde des caribous au moment de la traversée fatale ne pouvaient changer leur instinct du jour au lendemain. On peut cependant en demander davantage des vieux mâles qui mènent l'Hydro-Québec... » (1). Même les magazines qui n'auraient publié un article sur le sujet que des semaines plus tard, accomplissent des efforts de vitesse, dont *Sports Illustrated* (2) de Time qui se consacre généralement à tout autre sujet.

Durant ce temps, le ministère de l'Environnement s'active au dégauchissement des rives de leurs cadavres déposés à l'intérieur des terres où ils se décomposent (3); sinon, les carcasses auraient repris le fil de l'eau pour aboutir, bien entendu, en face de Kuujuaq, 125 km plus loin, de dire ses habitants, et contaminer l'eau potable (4). L'opération prenait fin le 12 octobre au coût de près d'un million de dollars.

Le 10 octobre, la société Makivik, appuyée par le Conseil indien atikamekw-montagnais, demande au ministre québécois de l'Environnement et au ministre canadien des Pêches et Océans de tenir une enquête publique sur les circonstances de la mort des caribous, car il y a dans ce désastre le fait « d'activités qui font fi de l'environnement » (5), de dire le vice-président de la société, M. Mark R. Gordon. Doit-on ajouter l'intervention de Terre-Neuve par l'intermédiaire de ses ministres Rideout et Goudie : « M. Rideout affirme disposer d'informations permettant de mettre en doute l'innocence d'Hydro-Québec » (6). Le premier ministre Lévesque (7), le 12 octobre, ne voit pas la nécessité d'une telle enquête puisque l'accident n'a de causes que naturelles. Des Blancs rappellent : « La métropole a dit non. C'est elle qui développe et qui décide. Drôle d'attitude pour des nouveaux-venus dans le Nord » (8). Des rencontres d'information ont lieu entre indigènes et organismes publics; l'Assemblée nationale fait le point sur le dossier le 24 octobre.

Le parti de l'opposition à l'Assemblée nationale intervient à son tour par l'intermédiaire de M. John Ciaccia : « Aujourd'hui, ce sont les caribous qui sont les victimes. Demain, ce pourraient être les communautés autochtones » (9). Les accusations intéressées se poursuivent dans LE

DEVOIR par un autre membre du groupe, Mme Lise Bacon (10), ce qui lui fait perdre beaucoup de crédibilité, aux dires du biologiste Roger Le Jeune : « Je m'autorise de 25 années de fréquentation des milieux nordiques et d'activités d'écologie dans le Québec septentrional, pour dénoncer votre impudence, fustiger vos conseillers s'il en est, et tenter de redonner à la raison une place qu'un opportunisme par trop évident a usurpé, à cette occasion » (11).

L'ampleur de la catastrophe est connue, non ses causes : humaines disent les uns, naturelles répondent les autres. Dans le premier cas, il y a intérêt à identifier rapidement un coupable afin d'en tirer profit d'une façon ou d'une autre; dans le second cas, seuls certains moyens à prendre, bien limités, pourraient contribuer à atténuer les pertes, dont l'installation de clôtures à certains lieux de passage des caribous.

Les groupements autochtones se sont rapidement manifestés puisque pour eux, ce cheptel est presque leur propriété, non un élément du patrimoine collectif; davantage, l'occasion était unique de soutenir encore plus d'aide financière de l'État : « Pour la société Makivik, la commission d'enquête devrait pouvoir être en mesure d'établir un mécanisme d'indemnisation pour toutes formes de dommage causés à l'environnement et au milieu social » (12). Leur sénateur à Ottawa a même avancé le chiffre de \$ 4 millions. Pour plusieurs assistés nordiques et « sudiques » (sic), la société leur doit tout, d'où les moyens du genre pour affirmer ou réclamer sans scrupule, si bien que le premier ministre Lévesque « estime qu'en payant pour l'enlèvement des carcasses, le Québec avait fait ce qu'il fallait » (13).

Avec l'appui de Blancs naturalistes cette fois, et celui de journalistes qui se montrent des porte-parole empressés, les indigènes pleurent les caribous et vitupèrent l'irresponsabilité de l'Hydro-Québec. Les habitants des deux petites agglomérations de Kuujuaq et de Kangisualujuaq, au fond de la baie d'Ungava, à eux seuls, abattent annuellement plusieurs milliers de caribous, faut-il leur faire savoir. Une publication du Service canadien de la faune révèle qu'on « estime que de 1920 à 1950, les Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest ont tué de 100,000 à 200,000 caribous par an » (14). À l'hiver de 1979-80, « 20,000 caribous ont été abattus au cours d'un carnage indescriptible dans le nord de la Saskatchewan » (15); la langue est un mets de choix pour les indigènes. Malgré tout, ils avaient leurs défenseurs : « Les contraires d'aller chercher ailleurs la nourriture qu'ils y trouvaient jadis, c'est vers le nord de la Saskatchewan que les bêtes se seraient dirigées. Et c'est là qu'un exploration routier, ouvert à des fins d'exploration minière, les aurait rendues aussi vulnérables à certains chasseurs irresponsables » (16). Jean-Claude Leclerc, dans son éditorial, ne se comporte pas autrement : « Ce faisant, la société d'État aura, involontairement peut-être, mais très probablement, incité des troupeaux migrant dans le Nouveau-Québec à emprunter une voie de passage qu'on avait rendue troprousement sécuritaire » (17).

Il y a aussi le journalisme à sensation qui exploite certains aspects de la situation : « Les lieux mêmes du désastre sont devenus, depuis 24 heures, un véritable rendez-vous de la presse internationale, partie à la chasse aux images » (18). Il y a finalement ceux qui se font du capital partisan : « Le gouvernement actuel est irresponsable quant aux conséquences réelles engendrées à court et moyen termes. De plus, sa conscience écologique apparaît comme nulle » (19), de s'écrier Mme Lise Bacon.

Depuis 1977, nous poursuivons en collaboration des levées de terrain



dans le lit de la Caniapiscau et dans sa vallée; nous connaissons dans le détail le milieu physique de la chute du Calcaire. Au début d'août 1984, nous nous sommes fait déposer, en compagnie d'un étudiant en biologie, entre le canon Eaton et la chute du Granite, afin de mieux décrire et comprendre le comportement des caribous, déjà en migration, dans leur traversée de la rivière !

Les caribous demeurent indifférents à tout vol d'aéronef, sauf s'ils sont survolés de très près par des hélicoptères en particulier se tenant au-dessus d'eux. C'est pourquoi il faut écarter des explications irresponsables rapportées avec complaisance sous des titres tels : « Des vols militaires à basse altitude perturberaient les caribous » (20), ou « Les militaires auraient-ils perturbé les caribous » (21). Le président du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney (22), émettait le pas : « Les événements récents sur la rivière Caniapiscau sont un rappel tragique que les intérêts économiques et militaires du Sud posent des dangers énormes à la fragile balance écologique dans le Nord québécois » (22).

Nous avons souvent rencontré des restes de caribous au pied des chutes et des rapides de la Caniapiscau. À l'été de 1982, environ 35 bêtes, dévorées aux trois quarts par des carnivores, gisaient depuis la fin de février sur l'unique plage au pied de la chute du Granite. Le long du Hanbury inférieur, dans les Territoires du Nord-Ouest, une patrouille de la Gendarmerie fédérale (23) a compté 525 caribous noyés en 1929, tandis que Symington (24) rapporte qu'en 1937, « un biologiste trouva plus de 500 cadavres de caribous au pied de la chute Hélène », toujours sur le même cours d'eau. Kelsall (25) estime à 450 le nombre de caribous noyés au lac Aberdeen en juillet 1951. Le Jeune (26) croit qu'avec l'accroissement du troupeau du George, on n'a « encore rien vu... en fait d'hécatombe ».

Dans leur traversée d'un cours d'eau, s'est-on demandé pourquoi les caribous s'engagent si souvent à des endroits bien précis, soit à la tête d'une chute ou d'un rapide où les dangers sont évidemment maximum, soit au pied ? Si là se trouvait la réponse à nos interrogations ! Il se dégage de ces lieux un bruit continu, un roulement qui n'est pas sans rappeler le sourd grondement occasionné par un vaste troupeau de caribous martelant le sol de leurs milliers de sabots, surtout s'il est gelé, auquel il faut ajouter le craquement de branches mortes, le cliquetis sonore des articulations à la base de leurs pattes, ce qui est une caractéristique de ces cervidés, les reniflements et les

ébrouements rauques dus à leur expiration bruyante. Or ces sonorités combinées doivent avoir un puissant attrait chez un troupeau qui n'a plus qu'un seul comportement collectif; le grégarisme de chacune des bêtes les porte à toujours mieux se serrer, à joindre tout autre groupement, serait-il représenté dans le bruit d'une chute !

Alors, qu'est-il arrivé au troupeau de la chute du Calcaire ? Après avoir traversé et retraversé le Kuujuaq qui ne porte aucun rapide, les bêtes se seraient dirigées au pas ou au trot léger vers le sud, puis rapprochées de la rivière au premier bruit d'importance entendu, celui de la chute du Calcaire. La harde était constituée non pas d'une masse compacte, mais d'un ensemble de longues files très rapprochées, comme en témoignent les pistes nécessairement nombreuses à la surface de la vaste terrasse de sable qui se développe sur la rive droite de la rivière, représentée par un brûlis en repousse; au contraire, le talus ou les berges sont tenus par une belle lièze d'épinettes adultes.

Attirés par les bruits de la chute qu'ils ne pouvaient voir, sauf le nuage de fines gouttelettes d'eau qui s'en échappe continuellement, visible de loin, les caribous de tête, en continuant à avancer, ont dû entreprendre leur descente d'une berge abrupte densément boisée, parmi les cailloux et les blocs, les affleurements rocheux affectant la forme d'un escalier de géant, dangereux. Ces accidents topographiques et la couverture végétale exigeaient que les alignements d'animaux se fractionnent. Les premières bêtes débouchant subitement dans un étroit fourré de saules et d'aunies constituant une dense formation riveraine, n'ont pu hésiter avant de se mettre à l'eau, malgré le courant, pressées par toutes celles qui dévalaient derrière. Écartons la vieille femelle entraînant à sa suite tous les autres ! Du niveau des eaux, elles ne pouvaient voir le vide à l'aval de la chute, d'autant plus que la rive décrit une convexité subite à cet endroit. Le courant fut le entraînant obliquement vers une île allongée qui se termine dans la chute, divisant la rivière en deux bras. Les bêtes en atteignent la rive, s'arrêtèrent pour se secouer énergiquement comme elles le font toujours, bloquant ainsi la venue à terre des autres, si bien que l'île devint rapidement engorgée, obligeant même les animaux à la nage à faire demi-tour; le flot animal se poursuivant, ce fut la panique. La traversée du deuxième bras de la rivière dut s'effectuer dans un comportement analogue, sauf que les bêtes étaient cette fois plus près de la chute. En

tout, 9,604 caribous ont été impitoyablement emportés à leur perte... Les réchappés, peut-être un assez grand nombre, doivent aujourd'hui poursuivre leur grande migration annuelle, comme les caribous l'ont toujours fait depuis des millénaires.

1. « L'erreur de l'Hydro », LE DEVOIR, 5 octobre 1984.
2. Sullivan, R., « The torrent of death: ten thousand migrating caribou, meeting a river swollen as never before, followed their instincts to death in Canada », *Sports Illustrated*, 15 octobre 1984.
3. Gervais, R., « Kuujuaq se met au boulot; on se servira d'hélicoptères pour nettoyer la rivière Caniapiscau », *La Presse*, 4 octobre 1984. Voir aussi Gervais, R. et Nadon, R., « L'opération caribou doit débuter aujourd'hui », *La Presse*, 6 octobre 1984.
4. Gingras, P., « Un problème urgent à régler : éviter la contamination de l'eau », *La Presse*, 5 octobre 1984.
5. Gervais, R., « Les Inuit veulent une enquête publique sur la noyade des caribous », *La Presse*, 11 octobre 1984.
6. (PC), « Terre-Neuve réclame la tenue d'une enquête », *La Presse*, 6 octobre 1984.
7. (PC), « Lévesque décide qu'il n'y aura pas d'enquête sur la mort des caribous », LE DEVOIR, 13 octobre 1984.
8. Lepage, P., « L'hécatombe des caribous : quand la métropole dit non ! », LE DEVOIR, 31 octobre 1984.
9. Loberge, Y., « La noyade des caribous : Ciaccia réclame une enquête indépendante », *La Presse*, 15 novembre 1984.
10. « Mort dans la toundra : ou l'erreur de banaliser une catastrophe écologique », LE DEVOIR, 21 novembre 1984.
11. « Mort dans la toundra ou de l'erreur de pas banaliser la norme écologique », LE DEVOIR, 28 novembre 1984.
12. Gervais, R., déjà cité.
13. (PC), déjà cité.
14. *Le Caribou* dans la collection « La faune de l'arrière-pays », Ottawa, Pêches et Environnement, 1978.
15. Gervais, R., « Les gouvernements ferment les yeux sur les massacres massifs de caribous », *La Presse*, 3, 5 et 6 janvier 1981.
16. Bissonnette, A., Proulx, J.-R., Savard, R. et Trudel, P., « Le déclin du caribou », *La Presse*, 9 février 1981.
17. Déjà cité.
18. Francoeur, L.-G., « Hydro évalue à 35% son apport au torrent mortel », LE DEVOIR, 4 octobre 1984.
19. Déjà cité.
20. Auger, M.-C., « Des vols... », LE DEVOIR, 10 octobre 1984.
21. Fontaine, M., « Les militaires... », *La Presse*, 13 octobre 1984.
22. (PC), « Une occasion de s'interroger », *La Presse*, 6 octobre 1984.
23. Kelsall, J. P., *The Migratory Barren-ground Caribou of Canada*, Ottawa, Canadian Wildlife Service, 1968, p. 262.
24. Tuktuk, le caribou ou renne arctique du Grand Nord, Ottawa, Service canadien de la faune, 1965, p. 45.
25. *Continued Barren-ground Caribou Studies*, Ottawa, Canadian Wildlife Service, 1957.
26. Déjà cité.

LETTRES AU DEVOIR

Merci, Nathalie !

Lettre adressée à Nathalie Petrowski. MERCI de votre lucidité, de votre acidité, de votre générosité et de votre tendresse pour les choses de la vie. Un regard critique ne peut être que porteur de changement. Le sens de l'humour est la dernière arme qui nous reste pour transpercer la camisole de force que les médiocres veulent passer à tout le monde. Je n'ai pas eu l'honneur d'assister à la conférence de presse de M.M. Fournier et Blais. Par contre, j'ai eu l'honneur de les entendre à l'émission *Présent dimanche* du 16 décembre. Ils font partie de ces gens qui

lancent des livres et des idées comme on lance des briques. À mon grand effroi, j'ai réalisé qu'un « straight parlable », c'est un missionnaire qui observe, dis-que, apprivoise les populations indigènes. N'ayant plus de sauvages à civiliser, d'idolâtres à convertir ou de coupeurs de têtes à soumettre, les « nouveaux missionnaires » parlent en exploration dans les couloirs aveugles des polyvalentes et dans la jungle des centres commerciaux avec pour armes quelques « fins de semaine » psycho-socio-vidéo-comportementales.

Quoi de plus pervers que de nier le droit à la provocation en ignorant celle-ci ? Quoi de plus pervers que de nier le droit à la différence en expliquant à l'autre qu'il est comme tout le monde ? Mais peut-être qu'en 1985, il est de bon ton de confondre perversité et assimilation...

— CLAUDINE RUDOLPH
Montréal, 18 décembre.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le procès

de son client en si peu de temps. La cause procédera en au moins deux temps, soit un procès pour les trois accusations de meurtre et un autre pour les neuf accusations de tentative de meurtre.

La première étape, aujourd'hui: le choix des 12 jurés dans le procès pour meurtres.

Pour les tentatives de meurtre, l'avocat de la Défense, Me André Royer, semble favorable à ce que la preuve entendue au procès pour meurtres soit versée au second dossier. Cela permettrait d'alléger les procédures et la durée du procès.

On ignore pour le moment si le prévenu sera appelé à témoigner à son propre procès. Interrogé par la Presse canadienne, l'avocat de la Défense a refusé de répondre à cette question.

On ne sait non plus si la Défense obtiendra finalement les trois cassettes présumées enregistrées par le caporal Lortie, de même que de la bande magnéto-scopique filmée par les caméras de l'Assemblée nationale.

Une première requête effectuée par la Défense avait été rejetée parce que présentée trop tôt. Me Royer a indiqué le week-end dernier qu'il tenterait une autre démarche après le début des procédures contre son client.

À maintes reprises, le procureur du caporal Lortie a tenté d'obtenir ces cassettes et la bande vidéo, soutenant qu'elles étaient nécessaires à la défense pleine et entière de son client.

◆ L'UQ

Bien que pareille expérience ait déjà été tentée sans succès en France et en Ontario, M. Boulet pense qu'elle est susceptible de favoriser le développement des universités.

M. Boulet souhaite par ailleurs que les pressions des milieux d'affaires sur le gouvernement n'aient pas pour conséquence de rendre marginales les recherches sur la civilisation, de plus en plus éclipsées par le nécessaire rattrapage technologique.

« Je crois que le discours est trop permanent pour qu'il ne soit pas significatif », dit-il, ajoutant du même souffle que « déterminer des priorités ne signifie pas abandonner le reste ».

Il note à ce sujet qu'en arriver là serait « l'abomination des abominations ». « Un monde, une culture, une civilisation sont faits de la multiplication des intelligences, des capacités et des spécialités », souligne-t-il.

M. Boulet mise beaucoup sur les forces internes de l'UQ pour négocier le changement de priorités. Ces forces, c'est d'abord sa capacité, par le biais de son assemblée des gouverneurs, d'établir les priorités du réseau. Ainsi, il y a trois ans, ce fut la mise en place d'une bibliothèque à la constituante de Rimouski.

Depuis deux ans, c'est la mise en chantier de la phase II de l'UQAM. Optimiste de nature, M. Boulet croit qu'il n'est « pas impossible » de voir se concrétiser ce projet cette année.

M. Boulet soutient qu'il incombe à l'UQ de se définir des créneaux où elle pourra se développer d'une manière originale. A cet égard, elle jouit d'un avantage certain sur les autres maisons du haut savoir en étant présente dans toutes les régions.

Ainsi, il imagine au cours des prochaines années un programme de doctorat en sciences minières à Chicoutimi (UQAC), en aquaculture à Rimouski (UQAR), en foresterie à Trois-Rivières (UQTR) ou en logiciels à Hull (UQAH).

Du côté des sciences humaines, il entrevoit un programme de troisième cycle en études québécoises à l'UQTR ou en éducation à l'UQAM.

« À partir des régions, on peut atteindre l'universel », conclut-il.

◆ Shultz

et de demain dépend des États-Unis.

Les conversations américano-soviétiques sont les premières depuis que l'Union soviétique a quitté les pourparlers sur les missiles à moyenne portée en novembre 1983 pour protester contre le déploiement de nouvelles fusées américaines en Europe.



Des secouristes s'affairent à retrouver l'épave du Boeing 727 qui s'est écrasé, mardi, sur le Mont Illimani.

Aucun survivant dans l'écrasement du Boeing 727 d'Eastern Airlines

LA PAZ, (REUTER — AFP) — Des alpinistes boliviens ont atteint samedi l'épave du Boeing 727 d'Eastern Airlines qui s'est écrasé au Jour de l'An dans les Andes avec 29 personnes à son bord.

Les sauveteurs, engagés par l'Ambassade des États-Unis à La Paz, ont annoncé par radio qu'ils avaient atteint les lieux de l'accident, à 6,000 mètres d'altitude, sur le pic Illimani. Ils ont constaté aucun signe de vie, ont indiqué des

responsables de la navigation aérienne bolivienne (AASANA).

Les trois alpinistes ont découvert une partie du fuselage, sur laquelle était inscrit le numéro d'identification de l'appareil, a précisé ultérieurement un porte-parole de l'armée de l'air bolivienne.

Ils n'ont en revanche découvert aucun corps, a-t-il ajouté. Selon les sauveteurs, il est possible que les victimes aient été ensevelies sous une avalanche provoquée par l'accident. Un hélicoptère

Chinook de l'armée de l'air américaine devait participer dès hier aux opérations pour retrouver la « boîte noire » enregistrant le boeing, avant que la neige n'ensevelisse totalement l'appareil.

L'épouse de l'ambassadeur des États-Unis au Paraguay et un responsable américain figuraient parmi les passagers de l'avion accidenté, qui effectuait la liaison Asuncion-La Paz-Miami.

M. Schultz dirige la plus importante délégation américaine jamais réunie pour des pourparlers sur les armements avec les Soviétiques. Outre MM. Paul Nitze et Edward Rowley, déjà rompus à ce type de négociations, elle comprend M. Robert McFarlane, conseiller pour la sécurité nationale, M. Richard Burt, sous-secrétaire d'État, et M. Richard Perle, sous-secrétaire à la Défense.

Selon les propos de M. Shultz, le niveau élevé de représentation de cette délégation traduit l'« attitude sérieuse » du président Reagan. « J'espère que nos pays se placeront sur la voie de nouvelles négociations sur des accords équitables et vérifiables », a-t-il dit.

M. Gromyko, qui a gagné l'ambassade d'URSS dès son arrivée, est accompagné de plusieurs dizaines de responsables soviétiques, dont le premier vice-ministre Georgy Kornienko, le négociateur militaire Viktor Karpov et l'ambassadeur à Washington Anatoly Dobrynine. De plus le porte-parole en chef de M. Gromyko, Vladimir Lomeiko, devrait être présent pendant les négociations. Depuis cette année, M. Lomeiko a inauguré une pratique inconnue jusqu'alors à Moscou, en faisant régulièrement des déclarations à la presse étrangère.

Les États-Unis et l'URSS s'engagent dans une épreuve de longue haleine que l'administration Reagan souhaite voir déboucher sur une transformation radicale de la stratégie des superpuissances, inchangée depuis deux décennies.

Toutefois au moment où s'engagent les entretiens, le Kremlin a clairement fait comprendre qu'il s'opposerait vigoureusement au projet américain de système mutuel antimissiles basé dans l'espace et conçu pour rendre inefficaces les armes nucléaires les plus perfectionnées.

Bien que des contacts diplomatiques aient eu lieu depuis l'annonce de la rencontre Shultz-Gromyko, à un mois et demi, de très nettes divergences se sont cristallisées: Moscou réclame une réduction des armes existantes alors que Washington souhaite traiter à la fois des systèmes offensifs et défensifs.

Ce point pourrait être l'écueil central des discussions, même si les responsables américains, convaincus que M. Gromyko se bornera à écouter, n'envoient que des entretiens préliminaires sans caractère décisif.

Il ne s'agit pas encore d'une négociation, les ministres des Affaires étrangères doivent seulement parvenir à une « entente sur des négociations », notamment sur un ordre du jour. Mais les experts occidentaux

n'en pensent pas moins qu'ils s'attaqueront à plusieurs grandes questions.

« Ceci est le début d'un processus long et compliqué », déclarait M. Robert MacFarlane. Les questions posées sont au centre des intérêts des deux pays en matière de sécurité.

M. Gromyko s'en prendra sans doute principalement à la question des armes spatiales, objet de l'initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan qui, une fois concrétisée, se traduirait par un vaste réseau de lasers et de « boucliers spatiaux » devant intercepter et détruire les missiles bien avant qu'ils atteignent leurs objectifs.

Le chef de l'exécutif américain, qui se refuse à tout marchandage sur son projet de « guerre des étoiles », a cependant proposé d'étudier une limitation des essais une fois engagées des négociations.

Selon les responsables américains, M. Shultz s'attachera à conférer un caractère aussi général que possible aux discussions sur les armes spatiales. On s'attend que M. Gromyko réclame un moratoire sur l'ensemble des essais d'armes spatiales.

Le coût du projet IDS est estimé à \$26 milliards sur cinq ans, et encore cela ne représente-t-il qu'une fraction du coût d'un véritable système de défense, dont la construction pourrait prendre jusqu'à 30 ans.

Cet ordre de coûts explique sans doute en grande partie la vive opposition de Moscou à l'IDS et ses tentatives pour geler les essais d'armes anti-satellites. Une autre explication tient au fait qu'un bouclier spatial efficace annihilerait le formidable potentiel de « première frappe » dont dispose l'URSS avec ses 1,400 missiles balistiques intercontinentaux basés à terre.

Depuis le début des années 1960, la sécurité américaine reposait sur la « destruction mutuelle assurée » (DMA), doctrine de l'équilibre de la terreur acceptée par Moscou et selon laquelle un agresseur s'expose à une riposte dévastatrice annihilant les gains de toute première frappe.

Aux yeux de l'administration Reagan, cette théorie a perdu sa validité à cause de la supériorité soviétique en moyens offensifs, des propres efforts de Moscou pour construire des systèmes anti-missiles et anti-satellites, et des percées scientifiques de l'URSS rendant possible une défense spatiale.

Washington préconise donc le remplacement de la DMA par une « sécurité mutuelle assurée », dernier cri en matière de dissuasion qui rendrait inutile de construire des missiles coûteux, ces derniers ne pouvant traverser les mailles du filet spatial.

Les scientifiques discutent encore du degré de fiabilité d'une défense spatiale, et le président soviétique Constantin Tchernenko a décrié ce week-end que le système de la « guerre des étoiles » créerait une « situation irréversible... aux conséquences les plus funestes ».

Les alliés européens de Washington craignent que les euromissiles à moyenne portée passent au second plan à Genève et redoutent qu'un abandon du principe de la DMA n'en

Bilinguisme: le débat risque de s'envenimer au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, cherche des problèmes en décidant de permettre la tenue d'audiences publiques sur l'avenir du bilinguisme en février, et doit ainsi assumer la responsabilité du malaise social dont il est l'artisan et qui est en voie de s'aggraver dans la province, estime le chef d'un groupe anti-francophone.

« C'est ridicule, a dit Len Poore hier au cours d'une entrevue. Il aurait dû annuler les audiences, mais le retard annoncé va donner aux Néo-brunswickois le temps de réagir plus violemment. »

Le premier ministre a annoncé en fin de semaine que malgré les tensions grandissantes entourant le bilinguisme, il permettra la tenue d'audiences publiques le mois prochain.

Le premier ministre conservateur subit actuellement la pression de l'opposition qui veut l'annulation des audiences depuis que les sessions d'information sur la question ont mal tourné l'automne dernier.

Selon Poore, l'Association des anglophones du Nouveau-Brunswick ne préconise pas la violence. Les personnes opposées au rapport Bastarache-Poirier sur la réforme linguistique ont maintenant, selon Poore, un autre mois « pour se mettre dans tous leurs états ».

« Je crois que la réaction sera plus violente que jamais », a dit Poore, qui pense que le gouvernement a déjà trop fait pour aider les 250,000 francophones du Nouveau-Brunswick.

D'après Poore, son groupe profitera du délai pour faire connaître le rapport Bastarache-Poirier, qui recommande de rendre la seule province canadienne officiellement bilingue encore plus bilingue.

« Plusieurs personnes ne connaissent pas encore ce rapport, a-t-il dit. Et nous avons l'intention de profiter du délai pour faire connaître à tous les gens de la province le contenu de ce rapport controversé. »

Le Comité consultatif sur les langues officielles, un groupe désigné par le gouvernement, a tenu des 10 séances d'information l'automne dernier. Mais certaines des sessions ont été troublées par de bruyantes interventions de participants anti-francophones.

Le premier ministre Hatfield a indiqué en fin de semaine que les manifestations de mécontentement étaient désagréables mais non caractéristiques du comportement des Néo-brunswickois.

Le premier ministre a insisté sur le fait que le rapport Bastarache-Poirier n'est pas une politique du gouvernement, mais qu'aucun changement ne verra la loi avant que tout le monde ait eu la chance de se faire entendre.

Les recommandations contenues dans le rapport commandé par le gouvernement demandent entre autres que la fonction publique provinciale offre ses services en français et en anglais dans les hôpitaux, les cours, les écoles, les sociétés de la Couronne et les municipalités.

ils crèvent... ils s'en vont. Ici ils mangent des petits fruits sauvages, gros comme des petits pois et très acides, qu'il faut laver et faire tremper pendant cinq jours avant qu'ils deviennent mangeables.

Tout au long du voyage la même histoire se répète, qu'elle soit racontée par Kalifa à Nampala, Mohammed ou Ali à Lere, la famille ou les éleveurs anonymes croisés sur la piste, les premiers avec le peu de biens qui leur restent, ficelés sur le dos d'un chameau ou d'un âne, les seconds escortant un troupeau de va-

Un déficit évalué à...

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime les besoins alimentaires pour le Mali — dont la population tire 80 % de ses calories des céréales — à 180 kilos de céréales par habitant et par an, ce qui donne, multipliés par les 7,1 millions d'habitants recensés par la Banque mondiale (les Maliens disent 8 millions) une production totale nécessaire, toutes céréales confondues, de 1,400 millions de tonnes par an. En dépit de l'absence quasi totale de statistiques, on estime cette année la production totale à 750,000 tonnes, dont il faut encore retrancher 50,000 tonnes pour les pertes et les réserves de semences. En clair, 700,000 tonnes de déficit.

On peut, jusqu'à un certain point, compléter sur les réserves paysannes estimées à 219,000 tonnes: le chiffre est arbitraire. Tantôt sous-évaluées, tantôt sur-évaluées, on ne peut oublier cette année que les paysans traversent dans certaines régions leur deuxième ou leur troisième mauvaise saison consécutive, qu'ailleurs ils ont dû semer deux ou trois fois, ou que, la demande étant depuis deux ans bien supérieure à l'offre, certains ont vendu « plus qu'il n'aurait été sage de le faire ». Restent sur papier, pour le gouvernement, des besoins nets de 481,000 tonnes.

Face à ces chiffres de références, la mission multi-oncteurs qui a visité le pays en octobre a recommandé à titre d'aide l'envoi de 202,000 tonnes de céréales, qui seront soit vendues, soit distribuées gratuitement. On estime aussi que les importations du gouvernement et du secteur privé seront supérieures à celles de l'an dernier, mais il est peu probable que le premier puisse faire entrer dans le pays beaucoup plus que 25,000 tonnes, qui s'ajoutent aux quelque 150,000 tonnes des seconds. Pas besoin de machine à calculer pour réaliser que le grand total laisse ce que les techniciens appellent un « déficit résiduel non couvert » de 104,000 tonnes... dont tout porte à croire qu'il sera en réalité plus élevé.

« Le reste doit être couvert par une réduction de la consommation », dit en termes technocratiques le représentant du programme alimentaire mondial, M. Valère-Gilles. Il sait que cette aide, dans le meilleur des cas, pallie mais ne résout rien. Les Maliens aussi le savent et, aujourd'hui, demandent surtout qu'on leur donne les moyens de travailler, mieux et autrement, leurs terres. Il faut contrôler l'eau, creuser des puits, irriguer les sols. Dans les conversations cela revient comme un leitmotiv. On a déjà perdu trop de temps.

À SUIVRE

Mme Kirkpatrick n'attend pas de résultat majeur à Genève

NEW YORK (Reuter) — Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, révèle dans une interview publiée par Newsweek qu'elle n'attend aucun résultat majeur de la rencontre, lundi et mardi à Genève, entre MM. George Shultz et Andrei Gromyko.

« Je ne m'attend à aucune évolution importante qui déboucherait sur un désarmement universel ou même sur un désarmement américano-soviétique », dit la diplomate, qui a demandé le mois dernier au président Reagan à être déchargée de ses fonctions.

« Il est plus probable qu'il y ait des progrès marginaux, un pas vers des discussions sur d'autres questions comme le désarmement et le développement », ajoute-t-elle.

Elle estime que la menace la plus grave pour la paix mondiale n'est pas le risque de confrontation entre les grandes puissances mais bien « le terrorisme et les différentes formes de conflits dans le tiers monde ».

À la veille de la rencontre entre les chefs des diplomates américaine et soviétique, certaines personnalités américaines se sont in-

quiétées des divisions au sein de l'administration Reagan quant à la ligne à suivre.

M. Lawrence Eagleberger, ancien sous-secrétaire d'État chargé des affaires politiques, a déclaré dimanche soir à la télévision que les querelles entre « colombes » et « faucons » risquaient de paralyser les négociations tandis que l'ancien secrétaire d'État, M. Henry Kissinger, réclamait l'arbitrage du président Reagan entre les deux tendances.

Les 13 membres de la délégation américaine dépêchée à Genève comprennent pratiquement tous les responsables du désarmement dont certains sont en profond désaccord.

C'est ainsi que M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la Défense, qualifie de cynique l'attitude du Kremlin en matière de désarmement et estime que Washington a manqué de fermeté dans les précédentes négociations. En revanche, M. Richard Burt, secrétaire d'État adjoint, aurait critiqué l'attitude du Pentagone, disant que les Russes sont venus à Genève prêts au compromis et que Washington devrait en faire autant.

traîne un « découplage » des défenses américaine et ouest-européenne.

Pour la Pravda, l'aspect inédit de la réunion de Genève est qu'elle couvrira « l'intégralité des questions interdépendantes » des armes spatiales et de la réduction des armes nucléaires stratégiques et à moyenne portée. C'est cette interrelation « indissoluble » qui rend possible la recherche de solutions concrètes pouvant conduire à l'interdiction totale des armes nucléaires », ajoute le journal.

◆ Le Mali

que sa réponse. Et le paysage, jusque là beau dans sa désolation, n'est plus que désolé.

« Où allez-vous ? » « Je ne sais pas. »

Traditionnellement, les éleveurs de Tombouctou, Rharous ou Goundam se déplacent, plus avant dans la saison, lorsque leurs pâturages sont épuisés. Cette année, tous ceux qu'on attendait plus tard sont déjà à Lere, à quelque 500 kilomètres de leur lieu d'origine. La situation dans laquelle se débattent les habitants du village n'a pourtant rien pour attirer les nouveaux venus. « Ça fait 10 ans que l'eau n'atteint plus les lacs de crue où les cultivateurs faisaient pousser le Ggos Mil, surnom Ali Ag Abdou, le directeur de l'école. Il n'y a pas eu de récoltes, ni en 83, ni en 84, et avec l'absence de pluie il y a de plus en plus de consommateurs et de moins en moins d'eau. L'an dernier, nous avons constaté que même s'il pleuvait l'herbe ne réussissait plus à pousser: les semis ont disparu. Comment survivre dans de telles conditions ? » Les gens se débrouillent...



Photolaser AP

À Genève, des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour la rencontre Shultz-Gromyko. Le ministre soviétique des Affaires étrangères a exprimé l'espoir que les autorités suisses se comporteront comme il se doit à l'égard des citoyens soviétiques, conformément aux normes du droit international.

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS

Ambulance St-Jean

7 janvier

par la PC et l'AP

1955: première transmission télévisée de la séance inaugurale du Parlement à Ottawa.
1789: lors des premières élections présidentielles américaines, George Washington est élu.

Selon deux économistes de la Banque Nationale du Canada

Le taux de croissance du produit national brut au Canada sera nul vers le milieu de l'année

CLAUDE TURCOTTE

Après avoir enregistré un regain de vie en 1984 avec une croissance du produit national brut (PNB) de 4,8 %, l'économie canadienne devrait connaître un nouveau creux de la mi-85 à la mi-86, pour ensuite retrouver un certain rythme de croissance jusqu'en 1989, alors que la croissance du PNB réel oscillerait entre 2,5 et 3 %, c'est-à-dire en deçà de ce qu'on a connu dans les années 60 et au début des années 70.

En fait, « le tarissement économique », dont parlent les économistes de la Banque nationale du Canada dans leurs plus récentes analyses, commencera à se manifester au cours du présent trimestre. La croissance du PNB tombera de 4,8 % l'an passé à 2,5 % cette année. La baisse de la croissance s'accroîtra au fil des mois, de telle sorte qu'au second semestre, il ne devrait plus y avoir de croissance.

Cette stagnation qui devrait se prolonger jusqu'au milieu de 1986 aura pour effet notamment de faire régresser les entreprises dans des opérations d'assainissement de bilan qu'elles n'auront pas complétées auparavant, si bien qu'elles ne seront pas en très bonne posture pour affronter la prochaine relance.

On s'attend aussi que les administrations publiques feront montre de prudence dans leurs dépenses et que les taux d'intérêt réels, bien

(Variation en %) ¹	1984		1985	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
\$ constants				
Produit national brut	4,9	6,7	2,5	3,2
Consommation	3,5	5,3	2,0	2,5
Investissements des entreprises	1,5	20,0	4,0	5,0
Solde commercial (milliards \$)	21,0	130,0	21,0	150,0
Mises en chantier ('000)	140	1,800	150	1,750
Taux de chômage (%)	11,3	7,5	11,5	7,0
Indice des prix à la consommation	4,4	4,2	5,5	5,5
Taux de base (%)	12,0	12,0	12,25	12,0
Taux de change (\$ E.-U./\$ Can.)		77,0		76,0 - 78,0

Sauf indication contraire.

qu'en régression, demeureront élevés, ce qui aura un impact négatif sur la croissance des dépenses en général.

« Sur pareille toile de fond, le taux de chômage ne peut demeurer que très élevé. Il apparaît peu probable qu'il tombe en deçà de la barre des 10 %, soutiennent les économistes Raymond Théoret et André Sirard, du service des études économiques de la BNC dans un document intitulé « Prévisions des agrégats du crédit, Canada, 1984/1989 ».

Dans un autre texte portant spé-

cifiquement sur 1985, les auteurs soutiennent que le taux de chômage restera supérieur à 11 % cette année et que le taux d'inflation augmentera de 4,4 % en 1984 à 5,5 % en 1985, pour se maintenir au même niveau que le taux d'inflation aux États-Unis.

Selon les analystes, la croissance marquée des exportations canadiennes vers les États-Unis et l'ampleur du déficit budgétaire du gouvernement canadien furent les principales sources de croissance en 1984. Pour l'année en cours, ce n'est pas l'inflation ou l'apparition

de goulots d'étranglement qui entravent la bonne marche de la reprise, mais plutôt la présence de déficits budgétaires massifs et la situation financière précaire des entreprises, sans oublier que le déficit commercial américain s'est gonflé démesurément au cours de la présente reprise, qui tire à sa fin.

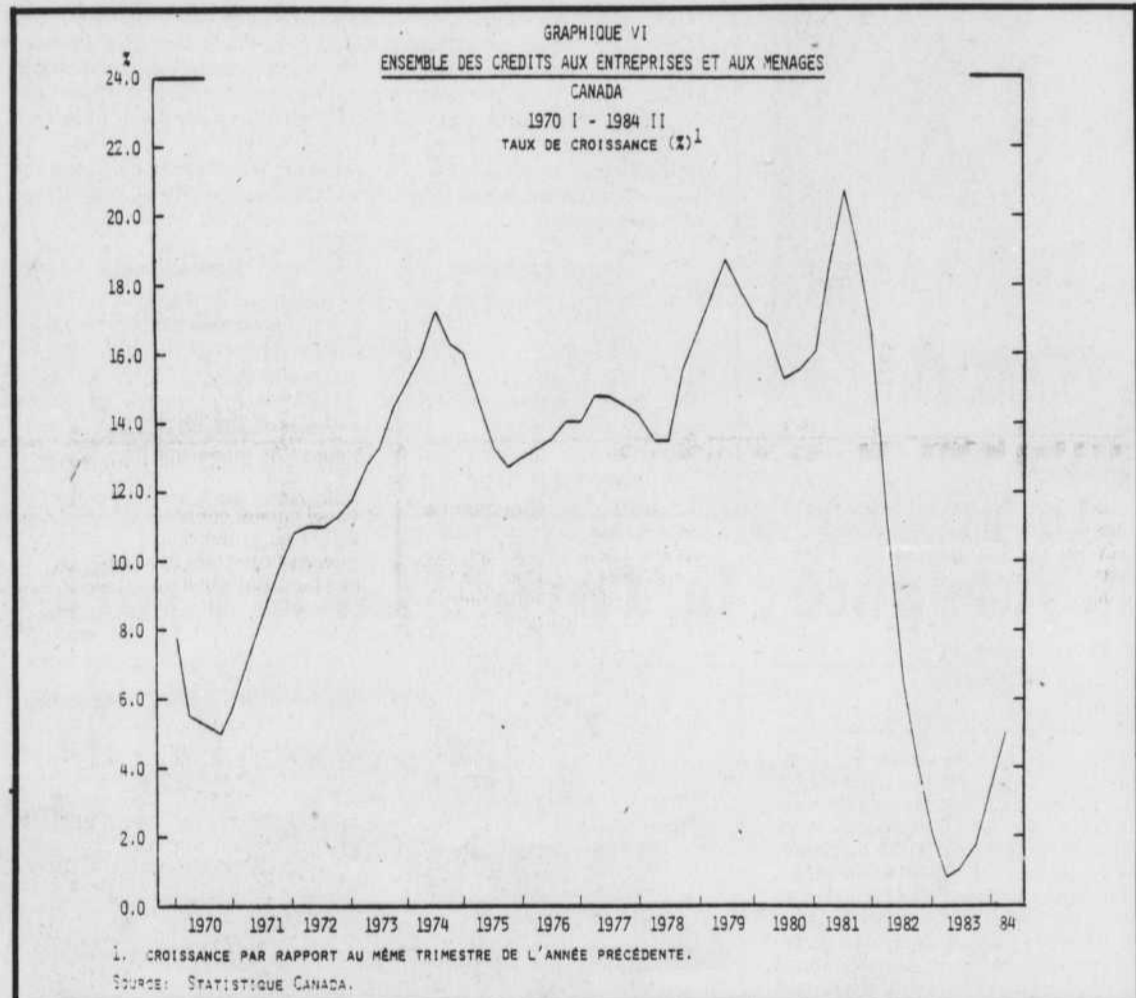
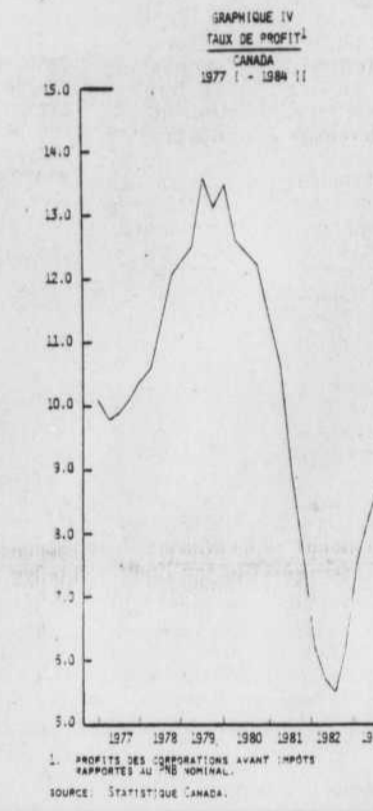
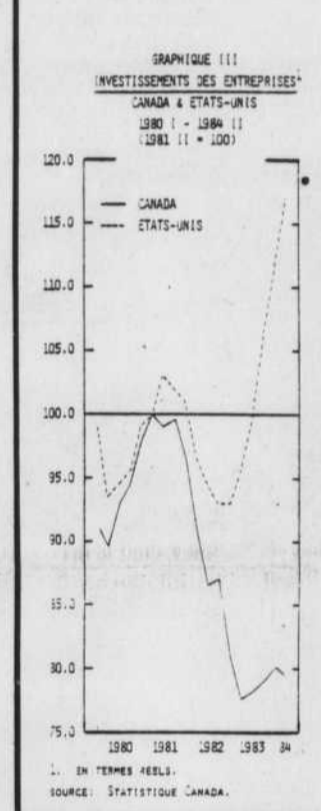
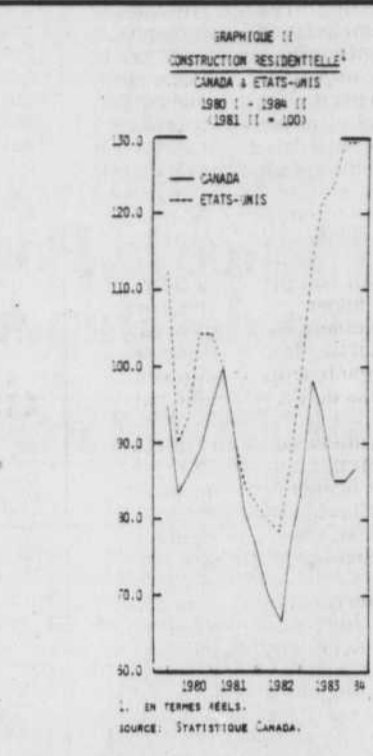
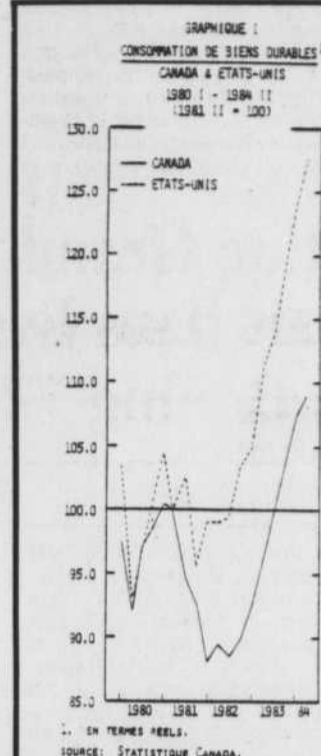
Mais, à partir du milieu de 1986, l'économie canadienne devrait retrouver un régime de croissance plus normal. La croissance du PNB réel devrait se situer entre 2,5 et 3 %. Les investissements des entreprises devraient augmenter de 3 à 3,5 %. Peut-être les mégaprojets dans le domaine énergétique redeviendront-ils d'actualité vers la fin de la décennie, avancent les économistes de la BNC, qui font cependant des mises en garde.

Ils expliquent en effet que « la relance qui s'annonce à partir de 1986 repose sur des moteurs fragiles. Notre scénario, ajoutent-ils, table sur le recul du taux d'épargne — émanant en partie de la bonne tenue des prix — et sur la baisse des taux d'intérêt pour raviver les dépenses de consommation ». Cela et d'autres facteurs font en somme que « toute prévision de l'économie canadienne d'ici à l'horizon 89 comporte donc une marge d'incertitude fort importante ».

Quoiqu'il en soit, depuis 1982 la demande de crédit de la part des ménages s'est sensiblement relevée avec une hausse de 6,6 % en 1983 et de 9 % en 1984, ce qui est tout de même bien peu par rapport à la période de 1975 à 1980, alors que l'augmentation était de 16,2 %.

En termes réels, la progression de l'encours total des prêts personnels et hypothécaires fut de 0,8 % en 1983 et 4,4 % en 1984, comparativement au rythme moyen de 7,5 % de 1975 à 1980. En 1985 et 1986, la demande de crédit des ménages continuera d'augmenter, mais la croissance réelle ralentira à 2,8 % cette année et 1,6 % l'an prochain.

Par ailleurs, les ménages ne semblent pas vouloir retourner aux comportements d'endettement des années 70, alors qu'ils pouvaient compter sur l'inflation pour alléger le poids de leurs dettes. La modération s'imposera en raison de taux



d'intérêt élevés et de l'attente d'une remontée des prix dans les années à venir.

Une autre prévision importante est celle que les ménages mettront nettement l'accent sur l'emprunt hypothécaire. On s'attend que les prêts hypothécaires contribueront pour 75 % de la hausse anticipée du crédit total accordé aux ménages pendant les deux prochaines années, ce qui dénote une mentalité très différente de celle des années

70. Pour ce qui est des entreprises, elles ont en 1984 demandé des fonds d'environ \$14,5 milliards.

REAction

La chronique REACTION fait relâche cette semaine. Nous publions cependant le tableau REACTION à la page 10.

En 1984, 44 sociétés étrangères ont investi près de \$ 750 millions et créé plus de 6000 emplois dans la « Silicon Glen »

ERIC LE BOUCHER (du Monde)

EDIMBOURG — La société californienne Indy Electronics, spécialisée dans l'assemblage et le contrôle des circuits intégrés, va construire une usine en Écosse, à Irvine-New-Town. L'investissement se monte à 20 millions de livres, et 500 emplois environ seront créés dans les cinq prochaines années. Indy a choisi l'Écosse parce que de nombreux fabricants de semi-conducteurs — ses clients — y ont eux-mêmes des usines et peuvent lui confier leur montage de composants. Cinq grands fabricants de « puces » sont, en effet, installés dans la région : les américains Motorola, National Semiconductor, General Instruments, Hughes et le japonais Nippon Electric, lequel a décidé il y a quelques semaines d'agrandir son installation actuelle de Livingston et d'y investir 50 millions de livres.

Le 18 décembre, le constructeur de matériels de bureau Wang, américain lui aussi, inaugurerait en présence du prince Charles sa seconde implantation industrielle en Europe (la première se trouve en Irlande). Wang fabriquera ses micro-

ordinateurs pour l'ensemble du marché européen à Stirling, employant 700 personnes dans cinq ans. L'usine a coûté 38 millions de livres. Wang rejoint en Écosse IBM, NCR, Honeywell, Digital Equipment, Burroughs, Hewlett-Packard les autres grands constructeurs américains d'informatique.

Les Écossais la nomment « Silicon Glen », vallée du Silicium. Entre Edimbourg et Glasgow, sur 11 kilomètres de long et 5 kilomètres de large, 300 firmes d'électronique emploient aujourd'hui 40.000 personnes. Il s'agit d'une des plus fortes concentrations de sociétés dans ce secteur de pointe en Europe.

IBM et Honeywell sont présents depuis la fin de la guerre. Le gouvernement écossais a multiplié, à partir des années 70, les aides au développement régional — rénovant les infrastructures routières — et les subventions à la création d'emplois qui sont officiellement dans beaucoup de comtés au maximum de ce qu'autorise la Communauté européenne (30 % du coût de l'investissement) mais qui, en réalité, les dépassent sans doute comme dans beaucoup d'autres régions meurtries en Europe. Petit à petit, de nouveaux groupes étrangers sont arrivés.

Les aides aujourd'hui sont moins importantes que l'attraction « naturelle » des firmes d'électronique pour leurs consociés : un constructeur d'ordinateurs est attiré sur place par la présence proche de fabricants de composants. L'investissement du sous-traitant américain Indy en est le dernier exemple : l'électronique fait bouillir de neige. En 1984, 44 nouvelles sociétés « étrangères » (1) se sont implantées dans la Silicon Glen, représentant 6.000 à 7.000 emplois nouveaux et 500 millions de livres d'investissements. « Nous avons désormais la masse critique de grandes firmes qui attirent des sous-traitants, des PMI, des sociétés de services », commente M. Robin Duthie, le directeur de la Scottish Development Agency. Même Shinetsu Handota, société japonaise fabriquant du silicium — le matériau de base de l'électronique — est sur place. L'Écosse produit à elle seule 80 % des composants à semi-conducteurs de la Grande-Bretagne. Elle couvre 20 % du marché européen.

Un chômage considérable

Avec le pétrole de la mer du Nord (50.000 emplois en Écosse), l'électronique favorise une renaissance industrielle de la vieille Écosse, région

qui vivait avant la crise de son charbon, de son acier et de ses chantiers navals. Chacun de ses trois secteurs traditionnels s'est écroulé ici encore plus vite qu'ailleurs, et leur disparition a provoqué un désastre sur l'économie locale : l'Écosse comptait encore 2.600 dockers en 1971, on n'en recense plus qu'une petite centaine. Les constructeurs automobiles désertent, comme British Leyland, qui a annoncé la fermeture en 1986 de son usine de camions d'Edimbourg. Le peu qui reste de sidérurgie, comme l'aciérie de Ravensraig (4.200 salariés) est menacé, à cause de l'éloignement des marchés. Le transport d'acier écossais acheminé dans le sud coûte 10 livres par tonne. Si la filière électronique se tisse, la filière métallique, du fer à l'auto, se désagrège à allure accélérée.

Au total, la production industrielle est de 10 % inférieure à son niveau de 1978. Le taux de chômage reste donc considérablement élevé en Écosse, à 14,5 % de la population active contre 13 % pour l'ensemble du Royaume-Uni. D'autant que les nouvelles technologies en termes d'emploi ne remplacent pas les anciennes. Pratiquement aucun sidérurgiste ou mineur n'a pu trouver sa place sur

les chaînes de montage d'ordinateurs. On y embauche plutôt des jeunes au sortir de l'école, ou des femmes : « Nous ne travaillons pas pour les ouvriers licenciés mais pour leurs enfants », reconnaît M. Duthie.

Pourtant l'Écosse a créé en 1984 plus d'emplois qu'elle n'en a perdu. Les services, greffés sur les nouvelles industries du pétrole et l'électronique mais également de la santé, représentent aujourd'hui 2 millions de salariés. La région semble connaître un réveil des initiatives capitalistes locales, un nouveau dynamisme interne.

Un tel réveil serait salutaire. D'une part parce que les aides publiques régionales seront réduites à l'avenir de 270 millions de livres à 180 millions. Le gouvernement de Londres entend n'aider désormais que les régions les plus touchées, et il n'en manque pas ! D'autre part parce que la majorité des nouvelles usines ont pour propriétaires des groupes étrangers, le plus souvent américains, qui en viennent avec Indy à délocaliser leurs sous-traitants ! Rares sont les investissements anglais qui ont eu un impact important sur l'emploi local. On ne compte aucune implantation de

firme en provenance du Vieux-Continent. L'Écosse, comme sa sœur de misère l'Irlande, est donc devenue un « porte-avions » des intérêts américains et japonais dans la CEE. Les groupes y trouvent la carte d'identité européenne qu'ils recherchent pour arroser les marchés, sans droits ni taxes, après avoir reçu des subventions.

La Silicon Glen est sans doute une réussite d'économie régionale. La France qui, de son côté, éparpille ses usines d'électronique sur tout son territoire pour guérir un à un ses « abcès sociaux » ferait bien de réfléchir au bénéfique effet boule de neige qu'on observe chez nos voisins du nord.

Mais il reste que le Silicon Glen marque aussi la faiblesse criante du capitalisme européen dans l'électronique. Son absence de projet force les régions malades d'Europe à rivaliser d'aides pour attirer des groupes d'outre-Atlantique ou du Japon, à se transformer en cheval de Troie, c'est-à-dire au bout du compte à mettre en cause la survie de ces mêmes Européens.

1) Y compris anglaises. En Écosse, les Anglais sont des étrangers.

**ÉPARGNE
RETRAITE
DES JARDINS**

**économies
d'impôt
rendement
simplicité.**



desjardins
Une ressource naturelle.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La succession de Iacocca pose des problèmes à Chrysler

DANIEL HERAUD
(collaboration spéciale)

Pour des millions d'individus, Lee A. Iacocca personnifie la Nouvelle Société Chrysler. Ce transfuge de Ford, qui a si bien su la remettre à flot et au deuxième rang des producteurs américains, tient beaucoup de place du fait qu'il a étroitement associé son image personnelle à celle de la compagnie dont il a assuré la destinée en prêtant son physique et sa voix à de nombreux commerciaux télévisés. C'est qu'en plus d'être le président de Chrysler, Iacocca en est aussi le porte drapeau. Lorsqu'il quittera la compagnie dans trois à cinq ans, cette dernière devra survivre à son départ et c'est pour cela qu'elle

travaillera dès maintenant à assurer cette transition, en projetant de nouveaux hommes aux nouvelles idées. Lee A. Iacocca aura 65 ans en 1989, soit deux ans après l'expiration du contrat qui le lie à la compagnie, dit James Tolley, un des vice-présidents de la nouvelle corporation (un transfuge de chez General Motors) dont le travail est justement de préparer Chrysler à travers « l'après Iacocca ». La première étape consistera à faire passer le message que Chrysler ne veut pas être le plus grand des constructeurs américains en terme de volume, mais le meilleur en terme de qualité. C'est en substance ce qu'annonçait le président-vedette dans un des commerciaux qui lui valut d'être couronné le

« Advertising Age's Adman of the year » en 1983.

« Cette image est très importante pour nous, car nous préférons devenir ce qu'est un Mercedes-Benz en Allemagne, par exemple, plutôt qu'un Volkswagen », dit encore Tolley, « nous avons un aussi bon produit que les autres dans chacun des secteurs du marché, mais ce n'est pas suffisant. Nous devons maintenant nous faire connaître des automobilistes et du public en général comme la compagnie qui fabrique la meilleure qualité. »

James Tolley prévoit d'étendre la mise en marché de Chrysler à des domaines où elle n'avait peut-être pas assez travaillé jusqu'ici, c'est-à-dire les relations avec le public et

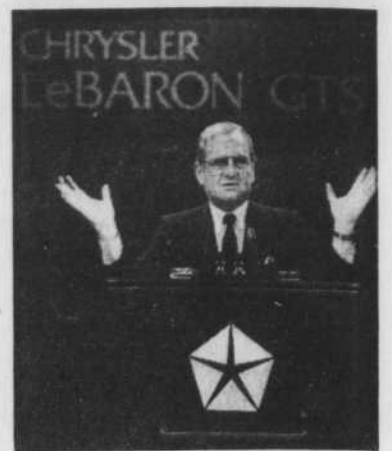
la presse, mais aussi avec les banquiers et les analystes de Wall Street. Tout ce beau monde devrait avoir un meilleur accès auprès des dirigeants de la Nouvelle Corporation, afin d'aider à donner l'impression que le maître Iacocca a réellement entraîné une équipe d'hommes-gentiment et efficacement dans la meilleure continuité possible...

Dès lors, Lee A. Iacocca fait moins d'apparitions locales et de déclarations aux journalistes spécialisés basés à Detroit. Dorénavant, c'est Gerald Greenwald qui répond à leurs questions en tant que vice-président-directeur-général. Par contre, Iacocca fait plus d'entrevues avec des médias d'intérêt général à l'échelle

nationale, principalement sur les questions touchant « l'état de l'industrie aux États-Unis » ou à propos de son livre autobiographique intitulé « Iacocca » qui se vend comme des petits pains chauds.

Si James Tolley parvient à ses fins au moment où Lee Iacocca quittera la compagnie, cette dernière sera perçue comme « ayant surmonté l'adversité de la conjoncture grâce à des dirigeants courageux et des employés loyaux qui fabriquent un produit innovatif dans des usines dont la technologie est très avancée ».

Et par dessus tout ça, Tolley pense qu'un jour ou l'autre il faudra bien organiser l'inévitable conférence de presse pour présenter le successeur de Iacocca.



M. Lee Iacocca

GM lance la Pontiac Grand Am pour freiner la percée des Japonais dans le secteur des coupés sportifs

CARNET DE ROUTE

DANIEL HERAUD
(collaboration spéciale)

Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. La dernière fournie des modèles jumeaux de la gamme « N » de General Motors, comprenant la Buick Somerset Regal, l'Oldsmobile Calais et la Pontiac Grand Am ne brille pas des feux de l'originalité. Parmi ce trio, la Grand Am se distingue par un équilibre général, un agrément de conduite et une présentation plus raffinée. C'est pour cette raison que nous l'avons choisi

pour illustrer notre essai routier. GM compte sur ces modèles pour contre-carrer l'avance des produits étrangers et surtout japonais dans le secteur des coupés sportifs en visant particulièrement les Honda Prelude, la Volkswagen Scirocco, Nissan 200 SX, Mazda 626, etc. La ligne des nouvelles venues est particulière au niveau de la partie arrière du pavillon qui, faute de leur donner une allure fluide, leur confère une habitabilité

rare dans cette catégorie. Le coefficient aérodynamique n'est pas miraculeux avec une cote de 0.39. L'accès à la cabine est facilité par les portes qui sont en contrepartie lourdes et encombrantes. Le coffre est vaste mais son accès est gêné par un seuil trop haut. Comme encore trop souvent sur les voitures américaines, le tableau de bord et la cabine offrent peu de rangements pratiques, ce qui demeure une lacune. Des deux moteurs, le V6 optionnel est de loin le plus vivant et le plus discret mais la transmission automatique devient dans ce cas une option obligatoire (\$1021,4 pour l'ensemble). La suspension Y 99 devra aussi faire partie des

emplettes car elle confère à la Grand Am un comportement routier bien supérieur à celui du modèle de base.

La direction comme le freinage sont assistés de série et offrent une efficacité et un dosage particulièrement réussis. Les performances restent modestes, compte tenu de la cylindrée et la consommation plus forte que la moyenne de cette catégorie.

Le six cylindres a au moins l'avantage d'être discret, ce qui n'est pas le cas du quatre qui est à éviter, surtout accouplé à la boîte automatique. Le confort de roulement est de bon aloi car les sièges sont bien con-

çus et la suspension, sans être exagérément souple, absorbe bien les inégalités du revêtement. Le dessin du tableau de bord et du volant marque une certaine originalité mais l'instrumentation à la mode « graphique » est aussi gadget que difficile à consulter.

Dans la catégorie des coupés sportifs, les prix de base s'échelonnent de \$8,400 à \$14,000. Avec les six cylindres et la boîte automatique, le prix de la Grand Am tourne autour de \$12,000,

ce qui la situe dans la bonne moyenne. Cette expression pourrait d'ailleurs très bien caractériser l'ensemble de ce produit qui diffère fortement de ses deux jumeaux Buick et Oldsmobile dont la personnalité et la présentation sont encore plus quelconques.

Une chose reste certaine, Honda, Mazda, Nissan et Volkswagen peuvent dormir tranquille. Ce ne sont pas les dernières GM qui leur enlèveront quelques ventes que ce soit.



Avantages	Inconvénients
Bonne habitabilité	Performances médiocres
Bon comportement routier (Y99)	Instrumentation gadget
Conduite agréable (V6)	Portes encombrantes
Performances valables (V6)	Tenue de route moyenne (Std)
Bonne direction	Mécanique difficile d'accès
Freinage efficace	Coffre peu accessible
Coffre spacieux	Niveau sonore élevé (4 cyl)
Intérieur réussi	

Caractéristiques	Performances
Type: coupé 2 portes, 4 places	Vitesse maximale 175 kmh.
Empattement 2626 mm.	Accélération 0/100 kmh 12,0 sec.
Longueur 4508 mm.	Reprise 60/100 kmh 8,2 sec.
Poids 1,190 kg	Consommation 12,5 l./100 km.
Coef. aérodynamique (Cx) 0,39	Niveau sonore moyen 69 dBA
Roues motrices: avant	Freinage 100/0 Km 3,2 sec
Moteur: V6 de 3 l., injection, 125 cv	
Transmission: automat. 3 vitesses	

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 29-12-84	Prix au marché 04-01-85	Var.
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	100 %	1,3 \$	6 1/4 \$	10 1/2 \$	10 \$	- 1/4
22-03-83	Dufresnoy Inc.	100 %	0,7 \$	60	32	32	—
16-06-83	Quebecor Inc.	100 %	13,0 \$	13 \$(1)	24 \$	23 1/2 \$	- 1/4
20-06-83	Mines Dumagami Inc.	100 %	10,7 \$	7 1/4 \$(2)	400	415	+ 15
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	100 %	7,1 \$	425 \$(2)	10 \$	8 1/2 \$	- 1 1/2
06-07-83	Sensormatic Canada Ltée	150 %	2,5 \$	8 1/4 \$	225	245	- 20
27-07-83	Les Mines d'Or Kiena Ltée	100 %	25,0 \$	25 \$	16 1/2 \$	16 1/2 \$	—
01-09-83	* Ressources Aiguebelle Inc.	150 %	10,8 \$	12 \$	6 1/4 \$	6 \$	- 1/4
14-09-83	Donohue Inc.	100 %	42,5 \$	10 1/4 \$(1)	15 1/2 \$	15 1/2 \$	—
14-09-83	* Pro-Optic Inc.	150 %	2,0 \$	200	225	200	- 20
06-10-83	Banque d'Épargne	100 %	22,2 \$	18,50 \$	18 \$	17 1/2 \$	- 1/4
08-11-83	* Louvem Inc. pr. conv.	150 %	5,0 \$	450 \$(2)	370	310	- 60
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	100 %	5,0 \$	5 \$	85	86	+ 1
24-11-83	Gaz Métropolitain Inc.	100 %	16,3 \$	7 1/4 \$	8 1/2 \$	8 \$	- 1/2
08-12-83	* Comsat Inc.	150 %	20,0 \$	5 \$	350	350	—
08-12-83	* Les Magasins Château Ltée	150 %	10,4 \$	11 1/4 \$	13 1/2 \$	14 \$	+ 1/2
08-12-83	Comterm Inc.	150 %	28,5 \$	8 1/2 \$	100	100	—
08-12-83	Muscocho pr. conv.	150 %	4,0 \$	8 \$	10 1/2 \$	10 1/2 \$	—
12-12-83	* Tembec Inc.	100 %	10,0 \$	5 \$(2)	420	410	- 10
16-12-83	* Amusecor Inc.	150 %	2,4 \$	200	125	125	—
22-12-83	Guardian Trustco pr. conv. B	150 %	5,0 \$	10 \$	7 1/2 \$	7 1/2 \$	—
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27,5 \$	12,50 \$	12 1/2 \$	12 1/2 \$	- 1/4
22-03-84	* CB Pak Inc.	75 %	27,0 \$	12 1/2 \$	12 1/2 \$	12 1/2 \$	- 1/2
27-03-84	* Morgan Trustco Inc.	100 %	6,0 \$	6 \$	225	265	+ 40
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3,0 \$	300	255	255	—
24-04-84	* Alligo	150 %	3,5 \$	5 \$	6 1/2 \$	6 \$	- 1/2
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9,5 \$	9,50 \$	9 \$	8 1/2 \$	- 1/4
22-06-84	* Papiers Bercley pr. conv.	150 %	4,0 \$	4,00 \$	360	350	- 10
05-10-84	* Industries Charan Inc.	150 %	3,5 \$	3,00 \$(2)	300	310	+ 10
27-09-84	Cascades	100 %	11,3 \$	9,38 \$	9 1/2 \$	8 1/2 \$	- 1/2
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12,5 \$	18,00 \$	18 \$	17 1/2 \$	- 1/2
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23,1 \$	9,25 \$	7 1/2 \$	7 \$	- 1/2
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5,0 \$	5,00 \$	405	370	- 35
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10,0 \$	8,75 \$	7 1/2 \$	6 1/2 \$	- 1 1/4
18-10-84	Ciment St-Laurent A	75 %	10,0 \$	24,00 \$	n.d.	n.d.	—
03-12-84	* Papiers Perkins Ltée	150 %	7,2 \$	5,75 \$	435 \$	420	- 15
05-10-84	* Biotech Electronics	150 %	7,0 \$	5,00 \$	400	360	- 40
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8,0 \$	17,50 \$	20 1/2 \$	19 \$	- 1 1/2
18-12-84	* Entreprises Hartco Inc.	150 %	7,0 \$	7,00 \$	460	450	- 10
21-12-84	* Télé-Capitale Inc.	100 %	23,0 \$	5,00 \$	465	450	- 15
29-11-84	* Datagram Inc.	150 %	3,0 \$	3,00 \$	210	205	- 5
27-12-84	Unigesco Inc. pr. conv. 1	100 %	8,0 \$	8,00 \$	256	251	- 5
-12-84	CB Pack Inc.	75 %	24,0 \$?	—	—	—
30-12-84	Mines D'Or Val	150 %	2,2 \$	1,50 \$	125	110	- 15
Indice REA — Lévesque Beaubien (1,000 en janvier 1982)				1530	1468	- 62	

ÉMISSIONS EN COURS DE VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Prospectus	Date	Émetteur	Déduction	Montant	Prix à l'émission	Prix au marché	Var.
15-11-84	Petro-Sun pr. conv. 1	150 %	4,0 \$	3,50 \$(2)	—	—	—
30-11-84	* Mines JAG Ltée	100 %	1,5 \$?	—	—	—
30-11-84	* Ressources Dassen pr. conv.	100 %	8,5 \$	5,00 \$	—	—	—

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Réduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au marché 15-12-84	Prix au marché 21-12-84	Var.
15-03-85	Alcan	50 %	2 000 \$	1,56 \$	37 1/4 \$	36 1/2 \$	- 1/2
23-01-85	Banque de Montréal	75 %	20 000 \$(3)	1,96 \$	25 1/2 \$	25 1/2 \$	- 1/2
23-01-85	Banque Royale	75 %	7 500 \$	2,00 \$	30 1/2 \$	29 1/2 \$	- 1 1/2
15-01-85	Entreprises Bell Canada	50 %	20 000 \$(3)	2,28 \$	35 1/2 \$	34 1/2 \$	- 1
14-03-85	Domtar	50 %	4 000 \$	1,40 \$	33 1/2 \$	33 1/2 \$	+ 1
18-03-85	Dominion Textile	100 %	4 000 \$	0,72 \$	12 1/2 \$	12 1/2 \$	—

(1) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
(2) Bon de souscription exclus.
(3) Par exercice
* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.
Compilation par LE DEVOIR

Nouveauté : la Toyota Land Cruiser

DANIEL HERAUD
(collaboration spéciale)

Dans son effort pour tenter d'enrayer la sérieuse chute de ses ventes sur son marché domestique comme dans certains secteurs de ses exportations, Toyota a décidé de remodeler son modèle 70 qui est un véhicule à quatre roues motrices façon Jeep. Il y a quelques années, le Land Cruiser constituait une sorte de référence et était un gros vendeur dans le domaine du véhicule utilitaire tout terrain, mais les ventes ont progressivement été sapées par le succès des modèles concurrents comme le Mitsubishi Pajero, le Isuzu Big Horn (aux États-Unis et au Japon) et le Suzuki Samurai (ex-SJ 410) au Canada.

Dans les derniers 18 mois, les ventes de Land Cruiser au Japon n'ont pas dépassé 350 unités par mois, tandis que les exportations se maintenaient à un niveau acceptable. L'an dernier, Toyota a fabriqué 124,000 Land Cruiser, soit une baisse de 4 % sur la production de l'année précédente. Dans le but d'arrêter cette hémorragie, Toyota a redessiné son utilitaire en lui donnant des lignes anguleuses plus modernes, assez semblables à celles du Blizzard, un autre 4 x 4 du genre fabriqué à l'origine par son partenaire Daihatsu sous le nom de Taft et qui est vendu cette année sous la marque Toyota au Japon et dans certains pays orientaux. Comme sur l'ancien modèle, le châssis est du type « en échelle » et la carrosserie demeure en acier. Les ponts avant et arrière restent rigides, portés par des ressorts à lames et la mécanique du modèle importé au Canada restera celle du précédent Land Cruiser, c'est-à-dire un 4 cylindres diesel de 3,4 l., développant 85 cv avec transmission manuelle 5 vitesses et boîte de transfert à deux rapports. Pour les autres pays, deux autres moteurs 4 cylindres de 4,0 l à essence et diesel resteront disponibles.

Le Nouveau Land Cruiser sera produit en trois versions : sedan 3 portes tout en acier, décapotable avec toit mou en toile ou dur moulé en fibre de verre. Les sedans ont un empattement de 2,590 mm alors que les découvrables en ont un de 2,311 mm. Par comparaison, la familiale (modèle 60) qui demeure inchangée est bâtie sur un empattement de 2,717 mm. À l'intérieur, le tableau de bord est tout nouveau avec un traitement dans un style plus automobile qu'utilitaire. Afin de rendre la conduite plus facile, Toyota a mis au point un dispositif à boutons-poussoir pour sélectionner le passage de deux à quatre roues motrices. Le Land Cruiser comportera cependant toujours deux leviers : un pour la boîte de vitesse normale et un autre pour la boîte de transfert afin de sélec-



tionner la gamme haute ou basse de vitesses. Une transmission automatique à 4 rapports (4e surmultiplié) sera disponible seulement sur les versions à empattement long et dans certains pays. Grâce à ces modifications, Toyota espère qu'il pourra reprendre le terrain perdu aux mains de la concurrence et parvenir aussi vite que possible à des ventes domestiques de 700 unités par mois, ce qui représenterait le double des résultats obtenus avec les modèles précédents.

LE 5 TL NEUVE 1985 À

\$5985.

AMC/Jeep RENAULT

Certains accessoires illustrés sont offerts en option

UN PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

LAREAU

1824 O. Ste Catherine 2085 O. Ste Catherine
937-7785 937-9551

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le groupe Renault entreprend 1985 passablement amoiché

PARIS (AFP) — Le groupe Renault risque d'apparaître comme la principale victime d'une année 1984 noire pour l'industrie automobile française, notamment en France, et la comparaison avec son concurrent privé PSA (Peugeot-Talbot et Citroën) qui a relativement mieux résisté s'avère cette fois défavorable au groupe nationalisé.

La production des constructeurs français (2,73 millions de voitures particulières) a régressé de 8 % en 1984, ainsi que les exportations (1,53 million, moins 5 %). La part des voi-

tures étrangères approche 36 % (contre 32,7 % en 1983), sur un marché intérieur total en recul d'environ 12 % avec environ 1,77 million d'immatriculations, selon les premières estimations de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles français.

Les dirigeants du groupe nationalisé Renault reconnaissent que 1984 a été pour eux une année très difficile, marquée par des pertes sévères. Cependant ils se refusent à commenter des informations faisant état de 8 à 10 milliards de francs de pertes, qui

circulent dans les milieux syndicaux, et même gouvernementaux. La régie souligne l'impossibilité de donner des chiffres consolidés avant le printemps pour un groupe qui compte environ 250 filiales dans le monde.

Toutefois, Renault a annoncé 3,6 milliards de francs de pertes pour le premier semestre 1984 (contre 1,57 milliard pour tout 1983), et sa position commerciale a continué de se dégrader, tombant en France de 35,1 % du marché en 1983 à environ 31 % en 1984, et en Europe de la 1ère à la sixième place.

En revanche, le groupe privé PSA, jusqu'alors considéré comme le plus fragile, a amélioré sa position commerciale (33 % du marché environ contre 32,2 % en 1983), grâce à la seule marque Peugeot, et prévoit une amélioration sensible de ses résultats financiers par rapport à 1983 (2,5 milliards de pertes).

L'aggravation financière considérable de la situation du groupe Renault tient pour une grande part à sa branche automobile, car Renault véhicules industriels devrait pratiquement stabiliser ses pertes au niveau

de 1983 (environ 2 milliards de francs). Les modèles lancés en 1984 ne sont pas fautifs, selon Renault, car le succès de la R-25 est supérieur à ce qui était attendu, et les ventes de la supercinq démarrent mieux qu'on ne l'a dit. En revanche, les Renault 9 et 11, pourtant récentes (1981 et 1983), ont donné d'inquiétants signes de faiblesse (12,4 % du marché français en 1984 pour un objectif de 15 %).

Renault craint que les informations sur ses mauvais résultats n'alimentent une image de perdant, et

que la comparaison entre le groupe privé PSA et la firme nationalisée, naguère citée en modèle, ne devienne un argument de la polémique politique nationale.

Les dirigeants du groupe, rappelé-t-on, entendent retrouver l'équilibre financier à la fin de 1986. Pour y parvenir, le concours de l'Etat, principal actionnaire est attendu, mais la régie compte surtout sur la poursuite du renouvellement de gamme (la nouvelle R-19 vers la fin 1985), le redressement de l'autofinancement et une rigueur de gestion accrue.

Lors de la prochaine réunion du Gatt

Le Canada se rapprochera des politiques agricoles que défendront les Américains

WINNIPEG (PC) — Le Canada entend se rapprocher des politiques agricoles que défendront les États-Unis lors de la prochaine réunion du GATT, a déclaré hier M. Charles Meyer, ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Selon M. Meyer, le Canada, qui accuse un déficit de sa balance commerciale avec les États-Unis au plan agricole, n'a d'autre alternative que de s'aligner davantage sur les positions américaines s'il veut augmenter son influence sur le marché mondial de l'alimentation.

« Nous avons traditionnellement fait cavalier seul », a affirmé M. Meyer en entrevue, après s'être

adressé aux participants de la 15ème réunion annuelle de l'organisation Palliser Wheat Growers Association.

Il estime que le pays ne peut espérer accroître son poids sur le marché international en ne comptant que sur la masse de sa production agricole. Le Canada est responsable de 20 % du commerce mondial dans le domaine de l'agriculture, a expliqué M. Meyer, mais sa récolte ne représente que 4 ou 5 % de la production globale de blé.

« Nous ne sommes pas très gros en termes de production, a-t-il affirmé, mais notre force est signifi-

cative au plan des échanges commerciaux ».

M. Meyer estime que son gouvernement devra arriver bien préparé à la prochaine ronde de discussions du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs), qui devrait commencer en 1986 à Genève.

« Nous devons faire de notre mieux cette fois-ci, parce que les discussions suivantes ne se dérouleront pas avant six ou sept ans. »

Il a qualifié de pauvres les efforts déployés dans le passé par les délégués canadiens aux réunions du GATT sur les questions agricoles.

En 1984

Les constructeurs nord-américains d'automobiles ont fait de bonnes affaires

TORONTO (AFP) — Les constructeurs nord-américains d'automobiles ont annoncé vendredi à Toronto que leurs ventes pour 1984 ont atteint 986.395 véhicules, une augmentation de 21 % sur l'année précédente.

General Motors du Canada a vendu 477.391 véhicules, soit 15,5 % de plus qu'en 1983. Après s'être félicité de ce bilan, un représentant de la compagnie, M. Mick Hall, a déclaré que sans les grèves survenues en 1984 dans les usines américaines et canadiennes, ce résultat serait encore meilleur.

La compagnie Ford du Canada a

pour sa part vendu 162.452 voitures l'an dernier, une amélioration de 27 % par rapport à 1983. La compagnie a également vendu 90.131 camions et petits utilitaires en 1984, soit une hausse de 32 % sur l'exercice précédent.

Le troisième constructeur en importance, Chrysler Canada, a lui aussi annoncé d'excellents résultats pour 1984: 166.650 voitures et 49.716 camions et camionnettes, soit des hausses respectives de 16,8 et 89,6 % par rapport à 1983. Le vice-président de Chrysler, M. Yves Landry, a déclaré que tous les indicateurs inves-

tissements, taux d'intérêt et niveau de l'emploi — indiquent une autre bonne année en 1985.

Le constructeur franco-américain American Motors (Canada) a de son côté annoncé 40.047 véhicules vendus l'an dernier, soit 9,3 % de plus que durant l'exercice précédent. Un porte-parole de la compagnie devait cependant souligner qu'en décembre 1984 les ventes de voitures étaient de 32 % inférieures à celles de décembre 1983. À l'inverse cependant, pour la même période, les ventes de jeeps étaient de 163 % plus élevées.

Le gouvernement sandiniste décrète une série de taxes

MANAGUA (AFP) — La junte de gouvernement sandiniste a rendu publics vendredi quatre décrets adoptés le 21 décembre 1984 et qui édictent une série de taxes à la consommation et d'impôts sur le revenu du capital.

Une taxe de 100 % doit ainsi frapper les prix de l'essence et du gaz vendus actuellement 0,5 et 0,25 dollars le litre.

Les cigarettes et le rhum seront taxés à 65 %, les boissons gazeuses à 59 %, les pneus à 40 %, les voitures de 75 à 100 %.

Les taxes qui frappent les articles électro-ménagers, les matériaux de construction, les produits alimentaires et les articles de luxe oscillent entre 10 et 100 %.

Ces décrets répondent au message du président-élu, M. Daniel Ortega, qui le Jour de l'An avait annoncé que le nouveau gouvernement adopterait des mesures d'urgence pour faire face à la grave crise économique que connaît le pays.

Le gouvernement nicaraguayen avait déjà annoncé la semaine passée que les billets d'avion ne seraient plus payables en cordobas (la monnaie nicaraguayenne) mais en dollars à partir du premier

janvier 1985. Or les dollars ne sont pas vendus au public par les banques et ne peuvent être achetés qu'au marché noir, où ils s'échangent au taux de 400 cordobas pour un dollar.

J-RENÉ OUIMET LTÉE.



M. Gérard Pelletier

M. J.-Robert Ouimet, président et directeur général du Groupe Ouimet - Cordon Bleu est heureux d'annoncer l'élection de M. Gérard Pelletier comme membre du conseil d'administration de Les Entreprises J.-René Ouimet Ltée.

M. Pelletier est également élu au poste de président de J.-René Ouimet Ltée et de la Corporation d'Aliments Buffet Ltée. M. Pelletier sera ainsi responsable des opérations de fabrication et de mise en marché des produits alimentaires portant les marques de commerce Cordon Bleu, Paris Pâté, Gaza et autres.

Le Groupe Ouimet - Cordon Bleu comprend différentes compagnies dont les activités principales sont: la gestion financière de portefeuilles variés; la fabrication et la mise en marché de produits alimentaires; l'acquisition de compagnies et la prise de participation dans différentes activités économiques.

Les femmes et les hommes qui oeuvrent au sein du Groupe Ouimet - Cordon Bleu ont pour devise: "Excellentia Insectatio" ou "À la poursuite de l'Excellence", tant sur le plan humain que sur le plan économique.

POUR TOUT SAVOIR

IL YA
GILLES
PROULX
VS
PIERRE
PASCAU

MAIS
GILLES PROULX

VOUS
INFORME

À
CJMS
À 11h*

45 MINUTES AVANT

PIERRE PASCAU

cjms 128
RADIO

AM STÉRÉO

* ET EN RAPPEL À 19h30

LUTTEZ
CONTRE LES
MALADIES
DU REIN.

Donnez
à la
Fondation Canadienne
des Maladies du Rein.



APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR #77

Banque
Commerciale
du Canada



10 1/4 %
ANNUELLEMENT
DÉPÔTS À TERMÉ 180-364 JOURS

* dépôt minimum \$5000
* taux spéciaux sur dépôts au-dessus de \$100.000
* taux sujets à changements
* taux disponibles sur les valeurs américaines
* ces dépôts sont admissibles pour votre REER (plan enregistré)
* INTÉRÊTS PAYÉS SEMESTRIELLEMENT

Bureau 1400,
1981 Ave. du Collège
McGill
Montréal H3A 2Y1
284-2311
Membre Société D'Assurance
dépôts du
Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX TITRES SUR LE MARCHÉ

Cette rubrique a pour but de renseigner le lecteur sur la disponibilité possible de nouveaux titres sur le marché financier et, conséquemment, elle ne doit pas être interprétée comme une offre publique. Les prospectus offrant ces valeurs sont disponibles auprès du chef de file de l'émission et/ou d'autres courtiers en valeurs mobilières.

Comme le but principal du prospectus provisoire est d'évaluer le marché éventuel d'une émission, il peut arriver que les titres décrits ne soient pas, par la suite, offerts au public.

Lors de la semaine se terminant le 4 janvier 1985, la Commission des valeurs mobilières du Québec a approuvé son visa aux prospectus provisoires soumis par les entreprises suivantes.

TITRES ÉLIGIBLES AU RÉA

La Commission des valeurs mobilières du Québec n'a pas, au cours de la semaine dernière, approuvé son visa à des prospectus provisoires portant sur des titres éligibles au REA.

AUTRES TITRES

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

La compagnie d'Hypothèque Canada Permanent

La Société est titulaire d'un permis d'autorisation à faire affaires à titre de société de crédit. Sa principale filiale, La Compagnie de fiducie Canada Permanent, détient un permis comme compagnie de fiducie. Elle détient aussi deux autres importantes filiales à 100 %, Genstar Securities Corporation et Canada Permanent Trust Company (UK) Limited.

Ces actions comportent un dividende à un taux annuel fixe pendant une certaine période de temps et variable par la suite selon les fluctuations du taux préférentiel moyen. Elles sont rachetables par la Société à partir d'une certaine date.

Preneurs fermes : Nesbitt Thomson Bongard Inc.
Dominion Securities Pitfield Limitée
Wood Gundy Inc.
Gordon Capital Corporation

Genstar Financial Corporation

La Société est une filiale en propriété exclusive de Corporation Genstar et elle a été formée pour acquérir et gérer des placements dans le secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale par l'entremise de sa principale filiale, La Compagnie d'hypothèque Canada Permanent.

Ces titres comportent un dividende annuel fixe payable trimestriellement et sont rachetables par la Société à partir d'une certaine date.

Preneurs fermes : Wood Gundy Inc.
Dominion Securities Pitfield Limitée

DÉBENTURES ET BONS DE SOUSCRIPTION

Banque nationale du Canada

La Banque est présente et offre ses services dans toutes les provinces du Canada. Elle offre par son réseau de succursales ou par l'entremise de ses filiales une gamme étendue de services financiers à une clientèle regroupant des particuliers, des sociétés commerciales, des institutions financières et gouvernementales au Canada et à l'étranger.

Ces titres sont offerts sous forme d'unités, chacune comportant une débenture de \$1,000 et un bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter à la Banque au plus tard le 23 janvier 1990 une valeur nominale de \$1,000 d'obligations du gouvernement du Canada 113/4 %, échéant le 1er mars 1995, au prix de \$1,002.50. Les débentures porteront un intérêt annuel au taux de 10 1/4 % payable semestriellement.

Preneurs fermes : Burns Fry Limitée
McLeod Young Weir Limitée

ACTIONS ACCRÉDITIVES (133 %)

United Keno Hill Mines Limited

La Société s'occupe principalement d'exploration et d'extraction et de traitement d'argent, d'or, de plomb et de zinc dans le district de Mayo dans le Territoire du Yukon.

Les titres sont offerts sous forme d'unités pouvant comporter une déduction fiscale pouvant atteindre 133 % pour leurs souscripteurs, les fonds recueillis devant servir à réaliser des programmes d'exploration minière admissibles à titres de FEC.

Mandataire : Dominion Securities Pitfield Limitée

Le contenu de cette rubrique est compilé à partir du Bulletin hebdomadaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec et à partir du contenu des prospectus provisoires visés.

VOTRE FORME PHYSIQUE

JO MALLÉJAC
(collaboration spéciale)

Le tabac diminue l'espérance de longévité

Il fallait s'y attendre. Eh oui, nous avons eu des « come-back » suite à notre article de la semaine dernière intitulé « l'exercice diminue les facteurs de risque ».

Et, tenez-vous bien, ce sont les fumeurs qui ont critiqué le bien-fondé de nos théories.

Car, à les entendre, il semblerait que nous ayons exagéré quand nous prétendions qu'il était plus sage de ne pas dépasser une consommation quotidienne de plus de cinq cigarettes.

Pour mieux les aider à comprendre notre point de vue, nous tenons à préciser que nous avons nous-mêmes par faiblesse, voici quelques années, tenté une « cure de tabagisme » durant plusieurs mois, en réduisant considérablement la fréquence de nos séances d'activité physique.

Le premier résultat, après cinq mois seulement, nous a amenés à constater une résistance inhabituelle à la pénétration de l'air au niveau des voies respiratoires, un peu à dire vrai comme une sensation d'étouffement assez désagréable. Ce phénomène s'accompagnait ensuite d'une accélération de la cadence respiratoire, et pour ce qui nous concernait, cette perturbation était disproportionnée par rapport à l'intensité relative de l'effort que nous produisions alors. Et, pourtant, ceci pour éveiller la curiosité de nos contestataires, nous ne fumions à cette époque qu'un seul paquet de cigarettes par jour... guère plus.

Ces troubles s'expliquent tout simplement par le fait que le tabac, principalement la nicotine qu'il contient, réduit de 5 à 10 % le pouvoir qu'ont les hématies (globules rouges), de transporter l'oxygène. Petit à petit, la réduction du diamètre des vaisseaux sanguins va entraîner une accélération très vive du rythme cardiaque à l'effort, chez les personnes qui fument depuis de nombreuses années.

Il nous a fallu six mois de réadaptation progressive pour nous remettre de cette « folie » volontaire. Et, encore faut-il certainement faire valoir que nos antécédents de vie active ont contribué à favoriser cette réhabilitation.

C'est pourquoi, fort de cette expérience, nous prétendons, et nous ne sommes pas les seuls dans ce cas, que la croyance qui veut qu'on peut fumer sans risque est parfaitement illusoire.

Des spécialistes de la médecine sportive ont d'ailleurs effectué des évaluations quant au danger « mesurable » qui menace les fumeurs convaincus que leur manie n'affecte pas leur santé autant qu'on le prétend !

En ne considérant que l'utilisation de la cigarette (car les méfaits sont plus élevés avec le cigare ou la pipe), on arrive à des masses de tabac fumées annuellement assez effarantes. Une « petite » cigarette pèse un gramme environ. Cela signifie que le poids de tabac fumé, à raison d'un paquet par jour, s'élève à plus de 16 livres pour un an. Une personne qui consomme trois paquets quotidiennement pourrait donc fumer une quantité de tabac équivalente au tiers du poids de son corps pour une seule année. Mais sur 10 ans, ce même sujet aura consommé approximativement 500 livres de tabac. C'est-à-dire vraisemblablement plus de trois fois le poids de son propre corps.

Cela n'a l'air de rien en apparence. Mais cette dame ou ce monsieur possède quand même (toujours selon les experts qui se sont penchés sur ces questions), une chance sur 1,000 de se retrouver un beau jour avec un cancer du poumon. Et, ne triomphez pas trop vite en vous disant que vous avez quand même 999 chances de passer au travers. Car pour un volume de tabac équivalent après 10 à 15 ans à 8 fois votre poids de corps, c'est à une possibilité sur 10 que vous devrez mesurer votre chance d'échapper au cancer.

L'Union soviétique décide de s'attaquer à la rigidité de son système économique

MOSCOU (AFP) — L'URSS va étendre cette année une expérience destinée à rentabiliser son économie et battre en brèche la rigidité d'un système de planification centralisée vieux d'un demi-siècle qu'elle se refuse pourtant d'abandonner.

Décidée par Youri Andropov à l'été 1983, l'expérience a été mise sur les rails le 1er janvier 1984 dans 700 entreprises dépendant de cinq ministères sur les quelques 500 que compte le pays. Ses premiers résultats sont jugés satisfaisants et elle a officiellement été étendue depuis le début de l'année à 21 nouveaux ministères, dont cinq départements fédéraux.

L'objectif proclamé est de responsabiliser les entreprises en leur accordant une certaine autonomie pour la planification et la répartition des revenus.

L'expérience pose comme critère de réussite la valeur ajoutée au lieu du seul chiffre d'affaires, afin d'améliorer la qualité des produits et mettre un frein au gaspillage. Les primes accordées par l'État au pro-

ducteur sont soumises à l'obligation de vendre. Enfin, le montant des fonds salariaux est fonction de la productivité. Il est maintenu indépendamment des effectifs, ce qui encourage les compressions de personnel, dans un pays où le déficit de main-d'oeuvre est officiellement évalué à deux millions de personnes.

Sur les cinq ministères engagés jusqu'à présent dans cette expérience, trois ont honoré tous leurs contrats de livraisons, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant, selon La Pravda.

Les deux autres, le ministère fédéral de l'Industrie électrotechnique et celui de la Construction de machines lourdes, ont « considérablement » élevé leur production, dans de nombreux cas, indique l'organe du parti. L'accroissement de la productivité est allé de pair avec une réduction des effectifs. Enfin, certaines entreprises ont réussi pour la première fois à réduire leurs frais de production.

Le journal note cependant que les

entreprises ont encore du mal à s'arracher à la « tutelle mesquine » exercée par les ministres. Il déplore également l'incapacité des dirigeants d'entreprise à exercer tous les droits qui leur sont désormais accordés en matière de gestion et de planification, faute de formation nécessaire.

M. Lev Voronine, l'un des premiers vice-présidents du Gosplan (plan d'État), a annoncé la semaine dernière que de grosses entreprises, telle que l'usine d'automobiles « UAZ » de Togliatti (fédération de Russie), qui produit des Jigouli dérivés des fiat italiennes, seront entièrement responsables de leur rééquipement technique sur une base d'autonomie financière.

D'autre part, les entreprises de construction mécanique seront tenues de réduire leurs pertes de 1.5 % si elles veulent accroître leur fonds d'encouragement des travailleurs. Dans le cas contraire, celui-ci sera réduit.

L'entreprise a ainsi pour tâche d'exécuter le plan avec un minimum de

travailleurs, une partie des salaires dégaçés est répartie entre les ouvriers. Il s'agit d'établir un lien entre le rendement de l'ouvrier d'une part, son salaire et le bilan de l'entreprise, d'autre part. La réalisation de cet objectif passe souvent par une modernisation du processus technologique.

La presse soviétique a cependant relevé que, sur le plan des revenus, ce système favorisait les ouvriers aux dépens des ingénieurs. Ces derniers sont alors tentés de se faire ouvrir ou de chercher un débouché lointin de la production, dans des centres de recherche. Selon la Gazette littéraire, la moitié des six millions d'ingénieurs travaillent comme techniciens et un sur dix est occupé comme vendeur, chauffeur ou manutentionnaire.

Dans le même temps, l'URSS souffre d'une pénurie aigue d'ouvriers simples : sur ses 130 millions de salariés, 40 millions sont des « travailleurs intellectuels » parmi lesquels on compte 18.5 millions de « gestionnaires ».

L'instabilité politique des pays du tiers-monde rend de plus en plus difficile l'investissement étranger

(AFP) — L'instabilité politique du tiers monde pourrait devenir le risque numéro un pour les investisseurs, selon le diagnostic annuel établi par des analystes occidentaux.

Dans le palmarès du risque, l'Amérique latine, qui regroupe les plus grands débiteurs mondiaux (Mexique, Brésil, Argentine), se trouve en première ligne. Les « pays endettés ne pourront pas payer en même temps les intérêts et reprendre leur développement », observe le moniteur du commerce international (MOCI), revue française de l'exportation, qui passe au crible les pronostics sur 33 pays réalisés par plusieurs cabinets de conseil américains en français.

« Une lutte qui opposera le politique et l'économique » va prendre le pas sur l'aspect purement financier de la crise, avertit pour sa part le responsable de l'un de ces organismes, le groupe Wharton.

« Beaucoup d'habileté » sera nécessaire au président argentin Paul Alfonsín pour se maintenir jusqu'en 1988, affirme le cabinet américain Frost et Sullivan (FETS). Après cinq ans, les chances de survie du gouvernement de Buenos Aires qui a mis fin à huit ans de régime militaire sont évaluées à 50 %.

Le Chili du général Augusto Pinochet va au devant de « troubles violents », selon le FETS, mais, malgré des dissensions au sein de la junte, le général a plus de 50 % de chance de garder le palais de la Moneda dans les prochains 18 mois.

En Chine, M. Deng Xiaoping et ses proches partisans poursuivront probablement la politique économique « pragmatique » mise en oeuvre depuis plusieurs années, estime le FETS. Le cabinet observe toutefois que la modernisation risque de se heurter à des obstacles aussi simples que l'absence d'une stabilité d'entreprise, au sens occidental du terme.

Dans le reste de l'Asie du sud-est, les Philippines font seules figure de « mouton noir », avec un risque financier jugé franchement « dangereux ». Le BERI dresse ainsi le bilan du président Marcos : dégradation de la situation sociale et politique, baisse du niveau de vie, répression, corruption et népotisme.

Au Maghreb, seule l'Algérie s'en tire selon les auteurs de ces enquêtes. Le risque politique est « inexistant à court terme » (DIALECO) et le président Chadli Bendjedid a « conforté son pouvoir au cours de l'année passée » (FETS).

L'OPEP ne peut faire usage d'aucune sanction contre ses membres

PÉKIN, REUTER — L'OPEP ne peut faire usage de sanctions contre ses membres pour les forcer à soutenir les efforts de l'organisation dans sa défense des cours mondiaux du pétrole, a déclaré dimanche à Pékin, le ministre koweïtien du pétrole.

M. Ali Al-Khalifa Al-Sabah a précisé à REUTER : « vous ne pouvez prendre des sanctions contre des pays souverains ».

Le ministre est actuellement à Pékin pour des entretiens avec les responsables chinois sur la coopération entre les deux pays.

« L'attitude de chaque pays dans l'observation ou la non observation de leur accord (pétrolier) affectera l'attitude des autres états membres, et ceci constitue la véritable sanction », a ajouté le ministre.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514) 934-0272, Téléc. 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc. 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Bélair

Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 1180 Avenue 150
Laval Bureau 510 2 Place Laval
Longueuil Bureau 700 125 Rue Ste-Foy
Tour de la Bourse 2 Place Laval 125 Rue Ste-Foy
HAZ 1H8 H7E 5A6 JAJ 1W7
(871-1515) (688-8910) (570-4270)

Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

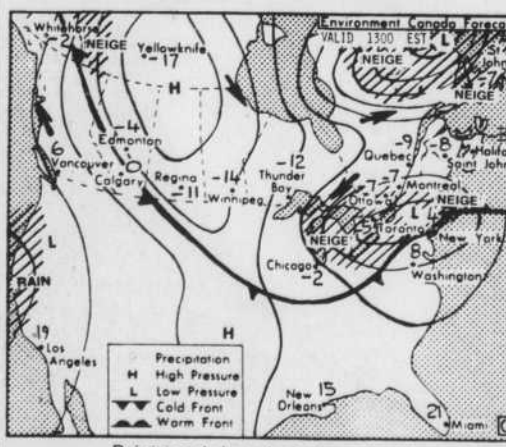
LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
MASTERCARD
PAR TELEPHONE
286-1200

- App/logements**
COURT TERME, meublé, superbe app ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 01-02-85
OUTREMONT, rue Bernard, 5% chaudière, 675\$ par mois. Libre début février. — 272-5961. 14-01-85
V.M.R., grand 3 1/2 meublé, entièrement équipé à sous-sol. De février à juillet. Possibilité de prolongation, très ensoléillé, beaux meubles en chêne. 739-7329 — 351-6654. 9-1-85
OUTREMONT, 833 Dollard, 6 1/2 à louer, 2 s.b., salon/foyer, entièrement refait, disponible immédiatement, 750 \$/mois non chauffé. 270-5369. 9-1-85
- Déménagement**
ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électro-ménagers. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.
DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.
- Gardiennes**
N.D.G., cherchons pour fin janvier une dame responsable qui garderait bébé de 4 mois à notre domicile 5 jours/semaine. Références. 489-6024. 08-01-85
N.D.G., cherche gardienne pour enfant 5 ans (2 1/2 journées/semaine). Références. Après 19 heures: 484-2013. 8-1-85

LA METEO



Situation générale: un important système dépressionnaire juste au nord de Terre-Neuve a occasionné des vents forts et de la poudrière sur la Basse-Côte-Nord hier. La dépression se déplace lentement vers le nord maintenant des vents modérés à forts sur ces secteurs aujourd'hui. Les vents jumelés à des températures froides causeront des conditions de froid intense pour les régions de Baie-Comau et à l'est. Sur le reste du Québec une crête de haute pression assurera une journée ensoleillée mais les températures sont demeurées bien au-dessous des moyennes saisonnières. Une faible dépression en provenance de Chicago passera juste au sud de nos régions provoquant de la faible neige passagère sur l'extrême sud du Québec. Plus au nord le ciel sera généralement dégagé et les températures seront froides.

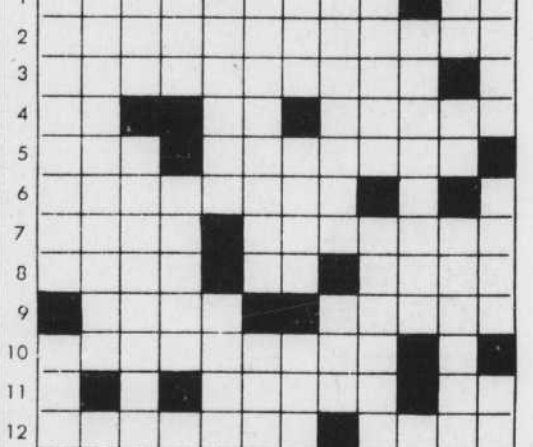
MONTREAL
Faible neige. Vents modérés par moments. Max.: -8. Mardi: ciel variable et quelques flocons de neige.
LEVER DU SOLEIL: 7 h 34
COUCHER: 16 h 24

QUEBEC
Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: généralement ensoleillé. Max.: -17. Mardi: peu de

- Offres d'emplois**
6 ouvertures, 180 temps partiel, 270 temps plein, pas d'expérience nécessaire, entraînement compris. Doit avoir une auto, pour entretien appelez: 445-1231. 08-01-85
- Offres de services**
LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909 J.N.O.
Rédacteur pour divers travaux d'écritures en français: rapports, lettres, articles et autres sujets. Soigné, rapide, personnalisé, formation universitaire. Denis 276-9970. 08-01-85
Femme 40 ans cherche travail dans maison privée. Références. Après 19 heures: 351-0937. 09-01-85
- Propriétés à vendre**
ST-LAMBERT, cottage 11 pièces, terrain 7.371 p.c. situé dans le Vieux St-Lambert, propriété super propre. Monique Griffin 465-3263 ou 678-7820. Soc. Imm. Sélection Inc. courtier. 08-01-85
- Sociétés loirs**
RENDEZ-VOUS...
Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.
282-0058
1117 ouest, rue St-Catherine
Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.
8-1-85

LES MOTS CROISES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



- Horizontalement**
- Ridicule. — Titane.
 - Tendance à prendre des décisions hâtives et irréflectées (plur.).
 - Appétissante.
 - Téchnétium. — Praseodyme. — Naos.
 - Etat, physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement. — Atelier où l'on râpe les betteraves destinées à la fabrication du sucre.
 - Habitante d'un oasis.
 - Vedette de cinéma. — Transmission à un autre de la chose ou du droit dont on est propriétaire ou titulaire.
 - Irlande. — Obtenu. — Foyer de la cheminée.
 - Qui a été consacré. — Suppression d'une partie des aliments.
 - Action d'insérer.
 - Potage d'origine espagnole. — Conifère.
 - Mettre en circulation. — Malpropre.
- Verticalement**
- Maladie de la pomme de terre. — Poisson d'eau douce.
 - Action d'évacuer.
 - Au Sahara, désert de pierres. — Régime politique de la Russie au temps des stars.
 - Infamie. — Allure du cheval.
 - Chose excessive. — Art de lancer.
 - Se rendra. — Pneumatique. — Terre entourée d'eau.
 - Lavées à l'eau claire. — Manoeuvre frauduleuse destinée à tromper.
 - Suivre une action en justice. — Salubres.
 - Explosif.
 - Tellure. — Chemin de halage. — Doigt du pied.
 - Habitation en bois de sapin de divers peuples du nord de l'Afrique et de l'Asie. — Charge d'un âne. — Fer.
- Solution de samedi**
1. CORAILLEUR D
2. HAUSSEUR AIE
3. ESPIONNAGE B
4. RITA FIASCO
5. SUTURAL ORI
6. REVENIR SE
7. AGE FUTUR DE
8. L'ALONNABEU
9. LONGRIENAL
10. LIEU EN TIV
11. REUGENISTE
12. REG RAREPIER

Les anniversaires religieux en 1985

BERNARD RACINE
de la Presse canadienne

Il y a 1,400 ans cette année, l'Église mettait fin à une controverse en décidant que la femme avait bien une âme.

L'affaire a été tranchée au concile tenu à Mâcon, France, en 585. Un évêque ayant soulevé la question au concile suscite un vif débat au cours duquel les Pères conciliaires décident que la femme a une âme.

Il est peu probable que cet anniversaire remontant à l'Église primitive, de la période sombre précédant le Moyen-Âge, soit commémoré cette année. Mais nombre d'autres le seront.

En 1965, il y a 20 ans, Paul VI crée d'un seul coup 27 nouveaux cardinaux, portant leur nombre à 103, sommet encore jamais atteint à ce moment par le Sacré-Collège. Mgr Maurice Roy est au nombre des nouveaux cardinaux.

La même année, Mgr Béran, primat de la Tchecoslovaquie, arrive à Rome après avoir reçu la permission de quitter son pays où il avait été détenu de 1949 à 1963. Il est aussitôt créé cardinal.

Paul VI plaide pour la paix devant les Nations Unies, à New York, et devient le premier pape à visiter l'Amérique. Clôture du concile Vatican II et suppression de l'Index.

En 1960, mort du cardinal Stepienak, de Yougoslavie, condamné en 1946 à 16 ans de travaux forcés pour avoir protesté contre la violence faite aux catholiques, notamment aux prêtres. Le Vatican avait excommunié tous ceux qui avaient participé au procès.

En 1955, il y a 30 ans, le jésuite Teilhard de Chardin, philosophe et paléontologiste, meurt en exil aux États-Unis.

En 1950, il y a 35 ans, Pie XII proclame le dogme de l'Assomption. Canonisation de Maria Goretti, alors que pour la première fois de l'histoire, le meurtrier d'un saint assiste à la canonisation.

En 1925, il y a 60 ans, Pie XI canonise Thérèse de l'Enfant-Jésus, Pierre Canisius, Jean Eudes, Jean-Marie Vianney, curé d'Arns, Madeleine-Sophie Barat, co-fondatrice des Religieuses du Sacré-Coeur.

Pie XI publie la même année l'encyclique *Quam primum*, créant la fête du Christ-Roi et le cardinal

Nazaire Bégin meurt à Québec.

Il y a 75 ans, en 1910, tenue à Montréal du premier congrès eucharistique international d'Amérique. Henri Bourassa est applaudi par les évêques et félicité par le légat papal après avoir répondu, sans préparation, dans l'église Notre-Dame, à l'archevêque de Westminster Mgr Bourne, qui avait affirmé que la langue anglaise devait devenir le véhicule de la foi.

En 1835, il y a 150 ans, naît à Riese, Giuseppe Sarto, qui allait devenir pape sous le nom de Pie X et être canonisé en 1954.

En 1885, il y a 300 ans, Louis XIV révoque l'Édit de Nantes qui, depuis près de 100 ans, garantissait aux protestants de France la liberté de conscience. La mesure interdit le culte protestant, donne aux pasteurs deux semaines pour quitter la France et prévoit que les enfants devront obligatoirement être baptisés. Alors commence un véritable exode de protestants français vers les autres pays européens.

En 1585, il y a 400 ans, le pape Grégoire XIII meurt deux ans après avoir réformé le calendrier. Sixte-Quint (le cinquième) lui succède. Selon la légende, il avait été gardien de porcs durant sa jeunesse avant de devenir supérieur général des Franciscains. C'est lui qui a donné un cadre au Sacré Collège.

En 1535, il y a 450 ans, Henri VIII assume le titre de Chef suprême de l'Église d'Angleterre, consommant ainsi sa rupture définitive avec Rome et fondant du même coup l'Église anglicane.

En 1285, il y a 700 ans, meurt saint Philippe Beniti, supérieur général de l'ordre des Servites. En 1268, pour éviter de succéder au pape Clément IV, il s'était enfui dans les montagnes pour échapper à cet honneur.

En 1185, il y a 800 ans, mort du pape Lucius III, instigateur de l'Inquisition, qui n'avait pu régner à Rome et qui a dirigé l'Église durant quatre ans à partir de Vérone.

En 1035, il y a 950 ans, naît à Cologne, en Allemagne, saint Bruno, fondateur des Chartreux.

En 385, il y a 1,600 ans, naît saint Patrick, l'évangéliste de l'Irlande où il a introduit les caractères de l'alphabet roman.

En l'an 35, il y a 1,950 ans, le diacre Étienne est lapidé et devient le premier martyr de l'Église.

Discovery se prépare à sa première mission militaire

CAP CANAVERAL (ÉTATS-UNIS) (AFP) — La navette spatiale américaine Discovery a été placée sur son pas de tir samedi pour ses derniers préparatifs en vue de sa première mission purement militaire, fin janvier.

L'armée de l'air américaine avait annoncé que la mission débuterait le 23 janvier, mais pour des raisons de sécurité elle n'avait pas précisé l'heure exacte du lancement: il devrait avoir lieu entre 18h15 GMT et 21h15 GMT.

Lundi, les cinq hommes de l'équi-

page, composé exclusivement d'officiers, monteront à bord pour un compte à rebours à blanc.

En annonçant la date du départ de Discovery, un responsable du Pentagone, le général Richard Abel, avait mis la presse en garde contre la publication à propos de cette mission de toute information susceptible de porter atteinte à la sécurité nationale des États-Unis.

De nombreux organes de presse américains disposaient de détails sur le contenu de la mission et notamment sur un satellite espion dernier

cri qu'elle doit lancer, mais avaient accepté à la demande du Pentagone de ne pas les divulguer.

Le *Washington Post* avait toutefois publié un article précisant que ce satellite était une version améliorée d'engins de ce type et qu'il serait capable d'intercepter les communications radio, téléphoniques et de satellites soviétiques.

Le *Washington Post* précisait également que ce satellite, de la série des SIGINT (*Signal Intelligence*), serait placé sur orbite géostationnaire au-dessus de la partie occidentale de l'URSS et serait à même de récolter

des données télémétriques sur les essais de missiles soviétiques.

L'affaire avait provoqué une vive polémique et le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, avait qualifié de sommet de l'irresponsabilité journalistique la publication par le *Post* de cet article.

La direction du journal avait répliqué que les informations limitées données par le journal étaient connues des spécialistes à Washington et à travers le monde et ne menaçaient pas le moins du monde la sécurité des États-Unis.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ISOLATION ARCAN ENR, DIVISION DE TERRENTIERE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, Québec, le vingt-et-unième jour de décembre 1984, sous le numéro 3544063.

Ce vingt-quatrième jour de décembre 1984.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Beauce, COUR PROVINCIALE, No. 350-05-0123387-83. GISELE PARÉ, es-qualité de Percepteur-saisissant, demanderesse. — VS — ROGER QUINTEL, défendeur. Le 15 janvier 1985, à 14 heures au domicile du défendeur au No 725 rue Gaudette en la cité de Ste-Julie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à L. Lewis Olistansky Trading under the Firm name and style of Ressources Informatiques CSR Enr./CSR Systems Resources Reg'd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, Québec, le vingt-et-unième jour de novembre 1984, sous le numéro 3536452.

Ce 6e jour de décembre, 1984.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Beauce, COUR PROVINCIALE, No. 350-05-0123397-83. GISELE PARÉ, es-qualité de Percepteur-saisissant, demanderesse. — VS — ROGER QUINTEL, défendeur. Le 15 janvier 1985, à 14 heures au domicile du défendeur au No 725 rue Gaudette en la cité de Ste-Julie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-0123388-87. PIERRE ANDRÉ JOUIN, demandeur. — VS — ANDRÉ CHITING, S.V.P. INC. 12466 CANADA, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11 h 30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6776 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Kenmore + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 8 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-05-012

ARTS ET SPECTACLES

Le New York Times rend hommage à Charles Dutoit

MUSIQUE

MARIE LAURIER

Dans sa revue des meilleures performances de l'année 1984 dans le domaine musical, le critique du *New York Times*, John Rockwell, souligne dans la livraison du dimanche 30 décembre que Charles Dutoit peut être considéré comme un des meilleurs chefs d'orchestre du répertoire orchestral des 19e et 20e siècles, notamment avec l'enregistrement d'oeuvres de Ravel.

Il écrit: « M. Dutoit a réalisé, encore une fois, plusieurs enregistrements remarquables en 1984, particulièrement le Ravel qui présente *La mère l'Oye*, *La Pavane pour une infante défunte*, *Le tombeau de Couperin* et *Valses nobles et sentimentales* (London 410 254-2), ainsi que les symphonies No 3 et No 5 d'Arthur Honegger. En première page du cahier des arts et loisirs du quotidien new-yorkais, on reconnaît également la caricature du directeur artistique de l'OSM.

Entre 1908 et 1910 Maurice Ravel composa cinq piécettes pour piano pour les enfants de ses amis. Ainsi débuta *Ma Mère l'Oye*. Quant à la Pavane pour une infante défunte, le musicien trouvait dans ce titre une « séduisante euphonie ». *Le Tombeau de Couperin* fut la dernière pièce pour piano solo de Ravel commencée en 1914 et interrompue à cause de la guerre. Il mit trois ans pour l'achever en hommage au grand clavicembaliste François Couperin qu'il admirait beaucoup. Les *Valses nobles et sentimentales* sont du plus pur classicisme français musical.

Concerts gratuits — Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec présente tout le mois de janvier une série de concerts gratuits les vendredis, dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine dans différentes salles de la métropole. Le prochain aura lieu le vendredi 11 janvier à la salle Gabriel Cusson par Robert Verbees



L'année 1984 fut vraiment l'année de l'Orchestre symphonique de Montréal et de son directeur artistique, Charles Dutoit.

(alto à l'OSM) et ses amis dont l'organiste Mireille Lagacé. Ils interpréteront des oeuvres de Mozart, Kodaly et Bach. Le dimanche 13, ce sera au tour des élèves de la classe de piano Madeleine Bélanger au Jardin botanique, à 15h. Renseignements: 873-0031.

Choeur Guillaume Couture — Le Choeur Guillaume Couture sous la direction de Miklos Takacs interprétera en mars 1985 deux oeuvres importantes de J.S. Bach avec orchestre, soit la Cantate No 21 ainsi que le Kyrie et le Gloria de la Messe en si mineur. Le choeur désire augmenter ses effectifs pour cette occasion. Les chanteurs ou chanteuses d'expérience intéressés à l'exécution de ces oeuvres pourront se présenter au sous-sol de l'église Notre-Dame de Grâce (angle de l'avenue NDG et boul. Décarie) les lundis soirs, à 19 h à compter d'aujourd'hui, pour les répétitions. Pour plus de renseignements, communiquer le soir à 689-2889 ou 766-5930.

Le lancement du livre de Paul Loyonnet intitulé *Gestes et de la pensée du pianiste* aura lieu diman-

che prochain, le 13 janvier à Terrebonne. Un ouvrage publié par l'éditrice Louise Courteau. Agé de 96 ans, l'artiste qui a connu Debussy, Fauré, Ravel et plusieurs autres grands maîtres contemporains, est encore actif dans l'enseignement de la musique et dans la rédaction de ses mémoires.

Ensemble Arion — Le prochain concert de l'Ensemble Arion aura lieu le vendredi 11 janvier à l'église St. John's Lutheran de la rue Jeanne-Mance sous le thème *Bach et ses contemporains*.

Dans le cadre du Centenaire des femmes de McGill il y aura lundi prochain, 14 janvier, un concert de musique de chambre des femmes compositrices à la salle Pollack de la rue Sherbrooke. Artistes: Luba Zuk, pianiste, Eva Svensson, violoniste, Karen Shaffer Baskin, violoncelliste, ainsi que Violet Archer, Barbara Monk, Sonia Eckhardt-Gramatté, Anne Lauber, Clara Schumann.

L'Association des amis de l'Orchestre de chambre de Montréal présente une conférence de Lucie Brais sur la harpe, le jeudi 10 janvier à la salle Pollack.

1985 sera l'année Victor Hugo

PARIS, (AFP) — La France fêtera tout au long de l'année 1985 le centième anniversaire de la mort de Victor Hugo, par une série de manifestations destinées à promouvoir l'oeuvre de ce géant de la littérature française, toujours aimé mais souvent mal connu, notamment des jeunes générations.

Le coup d'envoi de cette « année Hugo » a été donné la semaine dernière par le ministre de la Culture Jack Lang avec l'inauguration d'une exposition « Victor Hugo, les grandes oeuvres, les grandes causes », dans une station du métro parisien.

Cette exposition, qui comporte notamment des dessins de Hugo contre la peine de mort, circulera dans plusieurs centaines de villes de France et dans les centres culturels français à l'étranger.

« La France tout entière va redevenir "hugolatrice" », titrait récemment un magazine. Dès le mois de janvier, expositions, pièces de théâtre, concerts, festivals de films et colloques en l'honneur de Hugo, mort le 22 mai 1885, vont se multiplier. Au théâtre de Chailot à Paris sera présentée, dans une mise en scène d'Antoine Vitez, Hernani, pièce vivement contestée à sa création, et une exposition monumentale sur la « gloire d'Hugo » occupera trois étages du grand palais.

Plusieurs biographies sont déjà parues, dont certaines démythifient cet écrivain à la vie sentimentale agitée, voire perversité. Une édition en quinze volumes — considérée comme la seule vraiment complète — des oeuvres de Hugo est en préparation.



Victor Hugo

Rarement écrivain français aura été à la fois si populaire et si attaqué dans son propre pays.

Bien que décrit par ses confrères, censuré, exilé pour ses idées politiques, pris en flagrant délit d'adultère, 600.000 personnes défilent, pour ses 80 ans, en 1881, devant sa maison de l'avenue d'Eylau, à Paris, rebaptisée avenue Victor Hugo. Et le 1er juin 1885, deux millions de Français accompagnent sa dépouille mortelle jusqu'au Panthéon, lieu d'inhumation des grands hommes de France.

En 1902, le centenaire de sa naissance est célébré avec éclat et le 10 juin 1952, une foule recueillie emplit encore le Panthéon pour le cent cinquantième.

Hugo a connu à travers ses oeuvres une extraordinaire popularité. L'un de ses principaux recueils de poèmes, les contemplations, est vendu à 60.000 exemplaires dès l'année de sa parution. Répondant en 1902 à l'enquête « Quel est votre poète préféré? », l'écrivain André Gide lance son fameux « Hugo, hélas ».

— Notre-Dame de Paris, premier ro-

man de Hugo, est un immense succès de librairie, traduit dans toutes les langues, puis adapté par la suite à plusieurs reprises pour le cinéma.

Car, non content d'être l'un des auteurs les plus lus du monde, Hugo est aussi l'écrivain le plus souvent adapté à l'écran. L'un de ses chefs-d'oeuvre, *Les Misérables*, a inspiré plus de 30 versions filmées, non seulement en France, mais aussi en Égypte, en Inde, au Japon et aux États-Unis.

« L'un des livres qui me marquent profondément fut *Les Misérables*, écrivait dans ses mémoires Indira Gandhi, premier ministre indien, récemment assassinée. Je crois d'ailleurs que ma philosophie sociale a été beaucoup influencée par cette lecture ».

« Cent ans après sa mort, où en sommes-nous avec lui? », s'interroge l'historien français Alain Decaux, auteur d'une récente biographie de Hugo, pour répondre aussitôt: « Aucune gloire d'écrivain ne peut être comparée à la sienne ».

Dans un dossier sur Hugo publié par un magazine littéraire, une universitaire, spécialiste de l'écrivain, se montre plus nuancée: « Le centenaire va être célébré avec un public renouvelé tandis que les traditionnels hugophobes, protestant contre un prétendu culte, paraissent anachroniques, le jeune public sait à peine de qui on parle et ne demande qu'à l'apprendre ».

ECHOS

Soixante gravures exécutées entre 1894 et 1982 par des artistes tels que Josef Albers, Marc Chagall, Jim Dine, Raoul Dufy, Lyonel Feininger, Paul Gauguin, Wassily Kandinsky, Henri Matisse, Edward Munch, Pablo Picasso et Maurice de Vlaminck, seront présentées au Cabinet des dessins et estampes du Musée des beaux-arts de Montréal jusqu'au 17 février. Intitulée *Planches gravées, de Gauguin à nos jours*, cette exposition itinérante a été organisée par le Museum of Modern Art de New York à partir de ses collections permanentes. Les oeuvres qui y sont réunies ont toutes été réalisées au moyen du procédé d'impression le plus ancien: la taille d'épargne.

300 nouveaux films en URSS

MOSCOU (AFP) — Trois cents nouveaux films seront projetés cette année en URSS, dont le plus grand seront consacrés au 40ème anniversaire de la fin de la Deuxième guerre mondiale auquel les autorités soviétiques entendent donner un éclat particulier.

Parmi ces oeuvres, l'agence Tass cite *Victoire*, d'après le roman d'Alexandre Tchakovskiy, réalisateur en chef de la Litovournaya Gazeta, mis en scène par Evgueni Matveev. Cette oeuvre est consa-

crée à la période allant des accords de Potsdam (1945) à la conférence d'Helsinki (1975).

Un autre film, *La bataille pour Moscou*, mis en scène par Youri Ozerov, retraçant les combats de la seconde guerre mondiale sera projeté en quatre épisodes, tandis qu'une fresque historique intitulée *M. Novgorod le Grand*, d'Alexei Saitykov, racontera l'histoire de la ville et de sa région de l'époque d'Alexandre Nevski à nos jours.

CINEMA

- ASTRE I: (327-5001) — "Le moment de vérité" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
- ASTRE II: — "The cotton club" 1 h, 3 h 20, 5 h 40, 8 h, 10 h 15
- ASTRE III: — "La guerre des tuques" 2 h 40, 6 h 05, 9 h 30 — "La petite bande" 1 h, 4 h 25, 7 h 50
- ASTRE IV: "Runaway" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 45
- BERRI I: (288-2115) — "La guerre des tuques" 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 10, 9 h
- BERRI II: — "Il était une fois en Amérique" 12 h, 3 h 50, 7 h 55
- BERRI III: "Kaos" 12 h 10, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 20
- BERRI IV: — "Pinochio" 12 h, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20
- BERRI V: — "Le bal" 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 40
- BONAVENTURE I: (861-2725) — "Supergirl" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
- BONAVENTURE II: — "The terminator" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
- BROSSARD I: (465-5906) — "Runaway" 7 h 15, 9 h 15
- BROSSARD II: (465-5906) — "Le moment de vérité" 7 h, 9 h 30
- BROSSARD III: "Cotton club" 7 h 10, 9 h 40
- CINEMA CAPITOL: (849-0041) — "Paris Texas" 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
- CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "S.O.S. fantômes" 7 h 15, 9 h 40
- CHAMPLAIN I: (524-1685) — "S.O.S. fantômes" 7 h 15, 9 h 40

- "J'ai rencontré le Père Noël" 1 h 40, 3 h 15, 4 h 50, 6 h 25, 8 h 05, 9 h 40
- COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — "La dernière icorne" 12 h 30, 14 h 50, 17 h 35, 19 h 30, 21 h 15
- COMPLEXE DES JARDINS II: — "Les pirates de l'île saucage" 2 h 10, 15 h 50, 19 h 30 — "Top secret" 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30
- COMPLEXE DES JARDINS III: — "Des filles à contrat" 12 h 05, 14 h 55, 16 h 45, 20 h 35 — "Détente sexuelle à l'Internat" 13 h 25, 15 h 15, 19 h 05, 21 h 55
- COMPLEXE DES JARDINS IV: — "CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (878-4349) — "La chienne" 20 h
- CRÉMAZIE: (388-4210) — "Le moment de vérité" 7 h 10, 9 h 30
- DAUPHIN I: (721-6060) — "Amadeus" 12 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
- DAUPHIN II: "Mario" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
- DORVAL I: (831-8587) — "Dune" 6 h 30, 9 h 05
- DORVAL II: "Flamingo kid" 7 h 30, 9 h 30
- DORVAL III: "City heat" 7 h 10, 9 h 10
- DÉCARIE I: (341-3190) — "Cotton club" 7 h 15, 9 h 45
- DÉCARIE II: — "Johnny dangerously" 7 h, 9 h
- ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Les yeux la bouche" 7 h 20, 9 h 20
- ÉLYSÉE II: — "Les cinq derniers jours" 7 h 10, 9 h 10
- ESPACE 9: (272-1080) — "Fairview I: "Beverly Hills cop" 7 h 05, 9 h 05
- GREENFIELD I: (671-6129) — "Gremlins" 7 h 20, 9 h 25
- GREENFIELD 2: — "Le juumeau" 7 h 05, 9 h 10
- GREENFIELD 3: — "Beverly Hills cop" 7 h 30, 9 h 40
- IMPERIAL: (288-7102) — "2010" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
- JEAN-TALON: (725-7000) — "S.O.S. fantômes" 7 h 15, 9 h 40
- KENT I: (489-9707) — "Beverly Hills cop" 7 h, 9 h
- KENT II: "City heat" 7 h 30, 9 h 30
- CINEMA DU PARC I: (844-9470) — "Flamingo kid" 7 h 10, 9 h 15
- CINEMA DU PARC II: — "Beverly Hills cop" 7 h, 9 h
- CINEMA DU PARC III: — "Beverly Hills cop" 6 h, 8 h
- L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Viva la vie" 7 h — "Un amour de swann" 7 h 15 — "Y 90" 7 h 15 — "Métropolis" 9 h 30 (du 4 au 10 janv.)

- LAVAL I: (688-7776) — "2010" 7 h 15, 9 h 20
- LAVAL II: — "Gremlins" 7 h 05, 9 h 15
- LAVAL III: — "City heat" 6 h, 7 h 50, 9 h 45
- LAVAL IV: — "Le juumeau" 7 h 10, 9 h 20
- LAVAL V: — "Beverly Hills cop" 7 h 25, 9 h 35
- LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "Le moment de vérité" 7 h, 9 h 30
- LAVAL-ODEON II: — "Johnny dangerously" 7 h 15, 9 h
- LOEW'S I: (861-7437) — "City heat" 12 h 20, 2 h 10, 4 h 6, 7 h 50, 9 h 40
- LOEW'S II: — "Protocol" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15
- LOEW'S III: — "Falling in love" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
- LOEW'S IV: — "Flamingo kid" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30
- LOEW'S V: — "Flamingo kid" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35
- MERCIER: (255-6224) — "Pinochio" 7 h, 9 h
- OUIMETOSCOPE: (525-860 0) — "Live it up" 9 h 30 — "Le cristal magique" 7 h 15, 9 h 15
- OUTREMENT: (277-4145) — "Un dimanche à la campagne" 7 h 15 — "La publicité, ça c'est du cinéma" 9 h 30
- PALACE I: (866-6991) — "Dune" 11 h 30, 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 35
- PALACE II: — "The killing fields" 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h
- PALACE III: — "Beverly Hills cop" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h
- PALACE IV: — "Beverly Hills cop" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
- PALACE V: — "Beverly Hills cop" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
- PARADIS I: (866-6991) — "Le moment de vérité" 1 h, 3 h 20, 5 h 40, 8 h, 10 h 15
- PARADIS II: — "La guerre des tuques" 2 h 40, 6 h 05, 9 h 30 — "Juste un peu d'amour" 1 h, 4 h 25, 7 h 50
- PARADIS III: — "Purple rain" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40 — "Académie de police" 1 h, 4 h 30, 8 h
- CINEMA PARALLÈLE: (843-6001) — Relâche
- PARISIEN I: (866-3856) — "Fort Saganne" 12 h 45, 4 h 30, 8 h 15
- PARISIEN II: — "Gremlins" 12 h 55, 3 h 5, 7 h 05, 9 h 10
- PARISIEN III: — "Le juumeau" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
- PARISIEN IV: — "Joyeuses Pâques" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50
- PARISIEN V: — "Indiana Jones et le temple maudit" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
- PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "S.O.S. fantômes" 7 h 20, 9 h 45
- PLACE LONGUEUIL II: — "Pinochio" 7 h 35, 9 h 20
- PLACE VILLE-MARIE I: (866-6991) — "Micki and Maud" 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 25, 9 h 50
- PLACE VILLE-MARIE II: — "Micki and Maud" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
- PLACE ALEXIS NIHON I: (335-4246) — "Cotton club" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
- PLACE ALEXIS NIHON II: — "Johnny dangerously" 7 h 35, 9 h 30
- PLACE ALEXIS NIHON III: — "Pinochio" 7 h, 8 h 45
- PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Amadeus" 7 h, 9 h 10
- SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Top Secret" 13 h 55, 17 h 30, 21 h 10 — "Les pirates de l'île saucage" 12 h 05, 15 h 35, 19 h 15
- SAINT-DENIS II: — "Le dernière icorne" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25
- VERDUN: (768-2082) — "S.O.S. fantômes" 7 h 15, 9 h 40
- VERSAILLES I: (353-7880) — "Gremlins" 7 h 15, 9 h 15
- VERSAILLES II: — "Le juumeau" 7 h 10, 9 h 10
- VERSAILLES III: — "Indiana Jones et le temple maudit" 7 h, 9 h 10
- VILLE L'ÉRAY: (388-5577) — "S.O.S. fantômes" 7 h 15, 9 h 40
- WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Protocol" 7 h 15, 9 h 15
- YORK: (937-8978) — "Starman" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10

SUR SCÈNE

- AQUARIUM DE MONTREAL: La Ronde, lie Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h à 17h.
- LE CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — "La manoeuvre" de Lewis John Carlino, version française de Jean Leclerc, m. en s. Daniel Rousseau, du 9 janv. au 23 fév. lun. au sam. 20h30
- LE CLUB SODA: 5240 av. du Parc (270-7848) — Les Lundis des Halles les 14-21-28 janv. à 21h.
- HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Bar tour de ville. Ino Eli Kranzberg mar. au dim. 20h à 03h — Bar La Verrière. piano-bar avec Roland Deveze mar. au sam. 19h00 à 00:00 — Dîner-dansant avec pianiste Gerry Pucca
- JARDIN ZOOLOGIQUE: Parc Angrignon, 3400 Boul. des Trinitaires (872-2815) — Fête d'hiver, tous les jours de 10h à 22h jusqu'au 10 fév.
- LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano dim. 16h à 21h. Lun. au ven. de 19h00 à 22h00.
- L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Ouvert chaque jour à compter de 18h du lun. au sam. — Jack Peaker Trio, 9-9 janv.
- L'ESKABEL: 1235 Sanguinet (849-7164) — Mort accidentelle d'un anarchiste de Dario Fo, du 9 janv. au 3 fév. mar. au sam. 20h30, dim. 15h.
- L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano de 17h00 à 19h00, Eddie Prophète de 21h00 à 02h00 du lun. au ven. — Eddie Prophète de 21h à 02h sam.
- PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530) — Cap sur soleil / pèlerinage aux sources de l'énergie de notre étoile, du 9 janv. au 3 mars, spectacles français. mar. au ven. 13 h 30, 20 h 30, sam. 14 h 15, 16 h 30, 20 h 30, dim. 13 h, 15 h 30, 16 h 30, 20 h 30
- RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480) — Du jeu. au dim. certains de luth et de guitare classique de 18h30 à 22h30
- RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurier (843-4166) — Les Productions du Chariot présentent « Cendres » de David Rudnik, à compter du 9 janv. du mar. au dim. 20h30
- LES RETROUVAILES: 1709 St-Denis (849-9275) — John Baudin quartette (B&B) mer. au sam. de 22h à 01h — Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h à 01h
- THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine (288-4391) — Les Grands Explorateurs présentent « L'Argentine des grands espaces » du 7 au 17 janv. lun. mar. mer. 20h. jeu. ven. sam. 19h. et 21h 30. dim. 19h 30, 19h 20h.
- THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161) — « Love is strange, a courtroom romance » de Paul Ledoux et David Young du 3 au 27 janv. mar. au ven. 20h. dim. 19h.
- THÉÂTRE FÉLIX-LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650) — « Waiter » de Pierre Légaré, du 10 au 27 janv., mar. au sam. 20h.
- THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — L'Orchestre de chambre McGill, sous la dir. d'Alexander Brött, le 7 janv. 20h 30
- THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Un village de fous » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 12 déc. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.
- GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Louis-Frédéric. Jean Lapointe en spectacle « Porte à rire » du 3 au 7 janv. et 9 au 19 janv. 20h.
- MAISON DU CITOYEN: 25 rue Laurier, Hull (771-8669) — Le Théâtre de l'île présente « Les ballons enchantés » pièce écrite et présentée par le Théâtre National des pissenlits, 10-11-12 janv. à 19h30

TELEVISION

- 12.00 Première édition
- 12.22 Télé Arts
- 12.30 Allô Bou Bou
- 13.00 Au jour le jour
- 13.30 Cinéma
- 16.00 Forum
- 16.30 Le schtroumpfs
- 17.00 Quincy
- 18.00 Ce soir
- 18.28 Les nouvelles du sport
- 18.33 Avis de recherche
- 19.00 Trouvez l'erreur
- 19.30 Poivre et sel
- 20.00 La Bonne Aventure
- 20.30 La vie promise
- 21.00 Télé-Lundi
- 21.45 Agatha Christie + tere partie
- 22.00 Le Téléjournal
- 22.07 Le Point
- 23.04 La météo
- 23.08 Les nouvelles du sport
- 23.16 Télé Arts
- 23.25 Gaston Phébus, le lion des Pyrénées
- 10 CFTM
- 12.00 Le dix vous informe
- 12.15 Ciné-Quiz
- 14.30 + Tharus, fils d'Autia + it. 62 avec Jerome Courtial + Lisa Gastoni et Mimmo Palmara
- 14.30 Forum
- 15.00 Orde de monde
- 16.00 La bande animée
- 16.30 Les satelitoppettes
- 17.00 Montréal en direct
- 18.00 Le 18 heures
- 19.00 Les Moineux et les Pinson
- 19.30 La croisière s'amuse
- 20.30 Entre chien et loup
- 21.00 Les noces d'or de Jean Mars
- 22.00 Dynastie
- 22.13 Les Nouvelles TVA
- 23.00 Le Dix vous informe
- 23.30 Les sports et la couleur du temps
- 23.45 Cinéma de fin de soirée
- 12 CFCF
- 12.00 The Flintstones
- 12.30 Pulse
- 18.00 The Don Harron show
- 14.00 Another world
- 15.00 General hospital
- 16.00 Soap
- 16.55 Take a break with Matthew Cope

17.00 The price is right	23.00 CTV National news
18.00 Pulse	23.21 Pulse
19.00 Entertainment tonight	00.00 Cinema 12
19.30 Circus	• Starcrash + 1979 avec Christopher Plummer et David Hasselhoff
20.00 Live it up	01.50 Solid Gold
21.00 Bizarre	02.50 Blue Thunder
21.00 CTV Special Presentation	
• The thorn birds + part 11	

MICHEL PICCOLI	ANGELA MOLINA	LOU CASTEL	POUR TOUS
Les yeux la bouche			
SEM. 7.20, 9.20			

UN PETIT CHEF D'OEUVRE.	POUR TOUS
SEM. 7.10, 9.05	LES CINQ DERNIERS JOURS
35 MILTON 842-5053	

L'AMOUR...L'AVENTURE...LA PASSION...	POUR TOUS
Fort Saganne	DEPARDEJOU
Le PARISIEN 1	
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL 12.45, 4.30, 8.15	

Vous n'aurez jamais tant ri depuis	POUR TOUS
"La Cage aux Folles"	BELMONDO
Le PARISIEN 4	
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL 12.45, 2.05, 3.55, 5.50, 7.50, 9.50	

PIERRE RICHARD + PIERRE RICHARD	POUR TOUS
Le PARISIEN 3	
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL CENTRE LAVAL 688-7776 GREENFIELD PARK 2 VERSAILLES 353-7880 PL GREENFIELD PARK 671-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880	

L'AMOUR...L'AVENTURE...LA PASSION... MOTION DISSONANTE

Le cinéma actualise nos angoisses et nos plaisirs. Les drogues aussi, semble-t-il!

UN FILM DE FERNAND BÉLANGER. UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

AU CINÉMA OUTREMONT
1248, rue Bernard ouest
les 8, 9 et 10 janvier à 19 h 30

À L'AUTRE CINÉMA
6430, rue Papineau
du 11 au 24 janvier à 19 h 30
et du 25 au 31 janvier à 19 h 15

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

SPORTS

Quatrième match sans victoire du Canadien

Les Devils surprennent la troupe de Lemaire, 5-4

Deblois blessé à l'abdomen

BERNARD CYR

EAST RUTHERFORD (PC) — « Nous sommes au cœur de notre première période léthargique de la saison », a dit l'entraîneur Jacques Lemaire, après avoir vu les Devils du New Jersey prolonger à quatre la série de rencontres sans victoire du Canadien en le défaisant 5-4 à East Rutherford, samedi.

Le Tricolore a ainsi complété sur une mauvaise note sa première moitié de saison, puisqu'il s'agissait de son 40e match.

« J'ai de la difficulté à trouver ce qui n'a pas fonctionné lors des trois matches de ce périple, a ajouté Lemaire. Je comprends que nous ayons eu des ennus de voyage avant les deux premiers (Chicago et St. Louis), mais nous sommes arrivés en début de soirée hier (vendredi) et les gars ont pu se coucher tôt. »

Puis quand on lui a demandé si ce résultat laissait prévoir des changements, Lemaire a simplement dit: « De la façon dont on joue, les gars peuvent s'attendre à tout. »

On peut aussi remonter un peu plus loin quand on fait allusion à la première période léthargique de l'équipe de Lemaire. Elle n'a remporté que quatre de ses 13 derniers matches (4-5-4).

Le Canadien a tout de même complété le premier volet de son calendrier avec 10 points de plus qu'à pareille date, l'an dernier (50 contre 40).

Sortir le disque par la rampe et que Chris Nilan n'a pas complété le jeu. Le défenseur Dave Lewis a arrêté le disque et l'a remis à Paul Gagné, laissé seul devant Steve Penney, coéquipier défenseur, se portait à la contre-attaque. Gagné a attendu que Penney pose le premier geste pour réussir le but gagnant.

Et avant que Mike McPhee ne crée l'égalité à 4-4, Larry Robinson avait commis trois erreurs dans son territoire pour finalement permettre à Doug Sullivan de réussir son deuxième but du match.

Il faut aussi souligner que deux buts en avantage numérique des Devils, au deuxième tiers, leur ont permis de quitter la surface glacée avec une égalité de 3-3, après 40 minutes.

La victoire a permis aux Devils de mettre fin à une longue série de 16 revers à domicile contre le Canadien pour la concession qui est passée à Kansas City et Denver avant de s'arrêter au New Jersey.

Le dernier gain (et seul avant le match de samedi) à domicile remontait au 3 décembre 1975. Les Scouts de Kansas City l'avaient alors emporté 6-5.

Samedi, le Canadien a pratiquement donné la victoire aux Devils en commettant des erreurs bêtes dans son territoire lors des deux derniers buts qu'il a concédés.

Les Devils ont marqué le but décisif quand Chris Chelios a tenté de

sortir le disque par la rampe et que Chris Nilan n'a pas complété le jeu. Le défenseur Dave Lewis a arrêté le disque et l'a remis à Paul Gagné, laissé seul devant Steve Penney, coéquipier défenseur, se portait à la contre-attaque. Gagné a attendu que Penney pose le premier geste pour réussir le but gagnant.

Et avant que Mike McPhee ne crée l'égalité à 4-4, Larry Robinson avait commis trois erreurs dans son territoire pour finalement permettre à Doug Sullivan de réussir son deuxième but du match.

Il faut aussi souligner que deux buts en avantage numérique des Devils, au deuxième tiers, leur ont permis de quitter la surface glacée avec une égalité de 3-3, après 40 minutes.

La victoire a permis aux Devils de mettre fin à une longue série de 16 revers à domicile contre le Canadien pour la concession qui est passée à Kansas City et Denver avant de s'arrêter au New Jersey.

Le dernier gain (et seul avant le match de samedi) à domicile remontait au 3 décembre 1975. Les Scouts de Kansas City l'avaient alors emporté 6-5.

Samedi, le Canadien a pratiquement donné la victoire aux Devils en commettant des erreurs bêtes dans son territoire lors des deux derniers buts qu'il a concédés.

Les Devils ont marqué le but décisif quand Chris Chelios a tenté de

rencontre. La seule ombre à son tableau est la pénalité dont il a écopé pour avoir donné un coup de coude. Les Devils ont alors porté la marque à 3-3.

Pour sa part, le gardien Steve Penney ne peut être tenu responsable de la défaite, malgré les cinq buts. Ses coéquipiers ont commis trop d'erreurs en défensive et il est même parvenu à en racheter quelques-unes.

Le Canadien a quant à lui vu Chico Resch stopper 35 de ses 39 tirs. Resch a ainsi remporté sa neuvième victoire de la saison, soit le même total que l'an dernier. Il a été particulièrement solide dans la dernière minute de jeu, quand le Canadien a remplacé Penney par un sixième attaquant.

Svoboda a préparé les deux premiers buts des siens et a été solide dans son territoire tout au long de la

rencontre. La seule ombre à son tableau est la pénalité dont il a écopé pour avoir donné un coup de coude. Les Devils ont alors porté la marque à 3-3.

Pour sa part, le gardien Steve Penney ne peut être tenu responsable de la défaite, malgré les cinq buts. Ses coéquipiers ont commis trop d'erreurs en défensive et il est même parvenu à en racheter quelques-unes.

Le Canadien a quant à lui vu Chico Resch stopper 35 de ses 39 tirs. Resch a ainsi remporté sa neuvième victoire de la saison, soit le même total que l'an dernier. Il a été particulièrement solide dans la dernière minute de jeu, quand le Canadien a remplacé Penney par un sixième attaquant.

(PC) — L'ailier droit Lucien DeBlois, du Canadien, devra demeurer à l'écart du jeu pour une période de trois semaines en raison d'une déchirure musculaire du côté gauche de l'abdomen.

DeBlois a vu le médecin hier et appris qu'il serait au repos complet pendant une semaine. Il lui faudra ensuite deux autres semaines de convalescence avant de reprendre son poste.

« C'est une blessure semblable à celles dont ont été victimes Al Secord, Lanny McDonald, Doug Riebe et Sylvain Turgeon, a dit DeBlois. Depuis plus d'un mois, soit au moment où j'avais été victime d'une blessure à l'aîne lors d'un match à Détroit, je sentais un malaise au niveau de l'abdomen, surtout lorsque je n'étais pas bien réchauffé. »

« Je suis déçu parce que je commençais à me sentir mieux. Cette blessure arrive à un moment inopportun », a ajouté DeBlois.

DeBlois avait l'intention de laisser derrière lui une première moitié de saison décevante et de commencer la deuxième tranche du calendrier sur le bon pied. Ce contre-temps retardera ses projets de quelques semaines.

« Je ne crois pas que cette blessure ait été la cause de mes ennuis de première moitié de saison, a-t-il dit. Mais j'avais l'intention, en deuxième moitié, de repartir à zéro et d'oublier le passé. Je pense que tout le monde réagit ainsi quand ça va plus ou moins bien. Disons maintenant que je devrai attendre quelques semaines avant de passer aux actes », a-t-il souligné.

La fréquence des blessures musculaires au niveau de l'abdomen a augmenté au cours des dernières années, sans qu'on puisse encore en expliquer les causes.

« C'est une chose dont nous avons discuté lors de notre dernier congrès des thérapeutes de la LNH, mais le matériel sur lequel nous pouvons nous baser pour étudier la question est tellement mince qu'on ne peut encore expliquer les causes de cette blessure toute nouvelle pour le hockey », a indiqué hier le soigneur du Canadien, Gaëtan Lefebvre.

On a déjà émis l'hypothèse que les nouvelles lames de patins, qui mordent davantage dans la glace, pourraient être à l'origine de cette blessure, mais les thérapeutes semblent la refuter.

« Secord a été le premier à subir cette blessure, l'an dernier. Les nouvelles lames sont sur le marché depuis quatre ou cinq ans déjà. »



Chico Resch tend la jambe et bloque le tir de Pierre Mondou, en première période. Le gardien des Devils a effectué quelques beaux arrêts pour permettre à son équipe de surprendre le Canadien 5-4, samedi.

Samedi
Devils 5, Canadien 4
Première période
1-MONTREAL, Carbonneau 12 (Svoboda, Nilan) 12:17
Pénalités — Hiemer NJ 8:37, Ludwig MI 13:58.
Deuxième période
2-NEW JERSEY, Muller 10 (Brotan) 0:27
3-NEW JERSEY, Driver 4 (Ludwig, Higgins) 6:34
4-MONTREAL, Flockhart 6 (Carlson, Svoboda) 9:57
5-MONTREAL, Gagney 10 (Ludwig) 13:55
6-NEW JERSEY, Sullivan 17 (Driver, Higgins) 15:02

Troisième période
7-NEW JERSEY, Sullivan 18 (Mesinger) 6:48
8-MONTREAL, McPhee 5 (Walter, Hunter) 9:06
9-NEW JERSEY, Gagney 12 (Lewis) 10:33
Pénalité — Aucune.
Tirs au but
Montreal 9 16 14-39
New Jersey 6 10 12-28
Gardiens — Montreal: Penney; New Jersey: Resch.
Arbitre — Fraser.
A — 11,471

Cinquième match sans défaite des Nordiques

PITTSBURGH (PC) — Les Nordiques se sont approchés à six points du Canadien et ils ont également devancé les Sabres de Buffalo au deuxième rang de la section Adams en défaisant les Penguins de Pittsburgh 8-3, samedi.

Il s'agissait d'un cinquième match sans défaite et d'une troisième victoire en quatre soirs pour les Nordiques tout de la deuxième période: Marian et Peter ont déjoué Roberto Romano en 31 secondes, tandis qu'Anton ratait plusieurs belles occasions.

De son côté le trio Gilles-Paiement-Ashton a neutralisé celui de Mario Lemieux. Ashton, qui semblait partout sur la patinoire, a contribué à l'attaque avec ses cinquième et sixième buts en 11 matches avec les Nordiques et une mention d'assistance.

Alain Côté, Mark Kumpel, Dale Hunter et Randy Moller ont complété le pontage des Nordiques, tandis que Doug Shedden, Mitch Lamoureux et Roger Bélanger déjouait Mario Gosselin.

Pour l'ailier Alain Côté, les récents succès des Nordiques de Québec s'expliquent par le travail continu

d'une troupe qui aurait pu se laisser aller à la suite d'un mois de décembre infructueux sur le plan de la victoire.

« Tout le monde a pris conscience que le travail était la recette de succès, a expliqué Côté. Dans cette ligue, où la parité est presque atteinte, il ne faut pas prendre certaines équipes, plus démunies, à la légère. Ainsi, une équipe moyenne peut vaincre les champions de la coupe Stanley, tandis que le lendemain, elle peut s'effondrer contre une formation qui a le même talent. »

« La victoire est remportée lorsque l'on marque plus de buts que l'adversaire. Le jeu est donc de li-

miter l'adversaire et de s'assurer que nos présences sur la patinoire ne mettent pas l'équipe en déficit. »

L'entraîneur Michel Bergeron était on ne peu plus satisfait de la performance des siens.

« De la discipline, s'est exclamé Bergeron. Nous arriverons à bon port en minimisant les erreurs dans notre zone, en limitant les punitions inutiles et s'en assurant de compléter le mieux les descentes offensives en surnombre. »

« Il ne faut surtout pas négliger le travail, ce soir (samedi) du trio formé de Wilfrid Paiement-Paul Gillis-Brent Ashton », a ajouté Bergeron.

Ashton, acquis récemment des North Stars du Minnesota en retour de Bo Berglund et Tony McKegney, a en effet marqué deux buts et a réduit les efforts du premier trio des Penguins, composé de Mario Lemieux, Warren Young et Wayne Babych.

« Je connais présentement la meilleure séquence de ma carrière, a confié Ashton. Je joue aussi bien à la défensive qu'au parapente, mais mes six buts en 11 rencontres depuis que je suis passé aux Nordiques me font grandement plaisir. Les occasions de marquer, en jouant avec Paiement et Gillis, sont nombreuses. A moi d'en profiter. »

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

Équipe	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	40	21	11	8	164	132	50
BUFFALO	39	18	12	9	148	118	45
QUEBEC	41	19	16	6	168	154	44
BOSTON	39	16	16	7	142	136	39
HARTFORD	37	15	18	4	123	157	34

Section Lester Patrick

Équipe	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	39	23	11	5	166	117	51
WASHINGTON	40	22	11	7	163	123	51
ISLANDERS NY	38	21	16	1	184	155	43
PITTSBURGH	38	15	19	4	134	169	34
RANGERS NY	39	14	19	6	143	159	34
NEW JERSEY	39	13	22	4	137	164	30

Division Clarence Campbell

Section James Norris

Équipe	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CHICAGO	40	18	19	3	158	148	39
ST-LOUIS	38	16	16	6	138	145	38
MINNESOTA	39	13	19	7	140	155	33
DETROIT	40	13	22	5	145	184	31
TORONTO	39	6	28	5	115	181	17

Section Connie Smythe

Équipe	pj	g	p	n	bp	bc	pts
EDMONTON	39	27	8	4	202	128	58
CALGARY	40	21	15	4	196	159	46
WINNIPEG	40	19	17	4	162	167	42
LOS ANGELES	39	16	15	8	171	160	40
VANCOUVER	41	10	26	5	130	219	25

SOMMAIRES

Samedi
Nordiques 8, Penguins 3
Première période
1-PITTSBURGH, Shedden 19 (Bodger, Chabot) 1:29
2-QUEBEC, Côté 7 2:04
3-PITTSBURGH, Bélanger 3 (Taylor, Loney) 2:23
4-QUEBEC, Ashton 9 (Paiement) 5:52
Pénalités — Marois Qué, Maxwell Pgh 12:23, Biskas Pgh 15:23.
Deuxième période
5-QUEBEC, M. Stastny 7 (P. Stastny, Ashton) 3:57
6-QUEBEC, P. Stastny 16 (Rochefort) 4:26
7-QUEBEC, Kumpel 4 (Moller, Bell) 13:46
Pénalités — Rochefort Qué 8:48, M. Stastny Qué 14:29.
Troisième période
8-PITTSBURGH, Lamoureux 3 (Mantha, Rissling) 16:28

9-QUEBEC, Hunter 11 (Kumpel, Price) 16:55
10-QUEBEC, Ashton 10 (Paiement, Gillis) 18:07
11-QUEBEC, Moller 4 (A. Stastny, P. Stastny) 19:10
Pénalités — Loney Pgh, Maxwell Qué 2:52, Rochefort Qué, Rissling Pgh 19:22, Sauve Qué, Lamoureux Pgh 19:35.
Tirs au but
Québec 9 12 15-36
Pittsburgh 12 5 9-26
Gardiens — Québec: Gosselin; Pittsburgh: Romano.
Arbitre — Gregson.
A — 11,939

Sabres 7, Islanders 3
Première période
1-BUFFALO, Selting 10 (Peterson, Ramsay) 6:48
2-NY ISLANDERS, LaFontaine 11 (Flitley) 10:37

3-BUFFALO, Peterson 6 (Hait, Ramsay) 11:53
4-BUFFALO, McKenna 8 (Hamel, Cyr) 15:30
Pénalité — Aucune.
Deuxième période
5-BUFFALO, Housley 9 (Perrault, Foligno) 5:19
6-BUFFALO, Foligno 15 (Housley, Perrault) 6:08
7-NY ISLANDERS, Jonsson 8 (Trotter, B. Sutter) 12:50
8-BUFFALO, Andreychuk 17 (Tucker, Lacombe) 14:51
9-NY ISLANDERS, Gilbert 10 (Flitley, Bouillier) 17:57
Pénalités — Fenyes Buf 2:33, D. Sutter NY 7:26, Maloney Buf 11:31, Ramsey Buf 11:57, Polvin NY 18:07.

Troisième période
10-BUFFALO, McKenna 9 (Ramsay) 9:33
Pénalité — Flitley NY 15:40.
Tirs au but
Buffalo 13 12 5-30

NY Islanders 8, 8-4-20
Gardiens — Buffalo: Barrasso; NY Islanders: Smith, Hruddy.
Arbitre — Van Hellemond.
A — 16,002

Rangers 3, Bruins 3
Première période
1-NY RANGERS, Sandstrom 14 (Larouche, S. Patrick) 13:51
Pénalités — Fergus Bos 3:07, Rogers NYR 6:24.
Deuxième période
2-BOSTON, Simmer 23 (Crowder, Bourque) 4:54
3-NY RANGERS, Brooke 4 (Greschner, Florek) 8:28
4-BOSTON, Linseman 10 (Simmer, O'Connell) 17:42
Pénalités — Dore NY 11:02, Linseman Bos (majeure) 18:19, Wiener NYR 19:53.
Troisième période
5-BOSTON, Donnelly 3 (O'Connell, Kasper) 15:15
6-NY RANGERS, Ruotsalainen 12 (Pettit, Hossa) 18:01
Pénalités — S. Patrick NYR, Donnelly Bos (majeure) 18:24.

Prolongation
Aucun pontage.
Pénalité — Aucune.
Tirs au but
NY Rangers 4 5 6 2-17
Boston 12 14 12 2-40
Gardiens — NY Rangers: Vanbiesbrouck; Boston: Keane.
Arbitre — Lewis.
A — 14,264

North Stars 4, Flames 4
Première période
1-MINNESOTA, Bellows 16 (Acton, Payne) 0:24
2-CALGARY, Wilson 11 (Reinhart, Nilsson) 14:17
3-CALGARY, Eaves 8 (Bourgeois, Loo) 15:07
4-MINNESOTA, Lawton 4 (Solheim, Roberts) 17:30
Pénalités — Giles Min 13:59, Beers Cal 16:14, Plett Min 18:40.
Deuxième période
5-MINNESOTA, Acton 12 (Giles, Bellows) 7:51
6-CALGARY, Bozek 6 (MacInnis, Eaves) 13:59
Pénalité — Nilsson Cal 1:41.
Troisième période
7-MINNESOTA, Bellows 17 (Acton, Giles) 4:31
8-CALGARY, Quinn 10 (MacInnis, Reinhart) 9:45
Pénalités — McDonald Cal 3:48, Roberts Min 8:05.
Tirs au but
Minnesota 11 8 9 4-32
Calgary 15 12 16 1-44
Gardiens — Meloche: Minnesota, Lemelin: Calgary.
Arbitre — Myers.

Tirs au but
St. Louis 14 17 14-45
Chicago 14 8 12-34
Gardiens — St. Louis: Wamsley; Chicago: Bannerman.
Arbitre — Fraser.
A — 17,149

Oilers 7, Jets 2
Première période
1-EDMONTON, Hughes 7 (McClelland) 10:54
2-WINNIPEG, Carlyle 5 (Lundholm, Wilson) 1:42
Pénalités — McBain Wpg 4:42, Edmonton banc 10:36.
Deuxième période
3-EDMONTON, Anderson 21 (Messier, Huddy) 12:13
4-EDMONTON, Carroll 4 (Lindstrom) 12:46
5-EDMONTON, Coffey 17 (Messier) 15:27
Pénalités — Hughes Edm 1:09, Kurri Edm 3:18.
Troisième période
6-EDMONTON, Anderson 22 (Messier, Pouzet) 3:06
7-EDMONTON, Grotzky 41 (Coffey) 7:23
8-WINNIPEG, Boschman 14 (McBain) 8:05
9-EDMONTON, Lindstrom 5 (Huddy, Coffey) 13:20
Pénalités — Kytte Wpg 13:13, Hunter Edm 15:54.
Tirs au but
Edmonton 12 12 36
Winnipeg 9 14 9-32
Gardiens — Edmonton: Fehr; Winnipeg: Behrend.
Arbitre — Wicks.
A — 14,846

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Label

Équipe	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN (1)	41	23	16	2	231	197	49
ST-JEAN (4)	40	21	19	0	214	200	46
HULL (2)	42	21	20	1	227	222	45
LAVAL (2)	43	16	26	1	193	226	35
LONGUEUIL (4)	40	12	26	2	174	206	30

Section Frank Dillo

Équipe	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHAWINIGAN (1)	41	30	10	1	226	154	62
DRUMMONDVILLE	40	22	14	4	217	194	48
CHICOUTIMI (3)	40	20	16	4	186	172	47
QUEBEC	41	18	20	3	185	232	39
T-RIVIÈRES (4)	40	16	23	1	183	199	37
GARDIEUX (1)	40	15	24	1	192	231	32

LIGUE COLLÉGIALE AAA

Équipe	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VICTORIAVILLE	26	20	2	4	156	90	44
LÉVIS-LAUZON	26	17	8	1	135	109	35
ST-GEORGES	27	15	12	0	138	115	30
ST-LAURENT	27	12	12	3	100	124	27
ST-JEROME	27	11	14	2	114	117	24
THETFORD	25	10	14	1	102	123	21
ST-HYACINTHE	27	9	17	1	131	144	19
SHERBROOKE	25	5	20	0	89	143	10

HOCKEY

Ligue Nationale
Vendredi
Québec 5, Washington 3
Buffalo 7, Pittsburgh 2
Edmonton 7, Winnipeg 4

Samedi
New Jersey 5, Montréal 4
Québec 8, Pittsburgh 3
Rangers 3, Boston 3
Buffalo 7, Islanders 3
Los Angeles 5, Detroit 3
Hartford 4, Chicago 3
Vancouver 4, Toronto 1
Minnesota 4, Calgary 4
Philadelphie 6, St-Louis 3

Hier
Rangers 5, New Jersey 4
Edmonton 7, Winnipeg 2
St-Louis 3, Chicago 2

Aujourd'hui
Los Angeles à Boston
Hartford à Toronto

Mardi
Canadien à Islanders NY
Edmonton à Québec
Hartford à Buffalo
Vancouver à Philadelphie
Washington à Detroit

Mercredi
Vancouver à Pittsburgh
Boston à Toronto
Rangers à Winnipeg
Washington à St-Louis
Minnesota à Chicago
Los Angeles à Calgary

Ligue Collégiale
Hier
Lévis à Thetford
Sherbrooke à St-Georges
St-Laurent à Vict-Ville

Mardi
St-Jérôme à Lévis

Ligue Majeure du Québec
Vendredi
Chicoutimi 4, Tr-Rivières 1
Drumville 9, Verdun 6
Granby 7, Québec 1
St-Jean 8, Laval 4

Samedi
Léves 5, Dillio 3 (Match des étoiles)

Hier
Chicoutimi 5, Québec 4
Granby 8, Tr-Rivières 4
Hull 7, Laval 3
St-Jean 7, Verdun 6
Shawinigan

SPORTS

Les éliminatoires de la LNF

Forty Niners 23, Bears 0

La défensive réussit 9 « sacs »

Les Forty Niners de San Francisco (15-1) affronteront les Dolphins de Miami (14-2) lors du prochain SUPER BOWL qui aura lieu à Palo Alto, en Californie, le 20 janvier.

SAN FRANCISCO (AP) — Gary Johnson et Michael Carter ont été les bougies d'allumage d'une défensive impeccable qui a réussi pas moins de neuf « sacs » du quart-arrière hier pour mener les Forty Niners à une éclatante victoire de 23-0 contre les Bears de Chicago en finale de la Conférence nationale de la LNF, hier.

Wendell Tyler a marqué un majeur sur une percée de neuf verges au troisième quart et Joe Montana a complété une passe de touché de 10 verges à Freddie Solomon lors du dernier quart. Les neuf autres points des Forty Niners ont été le résultat du travail de Ray Werschling, qui a botté des placements de 21, 22 et 34 verges.

En l'emportant, les Forty Niners ont par ailleurs égalé le record de la Ligue nationale qui est de 17 victoires en une saison, établi par les Dolphins de Miami au cours de la saison 1972.

Hier, les Forty Niners ont profité de l'excellence de leur équipe défensive qui n'a jamais permis aux Bears de pénétrer à l'intérieur de leur ligne de 20 verges. Ils ont d'ailleurs limité les Bears à des gains de 115 verges au cours des trois premiers quarts pour ainsi remporter une 11e victoire consécutive au cours de la saison 1984-85.

Carter, un médaillé d'argent des Jeux d'été de Los Angeles lors des épreuves du lancer du poids, a été crédité de deux « sacs » et demi et Johnson, un vétéran de 10 saisons qui ne faisait plus l'affaire des Chargers de San Diego, de deux autres « sacs ».

Les Bears, qui ont dominé la ligue en 1984 avec 72 « sacs » et qui avaient réussi la semaine dernière à plaquer à sept reprises derrière la ligne de mêlée le quart-arrière des Redskins de Washington dans une victoire de 23-19, n'ont rejoint Joe Montana qu'à trois reprises au cours du match. Les amateurs de football avaient rêvé d'une finale du Super Bowl en-

tre les deux meilleures formations de la LNF et ils seront donc servis à souhait.

Les Forty Niners ont en effet conservé une fiche de 15-1 en saison régulière contre un dossier presque aussi alléchant de 14-2 pour les Dolphins de Miami.

Le prochain Super Bowl opposera également les deux quarts-arrière de l'heure en Joe Montana et Dan Marino, qui a établi cette saison deux nouveaux records au chapitre des passes de touché et des gains par la voie des airs.

À l'exception du début du match, la défensive des Forty Niners a par ailleurs nettement dominé, hier. Elle a été à son mieux au deuxième quart, limitant alors les Bears à aucune verge et à aucun premier essai. En première demie, les Bears n'ont rien gagné puisque Steve Fuller a complété quatre passes en sept tentatives pour de maigres gains de 16 verges, soit moins que les pertes de terrain résultant de quatre « sacs ». Entretemps, les Forty Niners totalisaient des gains de 224 verges.

Chicago aurait pu éviter le blanchissage dès la première série de jeux et, qui sait, peut-être que les Bears auraient pu jouer un meilleur match. Bob Thomas a cependant raté une tentative de placement de la ligne de 41 verges, échouant pour la première fois à ses 13 dernières tentatives.

Résultats depuis 1975

75	- Dallas 37, Los Angeles 7
76	- Minnesota 24, Los Angeles 13
77	- Dallas 23, Minnesota 6
78	- Dallas 28, Los Angeles 0
79	- Los Angeles 9, Tampa Bay 0
80	- Philadelphie 20, Dallas 7
81	- San Francisco 28, Dallas 27
82	- Washington 31, Dallas 17
83	- Washington 24, S. Francisco 21
84	- San Francisco 23, Chicago 0

75	- Pittsburgh 16, Oakland 10
76	- Oakland 24, Pittsburgh 7
77	- Denver 20, Oakland 17
78	- Pittsburgh 34, Houston 13
79	- Pittsburgh 27, Houston 5
80	- Oakland 34, San Diego 27
81	- Cincinnati 27, San Diego 7
82	- Miami 14, New York 0
83	- Los Angeles 30, Seattle 14
84	- Miami 45, Pittsburgh 28

Dolphins 45, Steelers 28

Marino complète 4 passes de touché

MIAMI (AP) — Dan Marino a maté la coriace défensive des Steelers et il a conduit les Dolphins de Miami à un triomphe de 45-28 sur Pittsburgh, hier après-midi.

Marino a gagné 421 verges par la voie des airs en plus de compléter quatre passes de touché — deux nouveaux records du championnat de l'Association américaine.

Marino, qui a fracassé plusieurs records de la LNF en 1984, à sa deuxième saison professionnelle, a causé la perte des Steelers avec des passes de 40 verges à Mark Clayton au premier quart, de 41 verges à Mark Duper au deuxième, de 36 verges à Duper au troisième quart et de six verges à Nat Moore au dernier quart.

Marino a surpassé la marque de trois passes de touché lors d'un match de championnat de l'Association américaine. Le record appartenait à George Blanda et Joe Namath. Il a également éclipsé le record de 401 verges de gains par la passe établi par Daryle Lamonica, des Raiders d'Oakland, contre les Jets en 1968.

C'est aussi le deuxième plus fort total de verges gagnées en séries éliminatoires dans la LNF. Dan Fouts, des Chargers de San Diego, avait conduit son attaque à des gains de 433 verges par la passe dans un triomphe de 41-38 en prolongation face à Miami en 1982.

L'ex-quart-arrière de l'Université de Pittsburgh a complété 21 de ses 32 passes — huit en neuf en deuxième demie — pour guider les Dolphins à leur cinquième participation au match du Super Bowl. Miami égale donc le record des Cowboys de Dallas.

Pittsburgh tentait également de se qualifier pour une cinquième participation à cette prestigieuse rencontre.

Ces 45 points s'avèrent le plus important pointage réussi par Miami en séries éliminatoires pendant que Pittsburgh subissait sa plus cuisante défaite depuis la déroute de 45-3 subie aux mains des Lions de Detroit la saison dernière. Les 73 points comptés par les deux équipes excèdent les 61 enregistrés par San Diego et les Patriots de Boston en 1963 et par

Oakland et San Diego en 1980.

Les courses de touché de deux verges de Tony Nathan au deuxième quart et d'une verge de Woody Bennett en troisième période ont annulé l'effort de Rich Erenberg, qui avait couru sept verges pour le premier majeur des Steelers au premier quart.

Le vétéran receveur de Pittsburgh, John Stallworth, qui partageait des records en éliminatoires pour le nombre de touchés et de verges avec Fred Biletnikoff, a brisé ces deux marques. Il a réussi des attrapés de 65 et 19 verges bon pour des touchés, ses 11e et 12e. Wayne Capers a saisi la troisième passe de touché de Mark Malone dans le match, un jeu de 29 verges avec 25 secondes à jouer.

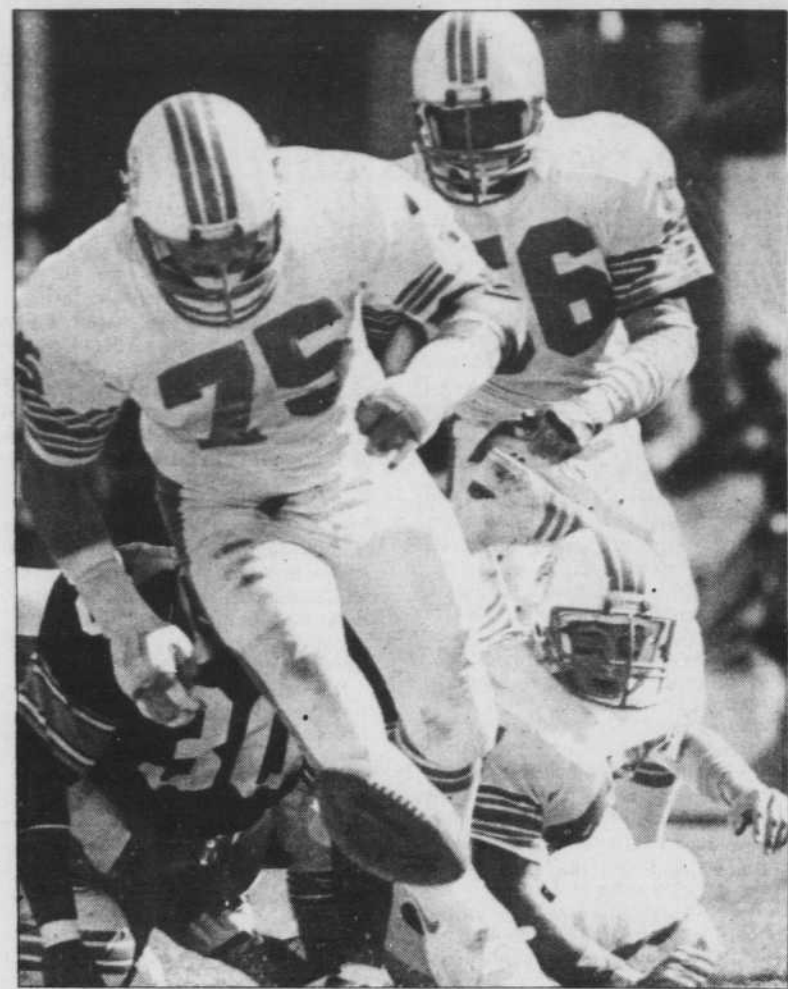
Les Dolphins, qui ont intercepté trois passes de Malone et recouvré un échappé de Frank Pollard, détenaient une priorité de 24-14 à la mi-temps.

Les Steelers, qui avaient décidé d'axer leur offensive sur le contrôle du ballon, ont déployé leur attaque durant près de dix minutes et demie au cours du premier quart. Mais ils devaient néanmoins se contenter d'une égalité de 7-7 après la course de touché de sept verges d'Erenberg.

Uwe Von Schamann a permis à Miami de prendre les devants 10-7 grâce à un placement de 26 verges, puis Malone a surpris la défensive des Dolphins en complétant une passe de touché de 65 verges à John Stallworth avec un troisième jeu et quatre verges à gagner. Les Steelers prenaient alors une avance de 14-10. C'était leur seule avance du match et elle n'a tenu que 82 secondes.

Marino, conduisant les Dolphins sur 77 verges en cinq jeux, a complété des passes de 16 verges à Duper et Clayton en guise de préparation au touché de Duper. Miami se redonnait une priorité de trois points avec 1:30 à jouer à la première demie.

Lorsque Malone a tenté un ralliement pour les Steelers, le joueur de sureté Lyle Blackwood a intercepté une de ses passes à la ligne de 35 de Pittsburgh. C'était le début de la fin pour les hommes de Chuck Noll.



L'ailier défensif Doug Betters (75), des Dolphins de Miami, se lance à la poursuite du ballon, que les Steelers de Pittsburgh viennent d'échapper au premier quart, hier.

Becker, le prochain « grand » du tennis

LONDRES (AFP) — L'Allemand de l'Ouest Boris Becker a remporté la finale du tournoi des Maîtres des moins de 21 ans en battant en finale le Suédois Stefan Edberg en cinq sets (4-6, 6-3, 6-1, 4-6, 6-3), hier à Birmingham en Angleterre.

Sur une surface très rapide, sur laquelle les deux joueurs ont multiplié les as (15 pour Becker), Becker, le grand espoir du tennis de la RFA, est devenu, à l'âge de 17 ans, le premier à remporter cette nouvelle épreuve, tout en disputant pour la première fois de sa jeune et fulgurante carrière, cinq sets. Boris Becker a mis 2 h 40 pour venir à bout d'un Edberg qui l'avait battu pourtant à quatre repri-

ses lors de leur quatre confrontations. L'Allemand de l'Ouest a confirmé qu'il était bel et bien un futur grand du tennis mondial (actuellement 65e au classement ATP).

La présence de joueurs chevronnés tels les Suédois Mats Wilander et Henrik Sundstrom, ainsi que l'Australien Pat Cash, éliminés prématurément, situe bien le niveau de la victoire de Becker.

Un succès qu'il aurait pu conclure dès le quatrième set lorsqu'il menait 3-0. C'est seulement au huitième jeu de la dernière manche, après avoir pris le service du Scandinave, qu'il s'envolait vers la victoire.

EN BREF...

Washington se joint aux Expos

KANSAS CITY (d'après AP) — Les Expos devraient annoncer ce midi l'acquisition de l'inter U.L. Washington, des Royals de Kansas City. Les Expos auraient accepté de céder deux joueurs des ligues mineures, Ken Baker, un voltigeur de 29 ans, et Michael Kinunen, un lanceur gaucher de 26 ans, en retour de Washington qui agit comme réserviste au champ intérieur. Les Royals et les Expos se partageraient par ailleurs le soin de payer le fabuleux salaire de Washington, qui recevra \$ 565,000 la saison prochaine. Washington, 31 ans, évolue au baseball majeure depuis 1977. Frappeur ambidextre, il a cependant connu sa pire saison en 1984, conservant une faible moyenne de .224 en 64 parties. Washington a connu sa meilleure saison en 1982, frappant pour une moyenne de .286 en plus de cogner 10 circuits et produire 60 points.

Bulau se ressaisit

BISCHOFSHOFEN (AFP, PC) — Le jeune Norvégien Hroar Stjernen, âgé de 23 ans, a dominé tous les favoris pour s'imposer hier dans le concours de saut à skis de Bischofshofen, dernière étape de la tournée des quatre tremplins et huitième épreuve comptant pour la Coupe du Monde de la spécialité. Stjernen a assuré son succès dans la seconde manche grâce à un saut de 110 mètres. Avec un total de 221,5 points, il a battu l'Allemand de l'Est Klaus Ostwald de 2,5 points et le Polonais Piotr Fijas de 7,5 points. Quatrième à Bischofshofen, l'Allemand de l'Est Jens Weissflog a remporté la tournée de cette année, devant le Finlandais Matti Nykaenen et son compatriote Klaus Ostwald. Horst Bulau, d'Ottawa, qui avait connu une sombre journée à l'entraînement samedi, s'est ressaisi en réussissant des bonds de 103 et 105 mètres pour se classer au 12e rang avec 202,8 points.

Flach et Seguso

LONDRES (AFP) — Les jeunes américains Ken Flach et Robert Seguso ont remporté hier à Londres la finale du championnat du monde de doubles WCT, en battant en finale le Hongrois Balazs Taroczy et le Suisse Heinz Günthardt 3-1 (6-3, 3-6, 6-3, 6-0). L'équipe américaine a ainsi gagné son 10e titre en neuf mois. Après la perte du deuxième set, Flach et Seguso, d'une grande agressivité au filet, ont constamment dominé leurs adversaires. Ils ont même infligé une véritable leçon à Günthardt et Taroczy dans la dernière manche (6-0), expédiée en 18 minutes, le Suisse perdant deux fois son service et le Hongrois, une fois.

Wenzel renoue avec la victoire dans les Pyrénées

Andrea Bédard: 21e dans le slalom de Maribor

LA MONGIE (AFP) — Andreas Wenzel a été le plus habile à déjouer hier les pièges du slalom de la Mongie, comptant pour la Coupe du Monde masculine de ski alpin. Le représentant du Liechtenstein, souffrant pourtant d'un rhume depuis trois jours a en effet renoué avec la victoire qu'il n'avait plus connue depuis janvier 1984 — même s'il a remporté un combiné en décembre dernier.

À l'issue de cette terrible épreuve pyrénéenne — la première organisée dans cette chaîne de montagnes —, 19 concurrents seulement ont terminé sur les 74 engagés. Mais le lauréat de la Coupe du Monde 1980, en coureur expérimenté, a su être des survivants, pour, à bientôt 27 ans, obtenir son

13e succès dans une épreuve de Coupe du Monde. Wenzel a pris une sérieuse option dès la première manche tracée par le Suédois Emichon, apparemment soucieux d'éliminer le plus grand nombre de concurrents.

Celui-ci y est donc parvenu parfaitement puisque l'Autro-Luxembourgeois Marc Girardelli, qui conserve toutefois le commandement de la Coupe du Monde, a dû notamment abdicquer au trois-quarts du parcours, après être arrivé en retard sur une porte. Le grand favori de l'épreuve fulminait devant la complexité machiavélique du tracé.

Autres ennemis des concurrents: la neige, glacée par un temps sibérien (moins 17 degrés), et surtout

les piquets qui, glissant à grande vitesse, se retrouvaient bien souvent sous les spatules des Skieurs.

Wenzel, fort de ses 34 centièmes de seconde d'avance sur l'Italien Paolo de Chiesa, s'est relâché dans la seconde manche que le Suédois Jonas Nilsson a terminé le plus rapidement. Le skieur du Liechtenstein l'a finalement emporté avec 23 centièmes de seconde d'avance sur Nilsson.

Les anciens ont été exacts au rendez-vous puisque, en dehors de Nilsson (21 ans), Wenzel mais également son compatriote Paul Frommelt (27 ans), troisième à 46 centièmes, Chiesa (28 ans) quatrième à 55 centièmes, et le Suédois Ingemar Stenmark (28 ans), cinquième à 1.48 seconde, ont été à

l'honneur. Tout comme le Monégasque David Lajoux, qui n'avait jamais été à pareille fête: 19e à 24.64 secondes de Wenzel.

Girardelli, le Suisse Pirmin Zurbriggen, son dauphin en Coupe du Monde, qui a enfourché, ou le Yougoslave Bojan Krizaj, grands battus du jour, auront la possibilité de se racherer aujourd'hui sur la même pente dans le slalom transféré de Baqueira-Beret, en raison du manque d'enneigement sur le versant espagnol des Pyrénées.

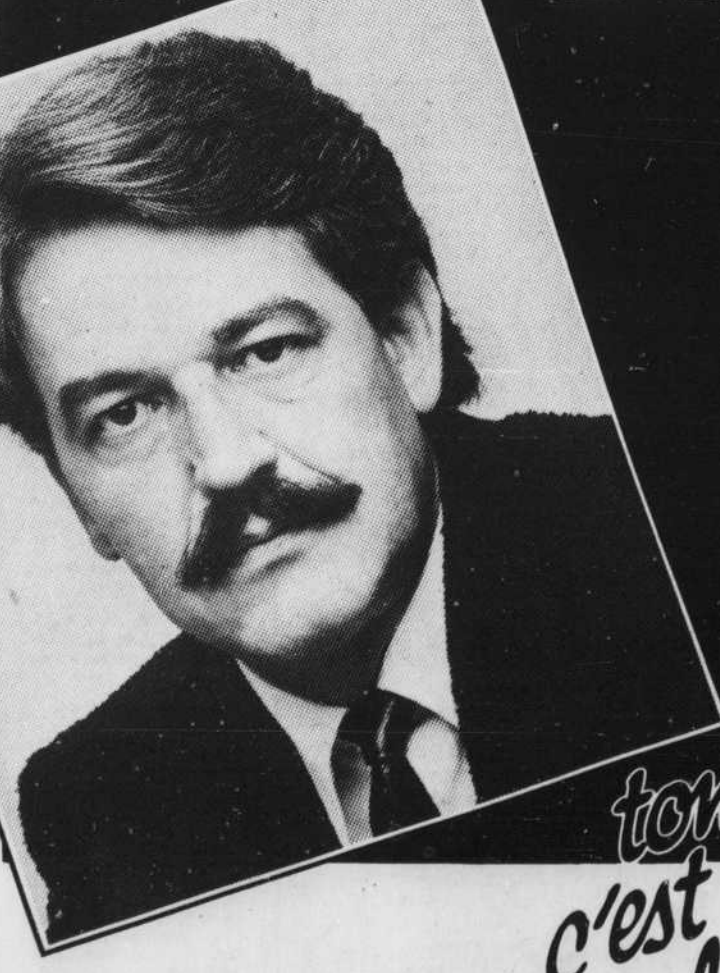
Samedi, Tamara McKinney a également retrouvé le sourire en s'imposant dans le slalom de Maribor, comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin, grâce à une excellente deuxième manche, après avoir pris la cinquième

place de la première.

Andrea Bédard, de Sutton, s'est classée 21e dans un peloton de 86 skieuses. Elle a réalisé un chrono de 1:28.54, comparativement à 1:24.57 pour la championne.

McKinney n'avait plus gagné une épreuve de Coupe du Monde depuis le slalom géant de Zwiesel et le slalom d'Oslo en mars 1984, à la fin de la saison dernière. Toutes disciplines confondues, la jeune Américaine a obtenu son quinzième succès en Coupe du Monde, une compétition qu'elle a remportée en 1983 et dont elle a pris la troisième place l'an passé sans pouvoir cependant se mêler au duel opposant la Suisse Erika Hess à la représentante du Liechtenstein Hanni Wenzel.

L'INFORMATEUR



Écoutez
Pierre Pascau
de 11h45 à 13h45
du lundi au vendredi
en reprise à 23h15

Des analyses mordantes de l'actualité, des entrevues-chocs avec les gens qui font l'événement.

*ton choix...
c'est toujours
le meilleur*

CKAC 73

FOOTBALL

Ligue Nationale
Éliminatoires
Samedi, 29 décembre
Miami 31, Seattle 10
S. Frisco 21, Giants NY 10
Dimanche, 30 décembre
Chicago 23, Wash'ton 19

Pittsburgh 24, Denver 17
Hier
Miami 45, Pittsburgh 28
S. Francisco 23, Chicago 0
Dimanche, 20 janvier
Super Bowl XIX
Miami c. S. Francisco
(à Palo Alto, Californie)